

PROPHÉTIES.

LA

FIN DES TEMPS

AVEC UNE NOTICE

PAR

EUGÈNE BARESTE.

Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs
que les temps sont arrivés.

(J. de MOÏSTRE, *Soirées de St-Petersbourg.*)

DEUXIÈME ÉDITION BELGE

IMPRIMÉE D'APRÈS

LA SIXIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION FRANÇAISE.



BRUXELLES

J. - B. - J. DE MORTIER, ÉDITEUR

Rue Léopold, 84, faubourg de Namur.

1848

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
A l'Éditeur..	v
Cazotte (xviii ^e siècle).	15
Liber mirabilis (xiii ^e siècle).	21
L'abbé Werdin (xiii ^e <i>id.</i>).	32
Jérôme Botin (1410).	35
Le cardinal d'Ailly (1414).	40
Jean Muller (1476).	42
Le moine de Padoue (xvi ^e siècle).	45
Lichtenberger (1526).	44
Pierre Turrel (1551).	46
Richard Roussat (1550).	48
Olivarius (1542).	49
Le solitaire d'Orval (1544).	55
Torquatus (1555).	68
Sur l'avenir de l'Arabie et de l'Islamisme.	69
Sur la Turquie (1561).	69
Nostradamus (1558).	70
Le seigneur du Pavillon (1560).	87
Prophétie sur la succession des papes (1595).	88
La religieuse de Belley (1810).	90
Martin, le laboureur (1816).	95
La croix de Migné (1819-1826).	127
Une ancienne religieuse (1829).	146

A L'ÉDITEUR.

Vous me demandez, mon cher monsieur, une notice sur les prophéties, à moi qui ai osé braver les préjugés de notre époque en réhabilitant le *charlatan* Nostradamus, l'un des plus grands savants du xvi^e siècle; à moi qui le premier ai raconté cette merveilleuse histoire de la prophétie de Noël Olivarius, relative à Napoléon, laquelle prophétie est si authentique que dernièrement le rédacteur du *Mémorial de Rouen*, M. R....., me disait avoir vu entre les mains d'une personne de cette ville une copie de la prophétie d'Olivarius écrite au commencement de la révolution française, c'est-à-dire plusieurs années *avant* l'avènement de Bonaparte au trône impérial.

Vous me demandez quelque chose de neuf sur cette matière si peu connue et parlant si peu étudiée de nos jours; mais en vérité, monsieur, tout ce que je pourrai vous dire dans l'espace qui m'est réservé, sera, je l'espère, considéré par vos lecteurs comme une nouveauté, car les esprits forts du siècle dernier ont tellement nié tout ce qu'il leur était impossible de comprendre, d'examiner, d'analyser, de peser et de toucher, que ceux de ce temps-ci en sont arrivés au scepticisme le plus ridicule, à l'athéisme le plus complet, et à ne plus considérer les manifestations spirituelles de l'être humain, les mystères de l'âme, que comme autant de duperies et de sottises.

Qui donc, depuis la réforme prêchée si chaleureusement par Luther, Zwingle et Calvin, aurait cherché à étudier consciencieusement, dans l'homme et dans l'humanité, la révélation divine, l'extase religieuse, le don de prophétie? Qui donc, depuis les violents et révolutionnaires écrits des philosophes du xviii^e siècle se serait avisé d'ajouter foi aux prophéties de la Bible et de commenter les prédictions anciennes et modernes?

Le monde est ainsi fait : il marche sans trop savoir comment ; il pense comme on lui dit de penser, et agit en vertu des vieux principes de la routine et de l'habitude. Eh ! mon Dieu ! il y a dix-huit cents ans à peine que des hommes animés d'une foi nouvelle mouraient pour avoir voulu faire sortir le peuple de la routine et de l'habitude, en lui parlant pour la première fois de liberté, de fraternité, de bonheur !

Aujourd'hui nous vivons dans un matérialisme qui peut parfaitement se comparer à celui des Romains avant la prédication de l'Évangile. La foi, le dévouement, l'affection ne sont plus, mais en revanche l'égoïsme, les jouissances sensuelles et l'amour de l'or ont remplacé dans notre cœur tous les nobles sentiments qui l'animaient autrefois. On est religieux à la façon des païens qui immolaient Socrate et Jésus plutôt pour satisfaire aux exigences des vieux codes que par amour pour les divinités de l'Olympe.

Les sciences qui, ainsi que les arts et les lettres, reflètent les idées politiques et religieuses d'une époque, d'une nation, d'un peuple, sont à l'heure qu'il est complètement athées. L'homme se meut au

moyen d'organes matériels ; la terre tourne autour du soleil et la lune autour de la terre en raison de la loi d'attraction, qui est purement physique ; tout, en un mot, pour le savant est mécanique, physique et matériel ; rien n'est Dieu. Et ces savants, qui croient savoir quelque chose et qui traitent du haut de leur grandeur les mystères de la révélation et le don de prophétie, *ignorent* ce qui constitue la respiration, la circulation, la génération ; ce qui produit le magnétisme, le somnambulisme, la peste, la grêle, les aérolithes ; ce que c'est que l'âme, la vision, l'extase, la végétation des plantes, l'étoile qui brille au ciel, l'espace, le temps, la foi et Dieu !

Dans un tel état de choses, les matières qui font le sujet de votre livre doivent trouver peu de partisans. Et pourtant les prophéties sont aussi anciennes que le monde ; elles précédèrent chez les Grecs l'établissement des institutions politiques ; elles annoncèrent aux Hébreux la destruction de leurs cités, et l'avènement et les souffrances du Christ, le divin libérateur des esclaves ; elles proclamèrent, par la bouche de saint Jean, la grandeur et la puissance du christianisme en Occident, et, chose plus curieuse encore, la naissance des hérésies, des protestations, des réformes ; elles jetèrent ensuite, au moyen âge et à la renaissance, l'épouvante parmi le peuple, en prêchant la fin du monde pour le XIX^e siècle, le nôtre, et la venue de l'Antechrist, en annonçant les fléaux qui doivent fondre sur nous, la ruine de nos villes, les massacres de ses habitants.... Et jusqu'à présent toutes les prophéties anciennes se sont réalisées.

Le peuple a toujours cru aux prophéties et il y

croira probablement toujours, malgré le scepticisme jeté dans les masses par les philosophes athées. Machiavel nous en fournit un exemple : « Je ne saurois, dit-il, en donner la raison, mais c'est un fait attesté par toute l'histoire ancienne et moderne, *que jamais il n'est arrivé de grands malheurs dans une ville qui n'aient été prédits par quelques devins, ou annoncés par des révélations, des prodiges ou autres signes célestes.* Il seroit fort à désirer que la cause en fût discutée par des hommes instruits dans les choses naturelles et surnaturelles, avantage que je n'ai point. Il peut se faire que notre atmosphère étant, comme l'ont cru certains philosophes, habitée par une foule d'esprits qui *prévoient les choses futures* par les lois mêmes de leur nature, ces intelligences, qui ont pitié des hommes, les avertissent par ces sortes de signes, afin qu'ils puissent se tenir sur leurs gardes. Quoi qu'il en soit, le *fait est CERTAIN*, et toujours après ces annonces on voit arriver des *choses nouvelles et extraordinaires.* » Machiavel, tout le monde le sait, n'était ni fanatique, ni superstitieux, ni illuminé.

Mais, si nous ouvrons les ouvrages des historiens, nous trouvons encore des choses plus étonnantes. M. Robertson, en rapportant le discours de Montezuma aux grands de son empire, rappelle les traditions et les *prophéties* qui annonçaient depuis longtemps l'arrivée d'un peuple de la même race qu'eux et qui devait prendre possession du pouvoir suprême.

Les Chinois croyaient aussi aux prophéties. On lit dans le *Chouking* : « Quand une famille s'approche du trône par ses vertus, et qu'une autre est

près d'en descendre en punition de ses crimes. *l'homme parfait* (ou le prophète) en est instruit par des signes avant-coureurs. » Les missionnaires européens avaient placé au bas du texte que je viens de citer la note suivante : « L'opinion que les prodiges et les phénomènes *annoncent de grandes catastrophes*, le changement de dynastie, les révolutions dans le gouvernement, est générale parmi nos lettrés. »

Maintenant, si je me reporte aux temps philosophiques des Romains (aux *temps philosophiques*, remarquez bien), je trouve dans Cicéron un passage très-explicite qui condamne les adorateurs de la philosophie sceptique. « C'est une opinion très-ancienne, descendue des temps héroïques jusqu'à nous, dit-il, et affermie par le consentement du peuple romain et de toutes les nations, qu'il existe parmi les hommes une *certaine divination*, que les Grecs appellent d'un nom qui signifie le pressentiment et la science des choses futures. Chose magnifique et salutaire ! si elle existe réellement, qui plus qu'aucune autre rapproche notre nature de la nature divine.... Or, je ne vois aucune nation, si polie qu'elle soit, ou si savante et si grossière et si barbare, *qui ne croie que l'avenir est annoncé*, que plusieurs le connaissent et peuvent le prédire. »

Je n'en finirais pas, monsieur, si je voulais rapporter ici le témoignage de tous les écrivains de l'antiquité qui se sont prononcés en faveur des prophéties. Voici quelques lignes du judicieux Plutarque, que les adversaires du sujet que je traite en ce moment ont toujours passées sous silence : « Quoique les prophéties ressemblent assez à des fables,

dit cet auteur, cependant la ruine de plusieurs villes de la Grèce détruites ou dépeuplées, les éruptions subites des barbares, la chute de plusieurs empires attestent la vérité des oracles. Les malheurs que viennent d'éprouver Cumès et Dicéarchie n'étaient-ils pas une dette que le temps a acquittée envers les sibylles qui les avaient anciennement prédits? Je parle de ces éruptions de volcans, de ces bouillonnements de mer, de ces pierres enflammées que le vent poussait avec tant de violence, de la ruine de si grandes villes, qui ont été tellement détruites que le lendemain même on n'a pu retrouver la place qu'elles occupaient. S'il est difficile de croire que la Divinité n'ait point eu de part à ces événements, à plus forte raison n'a-t-on pu les prédire sans une inspiration... Quand l'oracle, non content d'annoncer l'événement, spécifie la manière, le temps, l'occasion et les personnages, alors ce n'est plus une conjecture incertaine, c'est une prédiction réelle de ce qui doit arriver... Il n'y a dans les oracles rien d'incertain, rien d'obscur. *Vouloir en attribuer l'événement au hasard, c'est se perdre dans l'infini.* L'expérience est ici la garantie de la prédiction et montre, pour ainsi dire, la route qu'a tenue le destin. Je n'imagine pas qu'on puisse dire que le hasard seul a fait cadrer l'événement avec la prédiction : car alors qui empêcherait aussi de soutenir qu'Épicure n'a point écrit son *Traité des Maximes certaines*, mais que le hasard ayant réuni les lettres et les mots qui le composent, ce livre s'est trouvé fait? » Il n'y a certes rien à répondre à une hypothèse aussi sensée et aussi logique.

Tous les hommes de conscience et de jugement ont admis la révélation et reconnu l'existence de l'esprit prophétique.

« Ce sont là certainement, dit le spirituel et savant Charles Nodier, de très-grandes pauvretés de l'esprit humain; mais il est difficile de se défendre de l'intérêt de curiosité qu'elles excitent quand le hasard fait concourir la prédiction d'un charlatan avec l'histoire, et, qui mieux est, avec la vérité. »

Écoutez à ce sujet ce que dit l'un des penseurs les plus profonds et les plus religieux des temps modernes, M. le comte Joseph de Maistre : « L'esprit prophétique est naturel à l'homme et ne cessera de s'agiter dans le monde. Mille expressions vous prouveront qu'il a plu à Dieu, tantôt de laisser parler l'homme, comme il voulait, suivant les idées régnantes à telle ou telle époque, et tantôt de cacher, sous des formes en apparence simples et quelquefois grossières, de hauts mystères qui ne sont pas faits pour tous les yeux. Or, dans les deux suppositions quel mal y a-t-il donc à creuser ces abîmes de la grâce et de la bonté divine, comme on creuse la terre pour en tirer de l'or ou des diamants? *Plus que jamais nous devons nous occuper de ces hautes spéculations, car il faut nous tenir prêts pour un ÉVÉNEMENT IMMENSE dans l'ordre divers, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée, et qui doit frapper tous les observateurs.* Il n'y a plus de religion sur la terre; le genre humain ne peut demeurer dans cet état. *Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que les TEMPS SONT ARRIVÉS...* L'univers est dans l'attente. Comment mépriserions-nous cette grande persuasion, et de

quel droit condamnerions-nous les hommes qui, avertis par des signes divins, se livrent à de saintes recherches? »

Après cette citation, il ne m'est plus possible de rien dire ; car je craindrais de détourner l'attention de vos lecteurs sur un passage qui mérite d'être médité profondément, surtout à présent où la société européenne a tant besoin d'être régénérée.

P. S. Au moment où l'on met sous presse, je lis, dans le *Morning-Post* ces lignes extraordinaires qui ont été reproduites par le *National* d'aujourd'hui.

« Quant à l'Orient, nous croyons que la fameuse prédiction va s'accomplir. On sait quels événements ont été prédits pour l'année 1255 de l'hégire, ou, en style chrétien, l'année 1840. Les Turcs s'y attendent, et ils font, après leur mort, porter leurs corps en Asie, afin que leurs restes mortels ne soient pas au pouvoir du kaffir et du giaour. »

EUGÈNE BARESTE.

14 septembre 1840.

PROPHÉTIES.

— 1788 —

PROPHÉTIE DE CAZOTTE,

RAPPORTÉE PAR LA HARPE (1).

(Nouveau festin de Balthazar, où Cazotte, comme un autre Daniel, annonce la fin prochaine qui les attend aux membres d'un festin composé des philosophes suivants Chamfort, Condorcet, Vicq-d'Azyr, Nicolaï, Bailly, Malesherbes, Roucher, la Harpe, de Grammont, etc.)

Cazotte, de Dijon, est du petit nombre des hommes de lettres du dix-huitième siècle qui, au milieu du débordement des doctrines anarchiques et impies de cette époque, resta fidèle à son Dieu et à son roi. Sa mort fut celle d'un héros chrétien; enfermé à l'Abbaye il fut sauvé des massacres des 2 et 5 septembre, par l'héroïsme de sa fille qui se précipita sur lui et le couvrit de son corps en disant aux bourreaux : « Vous n'arriverez au corps de mon père qu'après avoir percé le mien. » Le fer tomba des mains des assassins, et Cazotte fut ramené en triomphe jusque dans sa maison. Arrêté de nouveau, il fut condamné à mort par des juges qui furent obligés de rendre hommage à ses vertus.

(1) Je suis heureux de pouvoir rapporter textuellement dans cette troisième édition, la prophétie de Cazotte racontée par la Harpe, que j'avais citée d'après le journal *le Siècle* dans la deuxième édition. (A., auteur du présent recueil.)

« Pourquoi, faut-il, dit l'accusateur public à Cazotte, que j'aie à vous trouver coupable après soixante et douze ans de vertu ! Il ne suffit pas d'être bon fils, bon époux, bon père, il faut encore être bon citoyen. » — Après avoir passé une heure avec un ecclésiastique, Cazotte écrivit à sa famille : « Ma femme, mes enfants, ne me pleurez pas, ne m'oubliez pas, mais venez-vous tous de ne jamais offenser Dieu. » Il monta sur l'échafaud avec un calme et un courage admirables, et dit d'une voix forte à la multitude : « Je meurs comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et au roi. » Tous ceux qui connaissent l'histoire de notre première révolution reconnaîtront que la prophétie de Cazotte s'est accomplie à la lettre sur tous les membres de ce fameux banquet académique et philosophique.

Cazotte fut le Daniel d'un nouveau festin de Balthazar.

Voici textuellement la fameuse prédiction de Cazotte :

« Il me semble, dit la Harpe, que c'était hier, et c'était cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit ; la compagnie était nombreuse et de tout état, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens, etc. On avait fait grande chère, comme de coutume. Au désert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton : on en était venu alors, dans le monde, au point où tout est permis pour faire

rire. *Chamfort* nous avait lu de ces contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté, sans avoir même recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion : l'un c'était une tirade de *la Pucelle* ; l'autre rappelait ces vers *philosophiques* de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrez le cou du dernier roi.

Et d'applaudir. Un troisième se lève, et tenant son verre plein : « Oui, messieurs, s'écrie-t-il, je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu, que je suis sûr qu'Homère est un sot ; » et en effet, il était sûr de l'un comme de l'autre ; et l'on avait parlé d'Homère et de Dieu ; et il y avait là des convives qui avaient dit du bien de l'un et de l'autre.

La conversation devient plus sérieuse ; on se répand en admiration sur la *révolution qu'avait faite Voltaire*, et l'on convient que c'est là le premier titre de sa gloire. « Il a donné le ton à son siècle, et s'est fait lire dans l'antichambre comme dans le salon. » Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant : *Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre.* » On conclut que la *révolution ne tardera pas à se consommer* ; qu'il faut absolument que la *superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie*, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque, et quels seront ceux de la société qui verront le *règne de la raison*. Les plus vieux se plaignent de ne pouvoir s'en flat-

ter ; les jeunes se réjouissent d'en avoir une espérance très-vraisemblable ; et *l'on félicitait surtout l'Académie d'avoir préparé le grand œuvre*, et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le *mobile de la liberté de penser*.

Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme ; c'était *Cazotte*, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des *illuminés*. Son héroïsme l'a depuis rendu à jamais illustre.

Il prend la parole, et du ton le plus sérieux : « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits ; vous verrez tous *cette grande et sublime révolution* que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète, je vous répète, *vous le verrez*. » On lui répond par le refrain connu, *Faut pas être grand sorcier pour ça*. « Soit, mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de cette *révolution*, ce qui en arrivera pour vous, tant que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue ? — Ah ! voyons, dit Condorcet avec son air sournois et niais ; un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète. — *Vous M. de Condorcet, vous expirez étendu sur le paté d'un cachot, vous mourrez du poison que vous aurez pris, pour vous dérober au bourreau ; du poison que le bonheur de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous.* »

Grand étonnement d'abord ; mais on se rap-

pelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle : « M. Cazotte, le conte que vous nous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diabte amoureux* ; mais quel diable vous a mis dans la tête ce *cachot*, ce *poison* et ces *bourreaux* ? Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec *la philosophie et le règne de la raison* ? — C'est précisément ce que je vous dis : c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté ; c'est sous le règne de la raison qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera bien le règne de la raison ; car alors *elle aura des temples*, et même il n'y aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des *temples de la Raison*. — Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du sarcasme, vous ne seriez pas un des prêtres de ces temples-là. — Je l'espère ; mais vous, *M. de Chamfort*, qui en serez un, et très-digne de l'être, *vous vous couperez les veines* de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. » On se regarde et on rit encore. « *Vous, M. Vicq-d'Azir*, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même ; mais, après vous les avoir fait ouvrir six fois dans un jour, après un accès de goutte pour être plus sûr de votre fait, vous mourrez dans la nuit. *Vous, M. de Nicolaï*, vous mourrez sur l'échafaud ; *vous, M. Bailly*, sur l'échafaud ; *vous, M. de Malesherbes*, sur l'échafaud... — Ah ! Dieu soit béni ! dit Roucher, il paraît que monsieur n'en veut qu'à l'Académie ; il vient d'en faire une terrible exécution ; et moi, grâce au ciel... — Vous ! vous mourrez aussi sur l'échafaud. — Oh ! c'est une

gageure, s'écrie-t-on de toute part, il a juré de tout exterminer. — Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré. — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares? Encore?... — Point du tout, je vous l'ai dit : vous serez alors gouvernés par la seule *philosophie*, par la seule *raison*. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des *philosophes*, auront à tout moment dans la bouche toutes les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répèteront toutes vos maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et de *la Pucelle*... » On se disait à l'oreille : « Vous voyez bien qu'il est fou (car il gardait le plus grand sérieux). Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante ? et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries. — Oui, reprit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas gai ; il est trop patibulaire : et quand tout cela arrivera-t-il ? — *Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli*...

— Voilà bien des miracles (et cette fois c'était moi-même qui parlais), et vous ne m'y mettez pour rien ? — Vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire : vous serez alors chrétien. » Grandes exclamations. « Ah ! reprit Chamfort, je suis rassuré ; si nous ne devons périr que quand la Harpe sera chrétien, nous sommes immortels. — Pour ça, dit alors madame la duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les *révolutions*. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu ; mais il est reçu qu'on ne

s'en prend pas à nous, et notre sexe... — *Votre sexe, mesdames, ne vous en défendra pas cette fois ; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque. — Mais qu'est-ce que vous nous dites donc là, M. Cazotte? c'est la fin du monde que vous nous prêchez. — Je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans la charrette du bourreau, et les mains liées derrière le dos. — Ah ! j'espère que dans ce cas-là j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. — Non, madame, de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette, et les mains liées comme vous. — De plus grandes dames ! quoi ! les princesses du sang ? — De plus grandes dames encore... »* Ici un mouvement très-sensible dans toute la compagnie, et la figure du maître se rembrunit. On commençait à trouver que la plaisanterie était forte. Madame de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette dernière réponse, et se contenta de dire, du ton le plus léger : *Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur. — Non, madame, vous n'en aurez pas, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grâce sera....*

Il s'arrêta un moment. — Eh bien ! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative ? — C'est la seule qui lui restera : et ce sera le roi de France.

Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui. Il alla vers M. Cazotte,

et lui dit, avec un ton pénétré : Mon cher M. Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre ; vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes, et vous-même. Cazotte ne répondit rien, et se disposait à se retirer, quand madame de Grammont, qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui : « M. le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne nous dites rien de la vôtre. » Il fut quelque temps en silence et les yeux baissés : « Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem, dans Josèphe? — Oh ! sans doute ; qui est-ce qui n'a pas lu ça ? mais faites comme si je ne l'avais pas lu. — Eh bien, madame, pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante : *Malheur à Jérusalem ! Malheur à moi-même !* et dans le moment une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces. »

Et après cette réponse M. Cazotte fit sa révérence et sortit.

LIBER MIRABILIS.

Le *Liber mirabilis* est un vieil ouvrage dont tout le monde a entendu parler et que bien peu de personnes ont eu le courage de lire. Depuis le commencement du xvi^e siècle où il a paru pour la première fois, il s'en est fait un grand nombre d'éditions, et il n'est point de bibliothèque publique où l'on ne puisse se le procurer. C'est un recueil d'un grand nombre de prédictions, écrites la plupart en mauvais latin du moyen âge, et quelques-unes, qui se trouvent à la fin, en vieux français fort difficile à comprendre. L'auteur qui a rassemblé toutes les pièces qui le composent ne s'est pas nommé. Les prédictions du *Liber mirabilis* appartiennent à de nombreux auteurs, qui vivaient à diverses époques, depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'au xv^e siècle. Les principaux de ces auteurs sont : Bemechobus, évêque et martyr, saint Augustin, l'archevêque Sévère, sainte Brigitte, l'ermite Reynard, le père Cyrille, l'abbé Joachim, la sibylle de Crète, la bienheureuse Catherine, le bienheureux Vincent, Jérôme de Ferrare, etc.

Les prédictions du *Liber mirabilis* sont loin d'avoir l'importance qu'on leur attribue généralement, faute de les avoir lues ; elles sont la plupart d'une obscurité et d'une confusion inextricables ; lorsqu'on les comprend, il est le plus souvent impossible de déterminer si les faits an-

noncés se sont véritablement accomplis, tant elles sont vagues et dépourvues de précision. Beaucoup d'entre elles paraissent se rapporter à des événements passés depuis longtemps et dont il n'est pas facile de vérifier l'exactitude; les autres annoncent bien des événements futurs, mais elles ne présentent point les caractères qui inspirent la confiance : telle serait, par exemple, la réalisation d'une partie des faits prédits. Parmi ces prophéties, il en est une cependant fort remarquable et qui, à elle seule, a conservé depuis cinquante ans au *Liber mirabilis* sa vieille réputation; c'est celle de Jean de Vati-guerro qu'on attribue généralement à saint Césaire, un des premiers évêques d'Arles. C'est la seule que nous citerons, parce que c'est la seule qui nous paraisse avoir une véritable importance.

— XIII^e SIÈCLE. —

PRÉDICTIONS

RECUEILLIES PAR JEAN DE VATIGUERRO,

Vulgairement attribuées à saint Césaire,
évêque d'Arles (1).

J'ai toujours gardé le silence et je suis resté muet; mais maintenant je veux parler, à cause des événements prodigieux que j'ai appris, que j'ai soigneusement recueillis, parcourant, pour pouvoir parler avec plus de certitude, diverses parties du monde tant en deçà qu'au delà de la

(1) *Liber mirabilis*, édit. de 1524. 1 vol. in-12.

mer, feuilletant de nombreux volumes, tant des livres saints que des philosophes, des poètes, des docteurs et des interprètes les plus fameux de l'écriture. Dans ces recherches diverses, j'ai étanché la soif de connaissance qui me dévorait, et j'ai rassemblé suffisamment de matériaux sur les événements étonnants qui arriveront dans le monde jusqu'à sa fin, et surtout dans certaines parties Gaules.

Quelques personnes, pendant que j'étais en Chaldée, à Phéboch, près du mont Cobar, m'ont exposé, dans toute leur véracité, des faits relatifs à l'année 1500. Trois docteurs et plusieurs autres professeurs en théologie, avec qui je m'entretenais de révélations chaldéennes, m'ont confirmé ce qui va suivre.

PRÉDICTIONS. — D'après moi, Jean de Vati-guerro, de l'année du Seigneur 1490 à l'année du même Seigneur 1525 (1), il arrivera ici-bas beaucoup de maux, si grands et si divers que, depuis le commencement du monde, il n'y aura jamais eu de bouleversement pareil, ni des malheurs si nombreux, si étonnants, si dignes d'admiration.

En effet, dans l'année du Seigneur 1502, commenceront toutes les douleurs, parce que, en cette année, la mortalité et la peste ravageront et affligeront tout l'univers d'une manière étonnante. Aussi, presque la moitié des hommes

(1) L'auteur qui a recueilli ces prédictions paraît avoir suivi l'ère de Dioclétien ou des martyrs, souvent usitée à cette époque; il faut dès lors ajouter 284 ans à chacune de ses dates.

mourra, et cela dans l'espace de soixante-cinq mois, pendant lesquels la peste durera et au-delà, quoique pendant sa durée elle parcourra tantôt un pays, tantôt un autre.

De plus, l'an du Seigneur 1503, de grands maux se prépareront dans l'avenir : à cette époque, se trameront des séditions, des conspirations horribles qui, dans ces années, ne produiront pas toutes leur effet, car quelques-unes ne devront éclater que plus tard.

En outre, vers l'an du Seigneur 1504 ou au-delà, le prince le plus grand et le plus auguste roi de tout l'Occident sera mis en fuite, et éconduit dans un combat étonnant, et presque toute sa noble armée sera tuée d'une manière surprenante ; il y aura surtout une défaite honteuse, une ruine lamentable et un massacre de beaucoup de grands et puissants seigneurs. C'est pourquoi le commerce sera anéanti ; bien plus : avant que la paix soit rétablie entre les Français, le premier événement, tel qu'il a été dit ou encore pire, arrivera honteusement et étonnamment par plusieurs fois. Dans une de ces épreuves, le très-noble prince sera mis en captivité par ses ennemis à la suite d'un événement lamentable, et il s'affligera douloureusement à cause des siens.

L'aigle volera par le monde, et se soumettra plusieurs nations, vers l'an du Seigneur 1507 ou au delà ; il sera couronné de trois diadèmes en signe de victoire et de valeur, ensuite il rentrera dans son nid, d'où il ne sortira plus que pour s'élever glorieusement vers le ciel. Ses petits se feront mutuellement la guerre, et s'arra-

cheront l'un à l'autre leur proie ; alors , dans l'Occident redoublement de maux et de douleurs, et, l'an du Seigneur 1510 ou au delà, éclatera une horrible sédition à cause du roi des Français prisonnier. Presque la majeure partie de l'Occident sera détruite par les ennemis ; c'est pourquoi on ressentira en plusieurs lieux des tremblements de terre extraordinaires et violents, et la gloire des Français se convertira en opprobre et en confusion ; car le lis sera privé et dépouillé de sa noble couronne, et on la donnera à un autre auquel elle n'appartient pas, et le Français sera humilié jusqu'à la confusion, et plusieurs diront : La paix, la paix, la paix, et il n'y aura point de paix, et alors paratront à découvert des séditions judiciaires, des conspirations, des confédérations inouïes des cités plébéiennes, et il y aura dans le monde une si grande désunion, que personne ne saurait en aucune manière s'en faire une idée.

Et avant que le monde arrive à l'année du Seigneur 1516, le royaume des Français sera envahi de toute part, saccagé et laissé presque détruit et anéanti, parce que les administrateurs de ce royaume seront si aveuglés qu'ils ne pourront trouver un défenseur, et la main et la colère du Seigneur s'appesantiront furieusement sur les Français et contre tous les grands et les puissants de tout ce royaume.

Les cités les plus fortes et les plus puissantes seront prises, et l'on se livrera des batailles. Il apparaîtra dans les corps célestes des signes nombreux et frappants qui annonceront les événements prédits et beaucoup d'autres qui doi-

vent les suivre ; et comme, par la volonté divine, l'état du monde sera bientôt changé, par elle aussi les serviteurs remplis de ruse, d'orgueil et de fureur, se révolteront contre leurs maîtres ; et presque tous les nobles, sans exception, seront mis à mort, cruellement chassés et dépouillés de leurs dignités et de leurs pouvoirs, *parce que le peuple se fera un roi d'après son pur caprice* ; et l'on ne pourra rien obtenir du peuple. Au contraire il y aura une surprenante et cruelle défaite et tuerie de rois, de ducs et de barons ; et toute la terre sera saccagée et pillée par des brigands et des voleurs, qui se multiplieront et qui prévaudront ; ils ravageront particulièrement tout le pays de France. Et ces choses arriveront vers l'an du Seigneur 1518, un peu avant ou un peu après. Une année déterminera l'autre.

Plusieurs villes éprouveront des commotions et feront de nouvelles constitutions, à cause desquelles elles s'isoleront et régneront dans leurs limites ; mais elles resteront dans la désolation ; les camps les plus fortifiés seront pris, pillés et détruits, et beaucoup de veuves seront privées de leurs enfants. Qu'un chacun se garde de son voisin, car les hommes seront victimes de leurs voisins qui les dépouilleront par d'affreux brigandages et les mettront à mort. Personne ne tiendra sa parole ; mais on se trompera et l'on se trahira l'un l'autre. On ne cherchera plus le bien et l'avantage de l'État, il n'en sera plus question ; ce sera le règne de la partialité et de l'égoïsme. Alors la vengeance divine s'appesantira généralement et spécialement sur tous les

hommes : elle sera évidente et manifeste. Les Turcs et les Albanais détruiront plusieurs îles chrétiennes. Les Grecs⁽¹⁾ envahiront un royaume des Latins et le ruineront entièrement. L'Arménie, la Phrygie, la Dacie et la Norwége seront cruellement subjuguées par leurs ennemis ; elles seront pillées et dévastées d'une manière cruelle et irréparable. Plusieurs villes et plusieurs forts sur le Pô, le Tibre, le Rhône, le Rhin et la Loire, seront renversés par des inondations extraordinaires et par des tremblements de terre. Les royaumes de Chypre, de Sardaigne, d'Arles, seront affreusement et honteusement dévastés, pillés et presque détruits par la volonté divine. Entre les Aragonais et les Espagnols il y aura des troubles et une grande division, et ils se feront mutuellement la guerre, et il n'y aura point de paix entre eux jusqu'à ce qu'un de leurs royaumes soit entièrement détruit.

Avant que le monde arrive à l'année du Seigneur 1525, l'Église universelle et le monde entier gémiront sur la prise, la spoliation et la dévastation de la plus illustre et de la plus fameuse cité, capitale et maîtresse de tout le royaume des Français. Toute l'Église, dans tout l'Univers, sera persécutée d'une manière lamentable et douloureuse ; elle sera dépouillée et privée de tous ses biens temporels, et il n'y aura si grand personnage dans toute l'Église qui ne se trouve heureux d'avoir la vie sauve. Car toutes les églises seront souillées et profanées, et tout

(1) Probablement les Russes ainsi désignés parce qu'ils suivent la religion grecque.

culte public cessera, à cause de la crainte et de l'emportement de la rage la plus furieuse.

Les religieuses, quittant leurs monastères, fuiront çà et là flétries et outragées. Les pasteurs de l'Eglise et les grands, chassés et dépouillés de leurs dignités et de leurs prélatures, seront cruellement maltraités; les brebis et les sujets prendront la fuite, et resteront dispersés sans pasteur et sans chef.

Le chef suprême de l'Eglise changera de résidence, et ce sera un bonheur pour lui, ainsi que pour ses frères qui seront avec lui, s'ils peuvent trouver un lieu de refuge où chacun puisse, avec les siens, manger seulement le pain de la douleur dans cette vallée de larmes. Car toute la malice des hommes se tournera contre l'Eglise universelle, et par le fait elle sera sans défenseur pendant vingt-cinq mois et plus, parce que, pendant ledit espace de temps, il n'y aura ni pape ni empereur à Rome, ni régent en France.

Le monde n'estimera que ceux qui seront portés au mal et à la vengeance. Hélas ! les douleurs causées par tous les tyrans, les empereurs et les princes infidèles seront renouvelées par ceux qui persécuteront la sainte Eglise. En effet, la malice et l'impiété des Huns, et la cruelle inhumanité des Vandales, ne seront rien en comparaison des nouvelles tribulations, des calamités et des douleurs qui dans peu accableront la sainte Eglise; car les autels de la sainte Eglise seront détruits, les pavés des temples profanés, les monastères souillés et spoliés, parce que la main et la colère de Dieu exerceront leur vengeance contre le monde à cause de la multitude

et de la continuité des péchés. Tous les éléments seront altérés, parce qu'il est nécessaire que tout l'état du siècle soit changé; en effet, la terre, saisie de crainte, éprouvera en plusieurs lieux des secousses effrayantes, et engloutira les vivants; nombre de villes, de forteresses et de châteaux forts s'écrouleront et seront renversés à cause des tremblements de terre. Les productions de la terre diminueront; tantôt les plantes manqueront d'humidité, et tantôt les semences pourriront dans les champs, et les germes qui s'élèveront ne donneront pas de fruits. La mer mugira et s'élèvera contre le monde, et elle engloutira plusieurs navires et leurs équipages. L'air sera infecté et corrompu à cause de la malice et de l'iniquité des hommes. On verra dans le ciel des signes nombreux et très-surprenants: le soleil sera obscurci, et il paraîtra couleur de sang aux yeux de plusieurs personnes. On verra une fois, pendant environ quatre heures, deux lunes en même temps; auprès d'elle apparaîtront plusieurs choses étonnantes et dignes d'admiration. Des étoiles se choqueront, ce qui sera le signal de la destruction et du massacre de presque tous les hommes. Le cours naturel de l'air sera presque totalement changé et perverti à cause des maladies pestilentielles. Les hommes, aussi bien que les animaux, seront frappés de diverses infirmités et de mort subite: il y aura une peste inénarrable; il y aura une étonnante et cruelle famine qui sera si grande et telle par tout l'univers et surtout dans les régions de l'Occident, que, depuis le commencement du monde, jamais on n'a entendu parler d'une semblable. La

pompe des nobles disparaîtra, les sciences mêmes et les arts périront, et pendant un court espace de temps, l'ordre entier du clergé restera dans l'humiliation. La Lorraine sera dépouillée et plongée dans le deuil, et la Champagne implorera en vain le secours de ses voisins ; il ne lui en sera point donné, mais elle sera saccagée, pillée, et elle demeurera douloureusement dans la dévastation. Ce seront l'Irlande, la Sicile et l'Angleterre qui l'envahiront et la dévasteront. Mais vers l'an du Seigneur 1515, un peu avant ou après, ces provinces seront secourues par *un jeune captif qui recouvrera la couronne du lis* et étendra sa domination sur tout l'univers. Une fois bien établi, il détruira les fils de Brutus et leur île, en sorte qu'il n'en sera plus question, et qu'ils demeureront à jamais anéantis. Voilà ce qui concerne les tribulations qui doivent avoir lieu avant le rétablissement de la chrétienté.

Mais après que l'univers entier aura été en proie à des tribulations et à des misères si grandes et si nombreuses, pour que les créatures de Dieu ne restent pas entièrement sans espérance, il sera élu par la volonté de Dieu un pape parmi ceux qui auront échappé aux persécutions de l'Eglise, et ce sera un homme très-saint et doué de toute perfection, et il sera couronné par les saints anges et placé sur le saint-siège par ses frères qui, avec lui, auront survécu aux persécutions de l'Eglise et à l'exil.

Ce pape réformera tout l'Univers par sa sainteté, et ramènera à l'ancienne manière de vivre, conformément aux disciples du Christ, tous les ecclésiastiques ; et tous le respecteront à cause

de ses éminentes vertus ; il prêchera nu-pieds et ne craindra pas la puissance des princes. Aussi il en ramènera plusieurs au saint-siège en les tirant de leurs erreurs et de leur vie criminelle. Il convertira presque tous les infidèles, mais principalement les juifs.

Ce pape aura avec lui un empereur, homme très-vertueux, qui sera des restes du sang très-saint des rois des Français. Ce prince lui sera en aide et lui obéira en tout pour réformer l'univers, et sous ce pape et cet empereur l'univers sera réformé, parce que la colère de Dieu s'apaisera. Ainsi il n'y aura plus qu'une loi, une foi, un baptême, une manière de vivre. Tous les hommes auront les mêmes sentiments et s'aimeront les uns et les autres, et la paix durera pendant de longues années.

Mais après que le siècle aura été réformé, il paraîtra de nouveau plusieurs signes dans le ciel et la malice des hommes se réveillera. Ils retourneront à leurs anciennes iniquités et à leur détestable méchanceté, et leurs crimes seront pires que les premiers : c'est pourquoi Dieu amènera et avancera la fin du monde.

RÉFLEXIONS SUR CETTE PROPHÉTIE.

Cette prophétie présente un tableau vraiment frappant des crimes et des désastres de la révolution française de 1793 ; beaucoup d'événements annoncés regardent l'avenir. Au milieu des faits accomplis, s'en trouvent indiqués plusieurs autres qui ne se sont point réalisés ; d'un autre côté, les dates données par Jean de Vatiguerro

ne se rapportent point avec les événements, quoiqu'elles s'en rapprochent beaucoup plus d'après l'ère de Dioclétien ou des martyrs qu'en suivant l'ère vulgaire. Mais il faut remarquer que Vatiguerro, dans son avant-propos, ne se donne point pour prophète; il n'a fait que recueillir, dans les anciens auteurs et dans les recherches qu'il a faites dans ses nombreux voyages, les prédictions qu'il publie, auxquelles, sans doute, il a mêlé beaucoup du sien dans les dates qu'il indique. Ce qui le prouve, c'est l'incertitude où il paraît être lui-même sur les époques, dans plusieurs endroits. C'est ainsi qu'il dit souvent *un peu avant ou après* : ce qui prouve qu'il n'était nullement sûr lui-même de ces dates.

— XIII^e SIÈCLE. —

PROPHÉTIE DE L'ABBÉ WERDIN.

L'abbé Werdin vivait dans le XIII^e siècle, d'après l'auteur qui a recueilli sa prophétie. Il est mort le 6 des calendes de novembre 1279. Cette prophétie a été imprimée en 1600 dans un recueil en 2 volumes in-fol., t. II, p. 1007, sous le titre de *Vaticinium memorabile*. J. B. de Rocolles en a rapporté un passage dans son *Introduction générale à l'histoire* (1), passage que la

(1) 2 vol. in-12, Paris, 1672. *Bibliothèque royale*, G. 1449. — *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, G. 501.

Gazette de France a reproduit dans un de ses derniers numéros. Nous citerons seulement la traduction en faisant usage de celle qu'a donnée M. Dujardin dans son excellent recueil intitulé *l'Oracle*.

« Moi, abbé Werdin, d'Otrante, averti par mon Ange gardien que le temps de ma mort approchait, j'ai écrit sur ce parchemin les événements qui m'ont été révélés et qui doivent arriver à l'ouverture du sixième sceau. Et je les ai serrés dans cette petite cassette de marbre, recommandant, en vertu de la sainte obéissance, à Jacques d'Otrante, et à Maur de Palerme, mes disciples chéris, de la déposer dans mon tombeau avec mon cadavre.

« Lorsque sur la chaire de Pierre brillera une étoile éclatante, élue contre l'attente des hommes, au sein d'une grande lutte électorale, étoile dont la splendeur illuminera l'Église universelle, le tombeau qui renferme mon corps sera ouvert.

« Ce bon pasteur, gardé par les Anges, réparera bien des choses. Par son zèle et sa sollicitude, des autels seront construits, et des églises détruites seront relevées.

« Alors un gracieux jeune homme de la postérité de Pépin (1), se trouvant en pays étranger, viendra pour contempler la gloire de ce pasteur ; lequel pasteur placera, d'une manière admirable, ce jeune homme sur le trône de France jusque-là vacant. Il le couronnera et l'appellera

(1) On sait que les Capétiens ont la même origine que les Carlovingiens.

lui-même en aide dans son propre gouvernement. Après un petit nombre d'années, cette étoile s'éteindra, et le deuil sera général, car avec elle, en ce même temps, sera enseveli l'Aigle septuagénaire, qui laissera son aiglon sous la garde des premiers de la nation. De là tout tournera au pire. La bête dont la férocité est inouïe, qui porte une queue remplie du venin le plus amer, entrera dans sa demeure, et une quantité innombrable de serpents se multipliera.

« C'est pourquoi, quand le temps sera venu, ils pénétreront dans toutes les chambres des ecclésiastiques, et noieront dans des flots de sang les dignités sacerdotales. Et telles seront, dans tous les coins de la terre, la faim et les angoisses, que la plus grande partie des hommes appellera la mort. En ce temps-là nombre de villes périront victimes des guerres civiles et étrangères, principalement en Italie, tant au royaume de Naples qu'en Toscane. Malheurs si à craindre, malheurs si effrayants, que l'imagination n'en peut concevoir de plus terribles!... Otrante, ma patrie, sera de nouveau ravagée par le Dragon mahométan. Rome sera singulièrement ébranlée. Florence aussi sera frappée alors, elle attend la vengeance sous son chef apostat.

« Le nid des philosophes sera également agité, et Gènes sera exposée aux incursions de l'ennemi. Ainsi l'annonce le Seigneur. Les Turcs, avec des peuples qui seront en ce temps-là, souilleront Venise, et y livreront bataille à l'improviste. Tout le royaume de Sicile périra. Que

Dieu soit propice à ses serviteurs ! Beaucoup de monastères seront abîmés sous le venin de l'Aigle du Nord. Il y aura une grande effusion de sang à cause de deux combats entre les Français et les Hollandais. Oh ! qu'il est à désirer que Dieu détourne sa colère !

— 1410. —

PROPHÉTIE DE JÉRÔME BOTIN.

Cette prophétie a été imprimée en 1850 par M. Bricon dans son nouveau recueil de prédictions. Elle lui avait été communiquée par deux personnes dont une la possédait depuis 1805, et l'autre (le célèbre M. Bergasse) depuis 1790. Elle a été publiée de nouveau par M. Demonville en 1852, et par M. Dujardin en 1840. Ce dernier auteur a vu une copie de cette prédiction signée et parafée par MM. les abbés Harrissart et Niel et par monseigneur Dubourg, le 19 février 1819, à Saint-Louis-des-Illinois, dans l'Amérique du Nord.

Traduction d'une partie d'un vieux manuscrit de la bibliothèque des R. P. Bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Ce manuscrit commence par un traité de l'Influence des Lettres ; suit un petit poème en l'honneur de sainte Marthe, tous deux sans nom d'auteur ; le troisième qui suit est du révérend père Jérôme.

Le nécrologe de l'abbaye porte : Le 10 juil-

let 1420, mourut Jérôme Botin, de Cahors, âgé de 62 ans, homme recommandable par sa science, sa piété et sa sainteté ; qu'il repose en paix.

Au nom du Seigneur qui a créé toutes choses, voici les paroles que l'Esprit a dictées à Jérôme, serviteur du Seigneur, écrites au monastère de Saint-Germain des Prés à Paris.

« L'an mil quatre cent dix de la Conception, le souverain pontife Jean XXIII, gouvernant l'Eglise de Dieu sous le règne de Charles VI ; voici ce que l'Esprit lui a dicté.

« Malheur aux peuples, aux princes et aux rois qui gouvernent les peuples, parce qu'il viendra des temps de deuil et de chagrin ; le vent de la tribulation divisera et dispersera les hommes, et la terre sera couverte du sang des clercs, des nobles et du peuple. Malheur à ceux qui portent le glaive, parce que leurs épées seront teintes de leur sang... Les temps où ces choses viendront ne sont pas éloignés, a dit l'Esprit. Un siècle s'écoulera (1), et l'héritage du Seigneur sera divisé (2) ; et à cause de cet héritage, les princes combattront contre les princes, les peuples contre les peuples ; et l'intérêt, sous le masque de la réforme, tentera de tout renverser ; et, après un autre siècle (3), l'héritage du Seigneur sera sauvé, parce que sa main est au-dessus de la main des plus puissants. C'est ce que m'inspire l'Esprit.

« Malheur à la mer, malheur à la terre et à

(1) Le quinzième siècle.

(2) La réforme de Luther.

(3) Le seizième siècle.

ceux qui l'habitent maintenant et pour un siècle; malheur aux Gaulois et aux habitants des Iles (1), parce que l'héritage du Seigneur s'éloignera d'eux, et il y aura chez eux de grands gémissements pour le reste de cet héritage, a dit l'Esprit.

« Après un autre siècle (2), ou à peu près, l'héritage du Seigneur ne sera plus divisé, au moins pour les Gaulois : il régnera sur eux un prince duquel il est écrit (3) : Arme-toi de ton épée et la mets à ton côté. Prince très-puissant, il réunira les rois, les princes et les peuples; il gouvernera avec sagesse et puissance : c'est ce que dit l'Esprit. Son règne très-long sera un règne de justice et de force ; il sera en grande vénération , et sa mémoire sera florissante.

« Et après un autre siècle (4), les princes de la terre, et tous les peuples trembleront de fureur (5); et ce temps sera un temps de désespoir et d'iniquité , et on trouvera à peine un seul homme qui fasse le bien. C'est ce que le Seigneur m'inspire d'annoncer. Alors il régnera en France un prince (6), l'oint du Seigneur , homme doué de vertus, de douceur ; et les ouvriers d'iniquités mettront sa tête à prix, épuiseront contre lui leur malice, le réduiront en captivité, et sa fin sera plus malheureuse que le commencement, a dit l'Esprit.

(1) La réforme d'Angleterre.

(2) Le dix-septième siècle.

(3) Louis XIV.

(4) Le dix-huitième siècle.

(5) La révolution de France.

(6) Louis XVI.

« Après avoir mis en captivité lui et les siens, les princes et les grands seront entraînés à leur perte, et il y aura alors un grand deuil dans l'Eglise du Seigneur : il ne demeurera pas pierre sur pierre, les autels, les temples seront détruits, les vierges consacrées au Seigneur seront outragées, Ces hommes d'iniquité s'enivreront de folie, car ils auront des signes à leur tête et sur leurs édifices, a dit l'Esprit.

« Malheur aux princes et aux grands, parce que leur pouvoir sera détruit ; malheur aux peuples, parce que leurs mains seront teintes de sang ; malheur à ceux qui les gouvernent, parce qu'ils marcheront dans les sentiers d'iniquité, et qu'ils auront été enivrés du sang d'un roi innocent, des grands et du peuple, et que leur domination sera une domination de perversité, et leur règne un règne d'abomination, et que dans peu ils seront écrasés et périront : c'est ce que dit l'Esprit.

« Malheur aux princes et aux grands, malheur au peuple, parce que son roi sera immolé comme une brebis, ses proches seront tués ; d'autres seront dispersés, et ceux qui auront fait ces choses diront : *Amen*.

« Oui, malheur, mille fois malheur au peuple qui s'est révolté contre l'autorité et qui a renversé les lois : il a arraché de la prospérité jusqu'à la racine, il a brisé ses lis, l'aigle (1) planera sur lui, il ravira et détruira sa proie, a dit l'Esprit. La terre sera couverte du sang de ses habitants.

(1) Bonaparte.

« Ses enfants armés du glaive périront par l'épée, et ces maux innombrables, dit le Seigneur, n'apaiseront point encore ma colère ; mon bras sera levé sur lui ; il sera frappé de la verge de ma justice et du bâton de ma fureur : et la main qui l'opprimera sera l'instrument de ma colère sur lui et sur les nations : c'est ce que dit l'Esprit.

« Mais après que quatre siècles seront plus qu'écoulés (1), les autels de Belzébuth seront détruits. Les ouvriers d'iniquité seront détruits et périront. La rosée du ciel descendra sur la terre désolée et sur l'Église éplorée, et il y aura un enfant du sang du roi que donneront les gens d'Artois ; il gouvernera avec prudence et honneur la France, et l'esprit du Seigneur sera avec lui : c'est ce qu'a dit l'Esprit.

« Avant la fin du XVIII^e siècle, les ministres des autels pleureront et souffriront persécution pour la justice ; le pasteur sera frappé et le troupeau dispersé ; ce ne sera qu'après ce siècle (2), qu'il y aura un autre pasteur qui conduira les peuples dans l'équité et les rois dans la justice, il sera honoré des princes et des peuples ; mais avant qu'il ait établi son empire, que celui qui n'a point fléchi devant Baal fuie du milieu de Babylone, dit l'Esprit.

« Que chacun ne pense qu'à sauver sa vie, parce que voici le temps où le Seigneur doit, par la grandeur de ses vengeances, montrer la grandeur des crimes dont elle est souillée ; il

(1) Dix-neuvième siècle. Restauration.

(2) Dans le dix-neuvième siècle.

va faire retomber sur elle les maux dont elle a accablé les autres.

« Le Seigneur a présenté par la main de cette ville impie, désolatrice des peuples, meurtrière de ses prêtres, de ses rois et de ses propres enfants, le calice de ses vengeances à tous les peuples de la terre ; toutes les nations ont bu du vin de sa fureur ; elles ont souffert toutes les agitations de sa captivité et de sa barbarie ; mais en un moment Babylone est tombée et elle s'est brisée dans sa chute, a dit l'Esprit.

« Tout ceci arrivera pour épurer les bons et perdre les méchants, faire honorer l'Église de Dieu, faire craindre et servir le Seigneur.

« Telles sont les paroles que l'Esprit a manifestées à son serviteur Jérôme, qu'il a écrites d'après ses ordres, et dont la vérité sera reconnue dans le temps. *Ainsi soit-il.* »

— 1414. —

PRÉDICTION DU CARDINAL D'AILLY.

Le cardinal d'Ailly, qui s'occupait beaucoup d'astrologie, a composé sur ce sujet un ouvrage curieux qui a pour titre : *Tractatus de concordia astronomice cum theologia* (1490). Ce savant et vertueux prélat avait annoncé la révolution de 1789. Le *Journal des Débats* du 8 janvier 1840 s'exprime ainsi à ce sujet :

« Il faut appliquer cette remarque du bon

sens antique à la bizarre coïncidence qu'a découverte M. Ideler, de Berlin, en calculant, à la prière de M. de Humboldt, quelles années de notre ère répondaient aux grandes conjonctions de Saturne indiquées par le cardinal d'Ailly dans ses *Tables Alphonsines*, comme devant amener des événements extraordinaires. M. Ideler, en ayant soin de se servir de la première édition imprimée à Venise en 1492, y voit qu'une des grandes périodes de Saturne devait être accomplie en l'année qui répond à MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT NEUF. Le cardinal d'Ailly, qui écrivait en 1414, dit, au sujet de la conjonction de Saturne, pour 1789 : « *Si le monde vit jusque-là, ce que Dieu seul sait, il y aura alors de grandes et nombreuses vicissitudes et des révolutions étonnantes, surtout dans les lois. (Si mundus usque ad illa tempora duraverit, quod solus Deus novit, multæ tunc, magnæ et mirabiles alterationes mundi et mutationes futuræ sunt et maxime circa leges.)* » M. de Humboldt, en citant cette coïncidence accidentelle, se demande si cette prédiction d'une révolution, qui occupe une si grande place dans l'histoire du genre humain, a déjà été signalée par ceux qui se plaisent, de nos jours, à tout ce qui est mystique et ténébreux. Comme nous pensons, dit le rédacteur du *Journal des Débats*, qu'il ne l'a pas encore été ailleurs que dans son savant ouvrage, nous la consignons ici comme une chose curieuse en ce moment de recrudescence prophétique. »

— 1476. —

PRÉDICTION

DE JEAN MULLER (REGIOMONTANUS),

Évêque de Ratisbonne et célèbre mathématicien (1).

« Post mille expletos à partu Virginis annos,
 Et septingentos rursus abire datos,
 Octuagesimus octavus, mirabilis annus,
 Ingruet, et secum tristia fata feret.
 Si non hoc anno lotus *malus occidet orbis*.
 Si non in nihilum terra fretumque ruet,
 Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
 Imperia, et *luctus undique grandis erit.* »

« C'est-à-dire : Après *mille* ans accomplis depuis l'enfantement de la Vierge, et que, de plus, *sept cents* ans se seront écoulés, la *quatre-vingt-huitième* année sera une année bien étonnante, et entraînera avec elle de tristes destinées. Dans cette année, si toute la race perverse n'est pas frappée de mort, si la terre et la mer ne se précipitent pas dans le néant, du moins tous les empires du monde seront bouleversés, et il y aura de toutes parts un grand deuil. »

(1) Voyez *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1687, p. 285. — *Ibid.* 1^{er} février 1792. p. 254.

— XVI^e SIÈCLE. —

PRÉDICTION

D'UN MOINE DE PADOUE (1)

Du commencement du 16^e siècle

On lit dans une chronique du commencement du XVI^e siècle, conservée à Milan à la Bibliothèque ambrosienne, des prédictions dont une copie fut prise en 1809 par un Français attaché au prince Eugène Beauharnais. En voici un fragment relatif à Henri IV et à l'un de ses successeurs :

« Et y cettuy le qu'il sera le quatrième dé-
« nommé roy du nom de Henricus, tout menu
« infantule, gentil, adviendra au magnerand
« prognostyqué en sa lignée de parantelle. Et
« quart Henricus recueillera lance et mous-
« queton du tierce Henricus avecque coronne,
« de lys adornementée. Vascon né, a toujours
« Vascon gaudire siens, grands, nobles et vi-
« lains; courtisannera Venus chez echoppiers et
« en palais, voire que adoncques ne sera vist un
« home pareille de galantise et prédominance en
« gloire et joyeuseté.

« La Gallie, grand engins verra emoulvoir et
« les Hippaniens.... » (Ici il manque à la chro-
nique quelques mots effacés par le temps.) « Et
« aux Angles amytrueux se montrera en guerre
« à l'endroit de leur royne. Et quand aura esté

(1) *Gazette de France* du 19 juillet 1840.

« tant si moult ayncy que oncques ne se veist
 « roy aymé, occis sera en magnissime deuil de
 « tous et ung chacung.

« L'autre du mesme nom de Henricus, grand
 « aieul à lui moult remembrera après que dix
 « fois, dix fois deux ans et plus, voyra Gallie et
 « populus d'icelle conclutinés es mains aux ma-
 « gnes ebaïssements de joyes aux Asiatiques et
 « Europeans. »

Telles sont les lignes consignées, il y a plus de deux siècles, par un moine de Padoue dans un manuscrit que l'on peut rechercher au catalogue de la Bibliothèque ambrosienne.

— 1526. —

PRÉDICTION DE LICHTENBERGER (1).

Veniet aquila à parte orientali, alis suis super solem extensis, cum magnâ multitudine pullo- rum suorum in adiutorium filii hominis. Tunc castra destruentur, timor magnus erit in mundo. Illâ die in quâdam parte Leonis erit bellum inter principes crudeliùs quàm unquàm ad diem alium viderunt homines, et erit sanguinis diluvium.

(1) *Prognosticatio Joan. LICHTENBERGER. etc.*, 1526, 1 vol. petit in-4°, fol. 59. Voyez Bibliothèque royale, 1523, Z, n° 1051 — 1620, M, n°s 577 et 517. Bibliothèque Sainte-Geneviève, lettre V. 401. — Voyez aussi Ch. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, ch. 31. *Nostadamus*, par M. Baresté, p. 284.

Perdet lilium coronam, quam accipiet aquila, de quâ postmodum filius hominis coronabitur, etc.

Per quatuor annos sequentes erunt prælia multa in mundo, mala inter fidem sectantes. Et hoc tempore erunt tradenda omnia, major pars mundi destruetur. Caput mundi erit in terrâ destructum. Tunc filius hominis, transiens aquas, portabit signum mirabile ad terram promissionis. Et filius hominis, et aquila prævalerunt, et pax erit in toto orbe terrarum, et copia frugum.

TRADUCTION.— « Un empereur (1) suivi d'une multitude d'hommes viendra du côté de l'Orient, ses ailes étendues sur le soleil, pour aider le fils de l'homme. Alors on détruira les forteresses et une grande terreur se répandra parmi le monde. Il s'élèvera dans une partie de la Flandre (2) une guerre plus cruelle que toutes les guerres du passé, et il y aura un déluge de sang.

« Le roi des Français (3) perdra sa couronne; l'empereur la recevra, et quelque temps après on la placera sur la tête du fils de l'homme (4).

« Pendant les quatre années suivantes les nations se livreront de nombreux combats; des querelles s'élèveront parmi les sectaires de la foi,

(1) Dans la clef des mots symboliques, Lichtenberger indique le mot *aquila* comme signifiant empereur.

(2) *Leo*, la Flandre.

(3) *Lilium*, le lis, le Roi de France, qui a le lis pour emblème.

(4) Lichtenberger, quoique donnant plusieurs significations du *filius hominis*, ne nous dit pas quel est ce dernier *fils de l'homme*.

et une grande partie du monde sera détruite. La papauté (1) s'écroulera. Alors le fils de l'homme, traversant les mers, portera le signe merveilleux à la terre de promission. L'empereur et le fils de l'homme, étant devenus vainqueurs, feront régner la paix dans tout l'univers. »

PRÉVISION DE PIERRE TURREL ,

Philosophe et astrologue, recteur des écoles de Dijon (2)

« Laissons à tant à plus parler des choses faictes, et que ont faict, que quasi tous hommes savent, s'ils ne sont ignorants, et parlons de la huitième maxime, et merveilleuse conjonction que les astrologues disent estre faicte environ les ans de Nostre Seigneur MIL SEPT CENS OCTANTE ET NEUF (3), avec dix révolutions saturnelles; et outre VINGT-CINQ ANS après (4) sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament. Toutes ces choses considérées et

(1) *Caput mundi*, la papauté.

(2) *Le période, c'est-à-dire la fin du monde contenant la disposition des choses terrestres par la vertu et influence des corps célestes, composé par feu MAISTRE TURREL, etc.*, 2 septembre 1551, 1 petit volume grand in-12. Le savant M. Gilbert, ancien chef des bureaux de la Faculté de médecine, en possède un exemplaire. Voyez aussi Bibliothèque Sainte-Geneviève, lettre V, n° 400. — Voyez encore le *Nostradamus* de M. Baresté (p. 194), qui a fait des recherches bibliographiques fort curieuses sur cet ouvrage.

(3) En 1789. commencement de la révolution française.

(4) C'est-à-dire en 1814.

calculées, concluent les astrologues que si le monde jusques-là dure (qu'est à Dieu tant congneu), de très-grandes et admirables mutations et altérations seront au monde ; mesmement des sectes et des loix. Et la raison est : car lors avec les révolutions saturnelles, sera la couersion et réuolution du supérieur ciel le firmament, par laquelle les choses deuant dictes et mutations des sectes, les astrologues concluent que par aduventures enuiron les temps deuant dictz l'ANTECHRIST avec sa loy et damnable secte à la loy des chrestiens contreuindra. Et combien que ce ne soit point de son aduenement temps déterminé, et humaine certitude n'en peut estre congneue, touteffois, en parlant indéterminement, peult estre probable suspicion, et vraye semblable conjecture que dans les temps des susdictes viendra l'Antechrist, veu que, selon iceulx astrologues, après Mahomet doibt uenir *un homme puissant, lequel constituera une loy déshonnête, menteuse et magique*, pour ce, par semblable induction, on peult opiner que, après la secte de Mahomet, ne viendra point d'autres que celle de l'Antechrist. »

— 1550. —

PRÉVISION DE RICHARD ROUSSAT,

Chanoine de Langres (1).

P. 86. « Maintenant je dis que nous sommes en l'instant et approchons de la future rénovation du monde, environ *deux cent quarante-trois ans*, selon la commune supputation des historiographes, en prenant à la date de la compilation de ce présent traité. » (1550 et 245 font bien 1793.)

P. 169. « Venons à parler de la grande et merveilleuse conjunction que messieurs les astrologues disent être à *venir environ les ans de Notre Seigneur mil sept cent octante neuf* avec dix révolutions saturnelles : et outre *environ vingt-cinq ans après* sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament : toutes ces choses imaginées et calculées, concluent les susdits astrologues; que si le monde jusqu'à ce et tel temps dure (qui est à Dieu seul connu) de *très-grandes, merveilleuses et épouvantables mutations et altérations* seront en cet universel monde : *mêmement quant aux sectes et lois.* »

(1) *Le Livre de l'Estat et mutation des temps, prouant par authoritez de l'Escripiture sainte et par raisons astrologues, la fin du monde estre prochaine.* Lyon, 1550, p. 86 et 169. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, lettre V, n° 698. — Bibliothèque royale, G, 1260.

— 1542. —

PROPHÉTIE

DE PHILIPPE-DIEUDONNÉ-NOEL OLIVARIUS ,

Docteur en médecine, chirurgien et astrologue (1).

« La Gaule Itale verra naître non loin de son sein un être surnaturel ; cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats, un chemin, et deviendra leur premier chef. Ce chemin sinueux lui laiesera force peines : s'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus.

« Outre-mer sera vu guerroyant avec grande gloire et valeur, et guerroyera de nouveau le monde romain.

« Donnera lois aux Germains ; pacifiera troubles et terreurs aux Gaulois-Celtes, et sera ainsi nommé, non roi, mais par après appelé *Imperator* par grand enthousiasme populaire.

« Bataillera partout dans l'empire ; déchassera princes, seigneurs, rois, par deux lustres et plus. Puis il élèvera de nouveaux princes et seigneurs à vie, et parlant sur son estrade criera : *O sidera, o sacra!*

« Sera vu avec une armée forte de quarante-neuf fois vingt mille hommes piétons armés,

(1) *Mémoires de l'impératrice JOSÉPHINE*. Edit. de 1820 et 1827 (t. I, p. 470).

qui porteront armes et cornets de fer. Il aura sept fois sept mille chevaux montés d'hommes qui porteront, plus que les premiers, grande épée ou lance et corps d'airain. Il aura sept fois sept fois deux mille hommes qui feront jouer machines terribles, et vomiront et soufre et feu et mort. La toute suppute de son armée sera de quarante-neuf fois vingt mille hommes.

« Portera à dextre main un aigle, signe de la victoire à guerroyer.

« Donnera maints pays aux nations, et à chacun paix.

« S'en viendra dans la grande ville, ordonnant force grandes choses : édifices, ponts, ports de mers, aqueducs, canaux ; sera à lui tout seul, par grandes richesses, autant qu'un Romain, et tout dans la domination des Gaules.

« Aura femmes deux.....

« Et fils un seul. S'en ira guerroyant jusqu'où se croisent les lignes longitude et latitude, cinquante-cinq mois. Là, ses ennemis brûleront par feu la grande ville, et lui y entrera et sortira avec siens de dessous cendres, forcé ruines ; et les siens, n'ayant plus pain ni eau, par grande et décime froidure, qui seront si malencontreux, que les deux tierces parties de son armée périront, et en plus par demie l'autre, lui n'étant plus dans sa domination.

« Lors le grand homme, abandonné, trahi par les siens amis, pourchassé à son tour par grande perte jusque dans sa propre ville, par grande population européenne. A la sienne place seront mis les rois du vicil sang de la Cape.

« Lui, contraint à l'exil dans la mer dont est venu si jeune, et proche de son natal lieu, y demeurant par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats, qui n'étant plus que sept fois, sept fois, sept fois deux fois de nombre. Aussitôt les onze lunes parachevées, que lui et les siens prendre navire et venir mettre pied sur terre celle-gauloise.

« Et lui, cheminera vers la grande ville où s'être assis le roi du viel sang de la Cape, qui se lève, fuit, emportant avec lui ornemens royaux; pose chose en son ancienne domination; donne aux peuples force lois admirables.

« Ains, déchassé de nouveau par trinité population européenne, après trois lunes et tiers de lune, est remis à la sienne place le roi du viel sang de la Cape. Et lui, cru mort par ses peuples soldats, qui, dans ce temps, garderont pénales contre leur cœur.

« Les Celtes et les Gaulois, comme tigres et loups s'entre-dévoreront. Le sang du viel roi de la Cape sera le jouet de noires trahisons. Les malencontreux seront déçus, et par fer et par feu seront occis : le lis maintenu; mais les derniers rameaux du viel sang seront encore menacés.

« Ains guerroyeront entre eux.

« Lors un jeune guerrier cheminera vers la grande ville; il portera lion et coq sur son armure (1). Ainsi la lance lui sera donnée par grand prince d'Orient.

(1) Une chose assez extraordinaire, c'est que les architectes de la colonne de juillet élevée sur la place de la Bastille, ont choisi pour ornements symboliques de ce monument le *coq* et le *lion*...

« Il sera secondé merveilleusement par peuples guerriers de la Gaule belge qui se réuniront aux Parisiens pour trancher troubles, réunir soldats, et les couvrir tous de rameaux d'oliviers.

« Guerroyant encore avec tant de gloire sept fois sept lunes, que trinité population européenne par grande crainte et cris et pleurs, offrent leurs fils en otages, et ployent sous les lois saines, justes et aimées de tous.

« Ains paix durant vingt-cinq lunes.

« Dans *Lutetia* la Seine rougie par sang, (suite de combats à outrance), étendra son lit par ruine et mortalité. Séditions nouvelles de malencontreux *maillotins*.

« Ains seront pourchassés du palais des rois par l'homme valeureux ; et par après les immenses Gaules déclarées par toutes les nations grande et mère nation. Et lui sauvant les anciens restes échappés du vieux sang de la Cape règle les destinées du monde, se fait conseil souverain de toute nation et de tout peuple ; pose base de fruit sans fin, et meurt. »

RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTHENTICITÉ DE CETTE PROPHÉTIE.

M. Baresté a donné, dans le feuillet du journal *le Capitole*, du 21 octobre 1859, et ensuite dans son *Nostradamus*, les renseignements suivants sur l'authenticité de cette prophétie :

« L'histoire de cette prophétie (qui n'a pas été écrite après coup ainsi que nous le démontrons tout à l'heure) est très-extraordinaire. Ce-

lui qui découvrit ce fameux livre est François de Metz, cousin de François de Neuschâteau, et secrétaire général de la Commune de Paris. Comme cette histoire n'est rapportée nulle part, et que nous seuls avons été à même de la connaître, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la leur donnant en entier.

« Tout le monde sait qu'à la fin de 1792, et au commencement de 1793, les maisons royales, les châteaux, les monastères, les abbayes et les églises furent pillés par ordre des *Montagnards*. En agissant ainsi, on voulait, suivant eux, dérober et anéantir tous les papiers qui avaient rapport soit aux prêtres, soit aux nobles ou aux rois. Les livres des bibliothèques publiques, et particulièrement les actes sur parchemin, les manuscrits de toutes espèces, étaient apportés à la Commune; là on procédait à leur accusation, à leur mise en liberté ou à leur condamnation : les uns étaient gardés intacts, les autres brûlés sur l'heure.

« On avait, un jour du mois de juin 1793, pillé bon nombre de bibliothèques. La grande salle dans laquelle on déposait ces papiers était pleine; François de Metz et plusieurs employés procédaient au dépouillement de ces manuscrits.

« Il y avait, ce jour-là, peu d'ouvrages imprimés. Après avoir enregistré des livres de théologie, de physique, d'histoire, d'astronomie, etc., ils arrivèrent à un endroit où étaient étendus des in-12, des in-8° et des in-4°, tous reliés en parchemin et portant un signe particulier. Quelques employés disaient que ces ouvrages prove-

naient de la bibliothèque des Bénédictins, d'autres pensaient qu'ils faisaient partie de la riche collection bibliographique des Génovéfains. Quelle fut leur surprise, en ouvrant ces livres, de voir qu'ils contenaient des traités sur les sciences occultes, sur l'astrologie, l'alchimie, la nécromancie, la chiromancie et les prophéties.

« Ils avaient presque catalogué tous ces ouvrages de peu de valeur, et qui ne devaient point recevoir les honneurs du bûcher, quand un petit in-12 frappa leur attention : c'était le *Livre des Prophéties*, composé par Philippe-Dieu-donné-Noël Olivarius, docteur en médecine, chirurgien et astrologue. Ce livre contenait plusieurs prophéties de peu d'importance sans nom d'auteur ; mais celle-ci était signée. A la dernière page, on voyait en gothique : *Finis*, et plus bas, 1542 en chiffres du seizième siècle. François de Metz la lut en entier ; mais il n'en comprit pas le sens, et l'avoua plus tard à sa fille, madame de M..... Cependant, elle lui sembla si extraordinaire, qu'il la copia et la réunit à plusieurs autres prophéties copiées aussi par lui, et que nous avons retrouvées dans ses papiers. La copie textuelle de la prophétie d'Olivarius, écrite de la main même de François de Metz, est datée de l'an 1793. — Ainsi il ne peut plus y avoir aucun doute à cet égard. »

— 1844. —

PROPHÉTIE DU SOLITAIRE D'ORVAL (1).

[N. La première partie de cette prophétie a été omise dans les copies qui en ont été faites au commencement de la révolution française. On n'en possède aujourd'hui que la seconde partie commençant à Napoléon.]

*Prévisions certaines révélées par Dieu à un solitaire
pour la consolation des enfants de Dieu.*

SUITE.

En ce temps-là, un jeune homme venu d'outremer dans le pays du Celta-Gaulois se manifestera par conseil de force, mais les grands ombragés, l'enverront guerroyer dans l'isle de la captivité. La victoire le ramènera au pays premier. Les fils de Brutus moult stupides seront à son approche, car il les dominera, et prendra nom empereur.

Moults hauts et puissans rois sont en crainte

(1) Insérée dans les ouvrages suivants : *Journal des villes et campagnes*, numéro du 20 juin 1839 ; — *Propagateur de la Foi*, t. IV, p. 552 ; t. V, p. 157 et 155 ; *Tablettes du Chrétien*, p. 489 ; — journal *l'Invariable* de Fribourg, t. XIII, 1839 ; — *l'Oracle*, par M. Dujardin, mars 1840 ; — *Nostradamus*, par M. Baresté, 1840 ; — publiée séparément en une brochure de neuf pages le 16 janvier 1840, chez Maillet, éditeur. — L'auteur du présent recueil a obtenu avant l'époque de ces publications diverses copies toutes semblables entre elles, et ne présentant aucune différence avec celles qui ont été publiées.

vraie, car l'aigle enlève moult sceptres et moult couronnes. Piétons et cavaliers, portant aigles sanglantes, avec lui courent autant que mouchérons dans les airs; et toute l'Europe est moult ébahie, aussi moult sanglante, car il sera tant fort que Dieu sera cru guerroyer avec lui. L'Église de Dieu se console tant peu en oyant ouvrir encore ses temples à ses berbis tout plein égarrées, et Dieu est béni.

Mais c'est fait, les lunes sont passées, le Vieillard de Sion crie à Dieu de son cœur moult endolori par peine cuisante, et voilà que le puissant est aveuglé pour péché et crimes.

Il quitte la grande ville avec une armée si belle que oncques se vit jamais si telle, mais point de guerroyer ne tiendra bon devant la face du tempe et voilà que la tierce part de son armée et encore la tierce part a péri par le froid du Seigneur puissant. Mais deux lustres sont passés d'après le siècle de la désolation, comme j'ai dit à son lieu; tout plein fort ont crié à Dieu les veuves et les orphelins, et voilà que Dieu n'est plus sourd.

Les hauts abaissés reprennent force et font ligue pour abattre l'homme tant redouté; voici venir avec eux le vieux sang des siècles qui reprend place et lieu en la grande ville ce pendant que l'homme dit moult abaissé va au paÿs d'outremer d'où était advenu.

Dieu seul est grand; la lune onzième n'a pas lui encore, et le fouet sanguinolent du Seigneur revient en la grande ville et le vieux sang quitte la grande ville. Dieu seul est grand, il aime son peuple et a le sang en haine, la cinquième lune

a relui sur maints guerroyers d'Orient ; la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre : c'est fait de l'homme de mer.

Voici encore venir le vieux sang de la Cap. Dieu veut la paix et que son saint nom soit béni. Or , paix grande et *florissante* sera au pays du *céleste* Gaulois. La fleur blanche est en honneur moult grand , la maison de Dieu chante moult saints cantiques. Cependant les fils de Brutus oyent avec ire la fleur blanche et obtiennent règlement puissant , ce pourquoi Dieu est encore moult fâché à cause de ses élus et pour ce que le saint jour est encore moult profané ; ce pourtant Dieu veut éprouver le retour à lui par 18 fois 12 lunes. Dieu seul est grand, il purge son peuple par maintes tribulations, mais tousiours les mauvais auront fin.

Sus donc lors une grande conspiration contre la fleur blanche chemine dans l'ombre par vue de compagnie maudite, et le pauvre vieux sang de la Cap quitte la grande ville et moult gaudissent les fils de Brutus : Oyez comme les servants Dieu crient tout fort à Dieu et que Dieu est sourd par le bruit de ses flèches qu'il retrempe en son ire pour les mettre au sein des mauvais. Malheur au *céleste* Gaulois ! le Coq effacera la fleur blanche et un grand s'appelle le roi du peuple. Grande commotion se fera sentir chez les gens, parce que la couronne sera posée par mains d'ouvriers qui ont guerroyé dans la grande ville.

Dieu seul est grand ; le règne des mauvais sera vu croître ; mais qu'ils se hâtent, voilà que les pensées du *céleste* Gaulois se choquent et

que grande division est dans l'entendement.

Le roi du peuple en abord vu moult foible et pourtant contre ira bien des mauvais ; mais il n'étoit pas bien assis et voilà que Dieu le jette bas.

Hurlez , fils de Brutus , appelez sur vous les bêtes qui vont vous dévorer. Dieu grand ! quel bruit d'armes ! Il n'y a pas encore un nombre plein de lunes et voici venir maints guerroyers. C'est fait, la montagne de Dieu désolée a crié à Dieu ; les fils de Juda ont crié à Dieu de la terre étrangère , et voilà que Dieu n'est plus sourd. Quel feu va avec ses flèches , dix fois six lunes et puis encore six fois dix lunes ont nourri sa colère. Malheur à toi grande ville ! voici des rois armés par le Seigneur ; mais déjà le feu t'a égalee à la terre ; pourtant les justes ne périront pas, Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu , le grand ruisseau a conduit toutes rouges de sang ses eaux à la mer , et la Gaule vue comme délabrée va se rejoindre.

Dieu aime la paix ; venez, jeune prince, quittez l'isle de la captivité , oyez , joignez le lion à la fleur blanche , venez. Ce qui est prévu , Dieu le veut : Le vieux sang des siècles terminera encore de longues divisions ; lors un seul pasteur sera vu dans la céleste Gaule. L'homme puissant par Dieu s'asoyera bien, moult sages réglements appelleront la paix. Dieu sera cru d'avec lui tant prudent et sage sera le rejeton de la Cap. Grâce au père de la miséricorde la sainte Sion *rechante* dans ses temples un seul Dieu grand.

Moult brebis égarées s'en viennent boire au ruisseau vif : trois princes et rois mettent bas le manteau de l'erreur et oyent clair en la foi de

Dieu. En ce temps-là un grand peuple de la mer reprendra vraie croyance en deux tierces parts. Dieu est encore béni pendant quatorze fois six lunes et six fois treize lunes. Dieu est saoul d'avoir baillé des miséricordes et ce pourtant il veut pour ses bons *prolonger* la paix encore pendant dix fois douze lunes. Dieu seul est grand. Les biens sont faits, les saints vont souffrir. L'homme du mal arrive de deux sangs, prend naissance. La fleur blanche s'obscurcit pendant dix fois six lunes et six fois vingt lunes, puis disparaît pour ne plus paraître.

Moult mal, guère de bien en ce temps là : moult villes périssent par le feu ; sus donc Israel vient à Dieu Christ tout de bon. Sectes maudites et sectes fidèles sont en deux parts bien marquées.

Mais c'est fait : lors, Dieu seul sera cru et la tierce part de la Gaule et encore la tierce part et demie n'a plus de croyance. Comme aussi tout de même les autres gens.

Et voilà déjà six fois trois lunes et quatre fois cinq lunes que tout se sépare et le siècle de fin a commencé. Après un nombre non plein de lunes, Dieu combat par ses deux justes et l'homme du mal a le dessus. Mais c'est fait, le haut Dieu met un mur de feu qui obscurcit mon entendement et je n'y vois plus. Qu'il soit loué à jamais. Amen.

RÉFLEXIONS SUR CETTE PROPHÉTIE.

Cette prophétie est si extraordinaire, elle diffère tellement des autres prédictions par la clarté des

détails et des dates, par l'accomplissement évident des faits qui se sont passés et par les craintes légitimes qu'elle pourrait inspirer pour l'avenir, que la première pensée qui vient à l'esprit, après l'avoir lue, c'est qu'elle a été écrite après les événements, que c'est une œuvre moderne postérieure à 1850. Il est certain qu'elle n'a commencé à faire de bruit et à se répandre que depuis cette époque. Mais l'incrédulité que fait naître sa première lecture, relativement à son authenticité, diminue bientôt, quand on connaît les nombreux renseignements qu'ont publiés sur cette production deux journaux estimables, *le Propagateur de la Foi* et *l'Invariable*, de Fribourg, ainsi que les savants auteurs de *l'Oracle* et de *Nostradamus*. Voici un précis de ces documents :

RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTHENTICITÉ
DE LA PROPHÉTIE D'ORVAL.

Renseignements publiés par le Propagateur de la Foi (1). — « Nous avons extrait ces renseignements d'une lettre écrite le 2 juillet 1859 (de Nancy) par le plus noble et le plus consciencieux savant de la province de Lorraine. Voici ces renseignements :

« L'abbaye d'Orval (2), de l'ordre de Cîteaux, est située dans le diocèse de Trèves, frontière du Luxembourg.... Lorsque les Français révolu-

(1) T. V, p. 26, 157, 154.

(2) Le village d'Orval (*Aurea vallis*), dont il s'agit, est à deux lieues et demie de Montmédy. (*Note du Propagateur.*)

tionnaires vinrent faire le blocus de Luxembourg, où commandait le maréchal de Bender, et où s'étaient réfugiés un grand nombre d'émigrés lorrains, l'abbé d'Orval et ses moines arrivèrent dans la place avec leurs vases sacrés, leurs ornements les plus précieux et une partie de leurs *archives*, qu'ils apportèrent dans leur *Refuge*. (On appelait ainsi les maisons que les monastères des environs possédaient à Luxembourg en cas de siège.)

« Au bout de quelques jours, l'abbé, en mettant en ordre les papiers qu'il avait sauvés, trouva les *Prévisions d'un Solitaire*, imprimées en 1544, et attribuées à un moine appelé Philippe Olivarius. Il les apporta au maréchal qui, dit-on, en rit beaucoup. Mais les Français de distinction qui se trouvaient dans son salon en prirent des copies qui se répandirent dans toute la ville et au delà.

« La mort de Louis XVI, si bien annoncée dans ces *Prévisions*, leur donna une vogue extraordinaire. Madame la comtesse Adèle de Ficquelmont, chanoinesse de Poussai, en émigration avec son père, en entendit lire des copies chez le comte de la Tour, son oncle, depuis ministre de la guerre à Vienne. Elle épousa à son retour en France M. le comte de Monturux-Ficquelmont, et j'ai épousé sa fille cadette.

«... Voici l'extrait d'une lettre adressée de Verdun, le 4 mars 1831, à M. de la Salle, de Nancy, chevalier de Saint-Louis, par M. l'abbé Mansuy, grand vicaire de l'évêché de Verdun :
 « Quant à la prévision d'Orval, elle me fut com-
 « muniquée par un prêtre bien respectable qui

« l'avait vue à Orval au moment de la révolution
 « et étant encore laïque... Toutes les personnes
 « dont je vous parle sont dignes de foi... »

« Lorsque nous avons eu publié dans notre
 quatrième volume un fragment de cette prophé-
 tie, nous nous sommes rappelé qu'un reli-
 gieux, savant et noble personnage, habitant Fri-
 bourg depuis quelques années (M. le comte
 O'Mahoni), possédait une copie de cette prophé-
 tie, et avait recueilli avec soin des renseigne-
 ments *certain*s sur son authenticité.

« Répondant à une lettre que nous avons eu
 l'honneur de lui écrire le 16 août, il a bien voulu
 nous faire connaître le résultat de ses *exactes et*
minutieuses recherches relatives à ladite pro-
 phétie. Voici un extrait de sa lettre, datée de
Fribourg, le 28 août 1839.

«.... Je ne connaissais que de nom *le Propa-*
 « *gateur de la Foi.* Je ne doute pas que, fidèle
 « à son titre, il ne contribue à répandre la *vraie*
 « lumière dans notre siècle de ténèbres, et je fais
 « des vœux pour son succès.

« J'ai cherché à la page indiquée le fragment
 « que vous avez donné de la prédiction d'Orval.
 « Je regrette que des circonstances ne vous
 « aient pas permis de la publier entière. Il y a
 « aussi, dans votre texte, quelques inexactitudes,
 « très-peu importantes quant au sens, mais qui
 « cependant doivent être rectifiées. Dans ce but,
 « je vous enverrai incessamment cette pièce
 « dans *toute sa pureté*, car j'ai fait, à cet égard,
 « d'*exactes et minutieuses recherches*, et je
 « crois avoir acquis la plus haute certitude *hu-*
 « *maine* possible de son authenticité. J'ai com-

« paré des copies venues de lieux différents, de
 « personnes inconnues les unes aux autres, j'ai
 « recueilli les témoignages les plus respectables
 « et les plus *divers*, et tout s'est trouvé d'accord
 « pour me convaincre. »

« A ce témoignage, qui en résume beaucoup
 d'autres, dit le *Propagateur*, et qui est pour
 nous d'un grand poids, nous ajoutons ceux qui
 nous sont parvenus d'ailleurs.

« Nous pouvons affirmer que la *Prophétie
 d'Orval* est connue :

« Depuis la fin du siècle dernier, de la famille
 T..., de Verdun ;

« Depuis une époque presque aussi éloignée,
 du père G....., provincial d'un ordre religieux ;

« Depuis près de vingt ans, de M. de C..., de
 Metz ;

« Depuis très-longtemps, de l'évêché de Ver-
 dun, et notamment de messieurs les grands
 vicaires ;

« Depuis 1811, d'un ecclésiastique véné-
 rable, selon l'affirmation qu'il en a donnée à
 un illustre personnage. »

RENSEIGNEMENTS PUBLIÉS PAR L'INVARIABLE
 DE FRIBOURG,

Journal rédigé par M. le comte d'O'Ma-
 honi (1) : « Nous dirons franchement (c'est l'*In-
 « variable* qui parle) que si des journaux de
 « France n'avaient pas pris l'initiative de cette
 « publication, et si nous n'étions pas mainte-

(1) Tom. XIII.

« nant assurés de son utilité par l'impression
 « qu'elle a déjà produite, peut-être n'aurions-
 « nous pas osé assumer la responsabilité de *pre-*
 « *mier éditeur*. Et la preuve de notre réserve à
 « cet égard, c'est que nous connaissions cette
 « prédiction depuis longtemps, depuis plus long-
 « temps même que le journal qui vient de la
 « publier; c'est que, quelque respectable que
 « fût la source première d'où nous la tenions, et
 « malgré le caractère frappant d'inspiration
 « qu'elle présente, nous avons depuis plusieurs
 « années, directement et indirectement, en
 « France et à l'étranger, recueilli, sur son au-
 « thenticité, le témoignage d'hommes pieux,
 « éclairés, dignes de foi, quelques-uns très-
 « éminents dans l'Église, et qui tous nous ont af-
 « firmé connaître cette prédiction, dix, vingt,
 « trente ans même avant les événements qu'elle
 « annonçait si clairement et que nous avons vus
 « en partie s'accomplir. Et si nous ne nommons
 « pas les personnes de qui nous tenons ces co-
 « pies ou ces témoignages, c'est qu'il nous sem-
 « blerait inconvenant de le faire sans leur en
 « avoir demandé et en avoir obtenu l'autorisa-
 « tion. »

RENSEIGNEMENTS DONNÉS PAR M. DUJARDIN,
 DANS L'ORACLE.

Un juge de la connaissance de M. Dujardin écrivit à M. Mansuy, cité par *le Propagateur de la Foi*, pour savoir s'il avait bien réellement donné, sur la prophétie d'Orval, les renseignements publiés par ce journal. Voici

la réponse de ce respectable ecclésiastique :

« Verdun-sur-Meuse, le 25 novembre 1859.
 « — Il est vrai, et très-vrai, monsieur, que j'ai
 « entendu raconter souvent, depuis 1810, alors
 « que j'étais vicaire à Verdun, jusqu'en 1825
 « que j'y étais supérieur du séminaire, les évé-
 « nements annoncés dans les *Prévisions d'Orval*,
 « par un magistrat, qui, veuf, se fit prêtre
 « en 1817, et mourut chanoine de Verdun
 « en 1825. (Il s'agit de M. Lagrellette.) Un de
 « ses amis, aussi pieux que lui et juge à Varen-
 « nes, avait lu la pièce à Orval même, en 1792, et
 « lui en avait rapporté tous les points les plus
 « remarquables, qu'il nous racontait sans en
 « avoir tiré de copie... D'autres avaient fait des
 « copies de la *Prévision*, etc... Signé : MANSUY,
 « chanoine doyen.»

M. Dujardin, qui s'est occupé avec beaucoup de zèle de rechercher tout ce qui peut établir l'authenticité des prévisions du solitaire d'Orval, a reçu, entre autres documents, un long mémoire que lui a adressé de L... un M. de L... Ce monsieur, dont le nom est connu de M. Dujardin, a copié cette prophétie en novembre 1851. Elle lui avait été communiquée par un chanoine arrivant de Bar-le-Duc, où elle était connue de plusieurs personnes depuis 1816. M. L.... écrivit au curé de M..., ville voisine du lieu où était Orval : celui-ci lui répondit le 4 avril 1855, après avoir fait de nombreuses recherches : « Il est certain
 « et hors de doute que les prévisions d'un soli-
 « taire, telles que vous les connaissez, ont été
 « copiées dans l'abbaye d'Orval avant la révolu-
 « tion française, c'est-à-dire avant 1790. Elles

« ont été présentées et lues dans l'abbaye même
 « à cette époque. M. le baron de Manouville,
 « homme de sens et de religion, atteste les y
 « avoir lues alors, sans y attacher l'importance
 « qu'il y a reconnue depuis. Des dames émigrées
 « en ont eu connaissance aussi dans leur exil.
 « Bien des ecclésiastiques, entre autres M. le curé
 « de S***, en ont certainement eu connaissance
 « avant la révolution de 1850. IL RESTE DONC BIEN
 « ETABLI QUE CETTE PROPHÉTIE, *telle qu'elle est*
 « *connue aujourd'hui*, REMONTE A UNE ÉPOQUE PLUS
 « REÇULÉE *que les faits qu'elle précise d'une ma-*
 « *nière si claire qu'elle paraîtrait avoir été faite*
 « *après l'événement, et qu'en conséquence un*
 « *esprit sage et judicieux peut y ajouter foi pleine*
 « *et entière...* »

M. de L.... écrivit aussi à M. le curé de Sedan qui passait pour connaître depuis longtemps la prophétie d'Orval. Cet ecclésiastique lui répondit le 26 juin 1859 : « J'ai entendu souvent parler de
 « ces *Prévisions*, MÊME PENDANT MON ÉMIGRATION,
 « sans en avoir vu le texte. *Ce n'est que sous la*
 « *Restauration qu'il m'a été communiqué*, com-
 « prenant tout ce qui regarde le règne de Napo-
 « léon, le retour des Bourbons, leur départ, et
 « tout le reste, jusqu'à l'apparition de l'Ante-
 « christ. Orval, où j'ai passé quelques instants
 « avant la première révolution, n'est qu'à six
 « lieues d'ici; j'ai eu occasion d'y retourner pour
 « en voir les ruines, qui m'ont fait reculer d'hor-
 « reur, et me suis trouvé à portée de prendre
 « tous les documents relatifs à cette pièce si in-
 « téressante. Je suis assuré que les personnages
 « les plus considérables et les plus dignes de foi

« dans nos contrées et ailleurs y ont la plus
 « grande confiance QUE JE PARTAGE MOI-MÊME. »

Enfin M. Dujardin en publiant séparément le 16 janvier dernier la prophétie d'Orval, l'a fait précéder d'un avertissement ainsi conçu :

« Une personne infiniment respectable que nous ne pouvons nommer, possède depuis 1825 cette PROPHÉTIE qu'elle a extraite ELLE-MÊME d'un petit livre IMPRIMÉ à Luxembourg, portant la date de 1544. Elle ne l'a copiée qu'à commencer de ces mots : *Un jeune homme venu d'outre-mer*, parce que les feuillets qui précédaient étaient tellement altérés, qu'ils étaient entièrement illisibles en beaucoup d'endroits. »

Ces mots paraissent en contradiction avec ce que dit M. Dujardin un peu plus haut (p. 81) : « Ce livre dont nous ne pouvons reproduire que la fin ne se trouve plus, il gît peut-être dans la poussière de quelque bibliothèque. » Comment ce livre ne se trouverait-il plus s'il a été copié en 1825 ? La personne respectable qui l'a eu entre les mains doit le posséder encore, ou s'il ne lui appartenait pas, elle doit se rappeler la personne ou la bibliothèque auxquelles elle l'avait emprunté. Nous espérons que dans une prochaine édition de son livre, M. Dujardin, continuant ses intéressantes recherches, répondra à ces questions qui sont du plus haut intérêt. Un seul exemplaire retrouvé du recueil imprimé à Luxembourg en 1544 dispenserait d'une foule de témoignages laborieusement recueillis et qui, malgré leur importance et leur gravité, ne peuvent jamais égaler la vue de l'ouvrage original. Nous nous proposons, de notre côté, de ne rien

négliger pour arriver au même résultat. Les personnes qui voudront faire des recherches sur cette prophétie devront se rappeler l'avertissement que donne M. Dujardin à la fin de *l'Oracle*, savoir : que la personne qui a copié en 1825 cette prophétie, sur un exemplaire de l'édition publiée à Luxembourg en 1544, a déclaré que ce livre était un recueil de diverses prophéties principalement sur l'Allemagne et sans nom d'auteur.

— 1555. —

PRÉDICTION DE TORQUATUS (1)

SUR L'ÉGYPTE ET LA TURQUIE.

La fortune flottera entre les Turcs et les Egyptiens ; tantôt ceux-ci battront leurs ennemis, et tantôt ils seront vaincus par eux. Et lorsque enfin les Egyptiens succomberont, ce sera après avoir chèrement vendu leur chute aux Turcs...

Les chrétiens traverseront la mer dans un élan spontané, avec tant de rapidité et tant de troupes que l'on croira que toute la terre chrétienne vole en Orient....

La foi de N. S. Jésus-Christ sera portée dans les provinces de l'Orient, la croyance de Mahomet cessera, et les Mahométans, les Indiens

(1) *Prognosticon D. M. A. TORQUATI*, Antwerp., 1555 (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Q, n° 296).

et les Juifs demanderont le baptême de Jésus-Christ.

Les Turcs embrasseront la foi du Christ, et les chrétiens qui avaient renié le Christ reviendront sous son joug si doux, et les empires seront soumis à un seul souverain...

PROPHÉTIE

SUR L'AVENIR DE L'ARABIE ET DE L'ISLAMISME (1).

Un jour la Mecque, Médine et autres villes de l'Arabie heureuse seront détruites, et les cendres de Mahomet, ainsi que de ses partisans, seront dispersées sous les quatre vents du ciel. Ce sera un certain prince chrétien, né dans un pays septentrional qui exécutera tout cela, et il prendra en même temps possession de l'égypte et de la Palestine.

— 1861. —

PROPHÉTIE SUR LA TURQUIE (2).

Les Turcs seront extirpés. On verra les hommes passer la mer par grandes compagnies, et

(1) *Journal d'Anvers*, décembre 1821; *Constitutionnel* du 31 décembre 1821; *Propagateur de la Foi*, t. V, p. 10.

(2) *Recueil chrétien*, par G. de Bonnet, Paris 1611, p. 34 (Bibliothèque de l' Arsenal, lettre T, n°6811).

l'église de Sainte-Sophie sera en valeur, et viendra toute félicité. Le Lion sauvage (Turc) sera amené à la mère église chrétienne, avec un laz de soie, et sera faite nouvelle réformation qui durera long-temps. Et le nom de l'empereur des Turcs ne sera plus ouy entre les catholiques.

— 1558. —

PROPHÉTIES DE NOSTRADAMUS (1).

Nous choisirons parmi les prophéties de Nostradamus celle qu'il est le plus facile de comprendre et qui se rapportent aux grands événements qui se sont passés en Europe et principalement en France, depuis le XVI^e siècle jusqu'au XIX^e. Nous y en ajouterons quelques-unes de celles qui regardent l'avenir de la France et de l'Europe, en nous aidant, pour les unes et les autres, des ingénieuses interpréta-

(1) Il existe un grand nombre d'éditions des prophéties de Nostradamus. La première date de 1555. L'auteur en a publié ensuite plusieurs autres jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1566. Les principales parmi les anciennes sont les suivantes : *Prophéties de maître Michel Nostradamus*, Lyon, chez Macé Bonhomme, 1555 ; — autre édition, Lyon, chez Pierre Rigaud, 1558 ; — autre, Paris, chez Pierre Ménier, 1589 ; — autre, 1605, publiée par Vincent Seve de Beaucaire ; — autre, Troyes, chez Pierre Chevillot, 1629 ; — autre, Leyde, 1650, publiée par Pierre Lessen ; — autre, Amsterdam, 1768, chez Jean Jausson (Elzevir). — Il en existe plus de vingt autres éditions qu'il serait trop long de citer.

tions de MM. Théodore Bouys (1), Girault (2), Eugène Barest (3), Telmunder (4).

RÉVOLUTION FRANÇAISE (1792).

« Et commençant icelle année sera faicte plus
 « grande persécution à l'Eglise chrétienne qui
 « n'a esté faicte en Afrique et durera cette icy
 « jusques à l'an MIL SEPT CENS NONANTE DEUX,
 « *que l'on cuidera estre une rénovation de*
 « *siècle.* »

(Dédicace de la huitième Centurie à Henri II, roi de France.)

DE CHARLES 1^{er}, ROI D'ANGLETERRE.

Gand et Brucelles marcheront contre Anvers.

Sénat de Londres mettront à mort leur roi.

Le sel et vin lui seront à l'envers (5),

Pour eux avoir le règne en désarroi.

(CENTURIE IX, quatrain 49.)

TRADUCTION.—Au temps où Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, le parlement mettra le roi à mort ; ses ennemis le dépouilleront de sa force et l'entraîneront hors des voies de la sagesse pour bouleverser le royaume.

A l'époque où Nostradamus existait, et surtout à celle où parut la première édition de ses Centuries (année 1558), il n'y avait pas eu

(1) *Considérations sur les oracles*, Paris, 1806.

(2) Publiées sous le pseudonyme du docteur Lecabel, *Gazette de France* des 5 et 25 mars 1840.

(3) *Nostradamus*, 1840, chez Maillet, rue de l'Est n° 31.

(4) *Prophéties de Nostradamus*, 1840.

(5) Le sel est le symbole de la sagesse, le vin est le symbole de la force, de sorte que ce vers exprime que Charles I^{er} manquera et de sagesse et de force.

d'exemple d'un roi mis à mort par ordre d'un corps constitué.

AVÈNEMENT DE CROMWEL.

Plus *macelin* que roi, en Angleterre,
Lieu obscur nay, par force aura l'empire.
Lasche sans foi, sans loi, seignera terre,
Son temps approche si près que j'en soupire.

(CENTURIE VIII, quatrain 76.)

TRADUCTION. — Plus boucher que roi, un homme d'une basse extraction aura l'empire. Sans conscience et sans loi, il opprimerà lâchement sa patrie tombée à ses pieds. Son temps approche, il est si près que mon cœur en soupire.

EXÉCUTION DE MARIE STUART. *

Le sang du juste à Londres fera faute,
Brusler par foudres de vingt-trois les six,
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis (1).

L'assassinat de Marie Stuart, et la dame antique tombant de place haute n'ont pas besoin de commentaire. Le sang de la victime d'Elisabeth peut bien s'appeler, à bon titre, le sang du juste.

MORT DU DUC DE MONTMORENCY

SOUS LOUIS XIII.

Le Lys *dauffois* portera dans Nancy
Jusques en *Flandres* électeur de l'empire.
Neufve obturée au grand Montmorency
Hors lieux prouvez *délivre* à Clerepeine.

(CENTURIE IX, quatrain 18.)

TRADUCTION.—Le Lys dauphin se rendra maître de Nancy, ira en Flandre et délivrera l'électeur de Trè-

(1) Plusieurs catholiques.

ves. Le grand Montmorency sera enfermé dans une prison nouvellement bâtie, et périra sous la hache du bourreau Clerepeine, dans un lieu non consacré aux exécutions.

Clerepeine est le nom de l'exécuteur qui, en 1652, sous Louis XIII, trancha à Toulouse la tête du duc de Montmorency, après avoir été choisi tout exprès pour cette exécution (1).

Or, le duc de Montmorency, mort en 1652, était né en 1595; c'est donc 57 ans avant sa naissance, et 74 avant son supplice, que la prédiction qui s'est accomplie a été faite, en partant seulement de la date 1558, de la première édition complète des Centuries.

Le *Lys dauffois*, autrement le Lys dauphin, ne peut s'entendre que de Louis XIII qui, le premier, après une interruption de trois règnes, a porté le nom de dauphin ou *dauffois*.

Comme, après la conquête de Nancy, Louis XIII alla combattre en Flandre, en 1655, les Espagnols, et les chasser de Trèves où ils tenaient prisonnier l'Electeur, il est évident que le quatrain cité caractérise parfaitement Louis XIII (2).

Neufve obturée, du mot latin *obturare*, chose neuve fermée exactement, exprime bien une maison de détention, un lieu d'où on ne peut pas sortir. Le duc de Montmorency fut

(1) Voy. les Mémoires du chevalier de Sant, garde du cabinet des médailles de Monsieur, frère de Louis XIII. Bibliothèque royale.

(2) V. l'Abrégé du président Hénault, année 1655. Il dit : « Le roi Louis XIII entre dans Nancy qu'il garde. L'electeur de Trèves est ensuite rétabli dans sa capitale par les Français. »

renfermé dans les prisons de l'hôtel de ville, nouvellement bâti.

Hors lieux prouvés pour approuvés : on sait que l'exécution du duc fut faite, par ordre du roi, dans la cour de l'hôtel de ville de Toulouse, malgré l'arrêt du parlement, *hors les lieux publics* ordinairement adoptés.

MASSACRES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

La grand cité qui n'a pain à demy
Encor un coup la saint Berthelemy
Engravera au profond de son ame ;
Nismes, Rochelle, Genève et Montpellier,
Castres, Lyon, Mars entrant au Bellier,
S'entrebattront le tout pour une dame.

(SIZAIN 52.)

SUPPLICE DU MARÉCHAL BIRON (1602).

Quand de Robin la traistreuse entreprise
Mettra seigneurs et en peine un grand prince,
Sceu par Lafin, chef on lui trenchera.

(SIZAIN 6.)

Cette prophétie est vraiment extraordinaire. *Robin* est l'anagramme de Biron. Ce dernier s'engagea bien dans une *traîtreuse entreprise*, puisqu'il avait résolu de livrer Henri IV aux troupes d'Espagne et de Savoie. Il fit entrer ou *mettre* beaucoup de *seigneurs* dans la conspiration, entre autres l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Fuentes, et un nommé Lafin, qui alla tout raconter au roi. Nostradamus, non content de nommer Biron, a encore désigné ce Lafin au commencement du troisième vers, en disant que la conspiration serait *sceu par Lafin*. La suite de ces vers est de la plus grande

exactitude. *Chef on lui trenchera, c'est-à-dire on lui coupera la tête.* Biron eut, en effet, la tête tranchée à la Bastille en 1602.

PORTRAIT DE LOUIS XVI.

Le trop bon temps, trop de bonté royale
Fait et défait ; prompt, subit, négligence,
Legier croira faux d'épouse loyale
Lui mis à mort par sa bènevolence.

(CENTURIE X, quatrain 43.)

TRADUCTION. — La douceur et la prospérité du royaume, jointes à sa trop grande bonté, ses incertitudes perpétuelles, ses résolutions brusques, ses mouvements spontanés, sa négligence, sa légèreté à admettre des calomnies dirigées contre sa loyale épouse, et sa débonnaireté seront cause de sa mort.

Alors qu'un Bour... sera fort bon
Portant en soi les marques de justice
De son sang portant long nom
Par suite, injuste recevra son supplice.

(CENTURIE VII, quatrain 44.)

Ce quatrain est si clair qu'il n'a besoin d'aucune explication.

Tard le monarque se viendra repentir
De n'avoir mis à mort son adversaire.
Mais viendra bien à plus haut consentir
Que tout son sang par mort sera défaire.

(CENTURIE I, quatrain 36.)

TRADUCTION. — Le monarque se repentira trop tard de n'avoir pas livré au glaive des lois son ennemi. Et il viendra à consentir à ce que toute sa famille soit sacrifiée.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Barbare empire par le tiers usurpé
La plus grand part de son sang mettre à mort
Par mort sénile par lui le quart frappé

De peur que sang par le sang (1) ne soit mort.

(CENTURIE III, quatrain 59.)

TRADUCTION.—Le tiers état se rend maître de l'empire: parmi les victimes qu'il dévoue au supplice, le plus grand nombre fait partie de lui-même, et le quart qu'il réserve à la mort naturelle semblera être épargné seulement de peur que la famille ne détruise pas la famille; autrement que la totalité de la population ne disparaisse.

VOYAGE A VARENNES.

De nuit viendra par la forest de Reines (2),
Deux parts (3), voltorte (4), Herne (5) la pierre blanche,
Le moine noir (6) en gris, dedans Varennes,
Eslu cap, cause tempeste, feu, sang, tranche.

(CENTURIE IX, quatrain 20.)

TRADUCTION.— De nuit le mari et la femme viendront par la forêt de Reines; le chemin est divisé en deux parts, la belle reine vêtue de blanc, le roi qui a la dévotion d'un moine vêtu en gris, entreront dans Varennes. Ce roi déclaré chef, l'incendie, les agitations, le meurtre et le pouvoir du glaive s'ensuivront.

(1) Le mot sang, dans Nostradamus, correspond au mot famille.

(2) C'est la forêt par où passe le chemin qui conduit à Varennes et que Louis XVI prit en effet.

(3) Nostradamus désigne le mari par ces mots : *Le part*, et la femme par ceux-ci : *la part*.

(4) *Vollorte*, tourné en deux; en effet, le chemin par Sainte-Menehould et Varennes pour se rendre à Montmédi est ainsi formulé, puisque la poste s'arrête à Varennes et que le véritable chemin de Montmédi est celui qui passe par Châlons et Clermont en Argonne. Comme pour aller de Varennes à Dun et à Stenay il n'y avait plus de poste, M. de Choiseul fut obligé d'y faire trouver des chevaux. *Voy. Rapport de M. de Bouillé.*

(5) En changeant l'*h* en *i*, *herne* est l'anagramme du mot *Reine*.

(6) En supprimant l'*n*, *noir* est l'anagramme du mot *Roi*.

« On dira sans doute qu'en lisant *reine* dans
 « *herne* et *roi* dans *noir*, on verra dans Nos-
 « tradamus tout ce qu'on voudra ; on aurait
 « raison de le dire, si l'on supprimait, si l'on
 « ajoutait, si l'on changeait plus d'une lettre
 « dans un mot. Mais que l'on fasse bien atten-
 « tion que lorsqu'on ne trouverait pas *reine*
 « dans *herne* et *roi* dans *noir*, lorsqu'il n'y
 « aurait même que deux étoiles à la place de
 « chaque mot, le sens indique assez que ce ne
 « peut être que le Roi de France qui *était en*
 « *gris*, et la Reine qui *était en blanc* cette
 « pierre précieuse blanche, qui sont passés par
 « la forêt de Reines, sont arrivés de *nuit*
 « dedans Varennes, et par voie détournée, *vol-*
 « *torte* et qui par leur voyage ont causé tem-
 « pêtes, feu, sang, tranche ou tête tranchée.
 « Ce verset exprime tous les malheurs qui
 « suivirent son élection de roi constitutionnel,
 « *eslu cap*, et sa fuite à Varennes (1). »

RETOUR DU ROI A PARIS.

Le part solus mari sera *mitré*,
 Retour *conflict* passera sur le *thuile*
 Par cinq cent-un trahi sera *titré*
 Narbon et Saulce par quartauts avons d'huile.

(CENTURIE IX, quatrain 54.)

TRADUCTION.—Le mari seul sera chagrin de la coif-
 fure qui lui sera imposée ; après un retour tumultueux,
 il passera aux Tuileries, il sera reconnu victime d'une
 multitude de traîtres, parmi lesquels Narbonne et
 l'épicier Saulce (2).

(1) *Nouvelles Considérations sur les Oracles*, etc., par
 Théodore Bouys, p. 58, Paris, 1806.

(2) Voy. les Journaux du temps et surtout l'*Histoire de*
la Révolution, par deux amis de la liberté, en 7 volumes,

Le bonnet rouge, espèce de mitre, fut placé le 20 juin 1792, sur la tête de l'infortuné monarque. On sait que Narbonne, ministre de la guerre, était révolutionnaire, et n'agissait pas dans les intérêts de Louis XVI (1).

Il y a ici un déplacement de dates que M. Bouys explique de la manière suivante :

« En faisant attention que l'événement qui
 « est consigné dans le premier vers, *mari sera*
 « *mitré*, devrait être le dernier du quatrain,
 « mais que Nostradamus a mieux aimé placer
 « dans le dernier vers la trahison de Saulce,
 « marchand épicier de Varennes, *dont par*
 « *quartauts avons d'huile*, comme l'événe-
 « ment le plus remarquable, et dont les suites
 « ont été les plus funestes pour Louis XVI...
 « *passera sur le Thuile au retour conflict* ;
 « c'est-à-dire passera de Versailles aux Tuile-
 « ries, au retour d'un conflit de populace, de
 « brigands armés qui l'entraîneront avec eux et
 « le forceront à s'établir sur le *Thuile*, sur l'en-
 « droit où on faisait anciennement de la tuile.
 « Ce malheureux roi sera trahi par des mil-
 « liers de Français, par *cinq cent un*, nombre
 « quelconque pour exprimer la quantité indé-
 « finie de ceux qui le trahiront, quoique décoré
 « du vain titre de *roi constitutionnel*, TRAHI
 « SERA TITRÉ.

où l'on trouve, t. VII, p. 126, au sujet de l'arrivée de Louis XVI à Varennes, sur les onze heures du soir : *Le Roi prend ses enfants par la main, et se rend avec sa famille chez M. Saulce, etc.*

(1) Voy. *Histoire de la Révolution*, par Bertrand de Molleville.

« Parmi les traitres le prophète désigne plus
« particulièrement Saulce, ce procureur de la
« commune de Varennes, ce marchand épi-
« cier-chandelier, dont nous avons *d'huile*
« *par quartauts*; car par *quartaut* on peut
« entendre également le quart d'un muid ou
« le quart d'une livre. Enfin, il sera *mitré* ou
« coiffé d'une mitre burlesque, c'est-à-dire le
« bonnet rouge, commencement des outrages
« publics qui ont toujours été en augmentant
« jusqu'à sa mort.

« Quoique le nom de Louis XVI ne se trouve
« pas dans ce quatrain, je crois qu'il est dési-
« gné d'une manière assez apparente pour
« qu'on puisse le reconnaître.

« Lorsque l'on sait que le roi et sa famille
« descendirent à Varennes chez Saulce, procu-
« reur de la commune et marchand épicier,
« qui leur donna quelques rafraîchissements,
« les engagea à passer la nuit dans sa maison,
« et les fit arrêter le lendemain matin, 22 juin
« 1791, malgré les instances, les prières, les
« supplications de ces augustes et malheureux
« voyageurs qui, pour ainsi dire, étaient à ses
« genoux, et lorsqu'on trouve dans ce qua-
« train, que celui qui en est l'objet sera trahi
« par des milliers de Français, par Narbon et
« surtout par Saulce, *dont par quartauts,*
« *par quarterons avons d'huile*, il est diffi-
« cile de n'être pas convaincu que Louis XVI
« est clairement désigné.

« Il est difficile que le hasard fasse de telles
« rencontres (1). »

(1) *Nouv. Consid. sur les Oracles*, p. 62.

SUITE DE L'ARRESTATION A VARENNES.

Mort conspirée viendra en plein effet,
 Charge donnée et voyage de mort
*Es*lu, *cr*éé, *re*çu, par siens défait,
 Sang d'innocence devant soi par remort.

(CENTURIE VIII, quatrain 87.)

TRADUCTION.—Les embarras qui lui seront imposés comme un fardeau, et le funeste voyage qui lui avait été conseillé, amèneront le succès de la conspiration tramée contre ses jours; après avoir été élu roi des Français, créé restaurateur de la liberté et reçu avec enthousiasme, il sera défait par les siens, parce que l'horreur qu'il éprouve à la seule idée de faire couler le sang innocent, aura paralysé sa défense.

MORT DE LOUIS XVI ET DE LA REINE.

*Dénégation de l'existence de leur fils, mise à mort de la
 Dubarry.*

Le règne, prins le roi convicra
 La dame prinse à mort jurés à sort.
 La vie à royne fils on desniera
 Et la pelli au fort de la consort.

(CENTURIE IX, quatrain 77.)

TRADUCTION.—Le Roi pris, le gouvernement le déclarera convaincu et le condamnera, des jurés prononceront la peine de mort contre la reine; quant au petit roi, on se contentera de nier qu'il existe, et la courtisane, au château fort, éprouvera le même supplice que le roi et la reine.

M. Bouys (1) traduit le mot *règne* par l'assemblée régnante qui *convicra* ou dira, avoir convaincu le roi pris; il remarque que l'on trouve dans de très-anciennes éditions, *conviera* au lieu de *convicra*, et dit qu'alors il

(1) *Nouv. Consid. sur les Oracles*, p. 70.

vient du mot latin *conviare*, *comitari per viam*, ce qui signifierait ici ordonner le convoi funèbre du roi et de la reine. Ainsi on lirait :
 « *Le règne conviera à mort le roi pris ; les*
 « *jurés à sort convieront à mort la dame du*
 « *roi prise, ou le règne ordonnera le convoi*
 « *funèbre du roi, et les jurés ordonneront*
 « *le convoi funèbre de la dame du roi*
 « *prise.* »

Le même auteur fait observer que le mot *pellix* est un mot latin diminutif de *pellax*, concubine, et que cette concubine ne peut s'entendre que de la Dubarry. En effet, elle avait été la mattresse de Louis XV, elle habitait le palais de Luciennes, ancien *fort* ou maison de force, et elle a été suppliciée de la même manière que la reine et le roi.

MORT DE LOUIS XVI.

Le juste à tort à mort l'on viendra mettre,
 Publiquement et du milieu estaint :
 Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
 Que les jugeans souyr seront contraints.

(CENTURIE IX, quatrain 11.)

Et Louis XVI, qui lui refusera le nom de juste? Qui peut dire que la mort qu'il souffrit ne lui fut pas infligée à tort? Les saturnales de 95 ne furent-elles pas une grande peste, que les juges du Roi furent obligés de fuir. On sait que les conventionnels se décimèrent mutuellement; beaucoup d'entre eux n'évitèrent la mort que par la fuite.

NOYADES DE NANTES.

MARIAGES RÉPUBLICAINS.

Des principaux de cité rebellée
 Qui tiendront fort pour liberté ravoïr,
 De trancher mâles, infelice meslée,
 Cris, hurlemens à Nantes piteux voir.

(CENTURIE V, quatrain 55.)

TRADUCTION.—Les principaux de la ville, en pleine rébellion, sous le prétexte de la défense de la liberté, feront massacrer une multitude d'hommes; et dans sa rage, confondant les âges et les sexes, au milieu des cris et des hurlements, Nantes présentera le plus horrible spectacle.

FAUSSE PHILOSOPHIE. — VIOLATION DES
 SÉPULTURES. — ANARCHIE (1793).

Faux exposer viendra topographie,
 Seront les cruches des monuments ouvertes :
 Peluler secte, faincte philosophie,
 Pour blanches, noires, et pour antiques vertes.

Les publications incendiaires, les violations des sépultures, les inventions de religions et de cultes aussi monstrueux que ridicules, l'existence de Dieu décrétée par Robespierre, cette philosophie bâtarde dont on nous assourdissait, l'anarchie enfin qui suivirent ce grand crime, ne sont-ils pas tracés dans ce quatrain avec une grande fidélité ?

TEMPLE DE LA RAISON.

Aux temples saints seront faits grands scandales.
 Comptez seront pour honneurs et louanges.

.

BONAPARTE. — AVÈNEMENT A L'EMPIRE
(1804).

De soldat simple parviendra en empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en église ou plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.

(CENTURIE VIII, quatrain 57.)

L'avènement de Bonaparte, soldat, puis empereur, quittant la veste pour le manteau impérial; Pie VII arraché de Rome, et l'incalculable ambition du sous-officier de Brienne, voulant dominer le temporel comme le spirituel, et déposant le pape de Rome, pour investir son fils de la couronne d'Italie, sont, il me semble, assez fidèlement décrits.

BONAPARTE LE TONDU.

Par teste rase viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera :
Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

Sous la *teste rase*, sous Bonaparte, qu'un surnom populaire avait, dans tout le Midi, surnommé *le Tondue*, chacun en portera plus que sa charge, et la dtme du sang soulèvera la rage et la fureur des populations indignées.

BONAPARTE. — TÊTE-RASE. — SIÈGE
DE TOULON.

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie (1) :

(1) Autorité souveraine et despotique.

Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyranny.

C'est à Toulon que la tête rase prendra la souveraine autorité ; il chassera de l'empire la gent sordide, l'égout de la Convention, qui lui sera hostile, et il régnera *quatorze ans*. Est-ce clair ?

LES CENT-JOURS (1814).

Au peuple ingrat faites ces remontrances
Par lors l'armée se saisira d'Antibe
Dans l'arc Monech feront les doléances
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe.

(CENTURIE X, quatrain 25.)

Bonaparte débarqua à Cannes près Fréjus ; la petite garnison d'Antibes lui ouvrit les portes de la ville.

CHUTE DE BONAPARTE.

L'aigle poussée autour de pavillons
Par autres oyseaux d'entour sera chassée :
Quand bruit des cymbres, tube et sounaillons,
Rendront le sens de la dame insensée.

A Waterloo, l'aigle de Bonaparte sera chassée par d'autres oiseaux, et la belle France, cette dame insensée, rendue à la raison, se réveillera tout à coup au son de la trompette et des cymbales.

LES ALLIÉS A PARIS.

Tout à l'entour de la grande cité,
Seront soldats logés par champs et ville :
Donner l'assaut Paris, Rome incité,
Sur le pont lors sera faite grande pille.

Les troupes alliées entoureront la grande cité,
se logeront par champs et ville ; Paris donnera
l'assaut ; il n'y aura pas de Romains. Au pont
de Montereau, il sera livré une grande bataille.

**DIEUDONNÉ, L'ENFANT DU MIRACLE. — LES
PÉTARDS DE GRAVIER.**

Un serpent veu proche du lit royal,
Sera par dame nuict, chien n'aboyeront ;
Lors naistre en France un prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

Un serpent sera vu près du lit royal la nuit,
et les chiens n'aboieront pas ; alors il naîtra en
France un prince si royal, que tous les princes
le diront venu du ciel. (A la naissance du duc
de Bordeaux, tous les princes français furent
témoins de l'accouchement, et on le salua du
nom de Dieudonné.)

LES CHARTES CONSTITUTIONNELLES.

Regne gaulois tu seras bien changé,
En lieu estrange (1) est translaté l'empire :
En autres mœurs et lois seras rangé,
Roan et chartes te feront bien du pire.

Gouvernement de France, tu seras bien bou-
leversé ; ton empire sera transporté dans un
singulier endroit ; on te fabriquera des lois et
des mœurs nouvelles ; mais les chartes te fe-
ront bien plus de mal.

**QUATRAINS PROPHÉTIQUES QUI REGARDENT LE
PRÉSENT ET L'AVENIR.**

Sept ans sera PHILIPP fortune prospère,

(1) Chambre des Députés.

Rabaissera des barbares (1) l'effort,
 Puis son midy perplex, rebours affaire
 Jeune ogmion (2) abysmera son fort.

(CENTURIE IX, quatrain 89.)

Un dubieux ne viendra loin du regne,
 La plus grand part le voudra soutenir,
 Un *Capitole* ne voudra point qu'il regne,
 Sa grande charge ne pourra maintenir.

(CENTURIE VI, quatrain 13.)

TIERS doit du pied au premier semblera
 A un nouveau monarque de bas haut,
 Qui Pise et Luques tyran occupera
 Du précédent corriger le defaut.

(CENTURIE IX, quatrain 5.)

Le neuf empire en désolation
 Sera changé du pole aquilonaire
 De la Sicile viendra l'émotion
 Troubler l'emprise à PHILIPP tributaire.

(CENTURIE VI, quatrain 85.)

Par avarice, par force et violence
 Viendra vexer les siens, chef d'ORLÉANS
 Près saint Mémire, assault et résistance
 Mort dans sa tente diront qu'il dort leans.

(CENTURIE VIII, quatrain 42.)

L'arbre qu'estait par longtemps mort séché
 Dans une nuict viendra à reverdir
 Oron roi malade, prince pied estaché
 Criant d'ennemis fera voile bondir.

(CENTURIE.)

Dans Avignon tout le chef de l'empire
 Fera arrest pour Paris désolé
 Tricast tiendra l'annibalique ire :
 Lyon par change sera mal consolé.

(CENTURIE III, quatrain 95.)

(1) Les Arabes.

(2) Oignon.

— 1560. —

RÉFUTATION

DE NOSTRADAMUS ET AUTRES ASTROLOGUES,
PAR LE SIEUR DU PAVILLON (1).

Nous ne citerons de cette réfutation qu'un seul passage, celui qui est relatif à la révolution française. L'événement a prouvé que Nostradamus, Turrel, Roussat, avaient raison contre leur violent critique, je dis violent, parce qu'il jugeait les astrologues dignes du feu.

« N'est-il pas étrange, s'écrie du Pavillon (2),
« qu'en l'an 1555, on nous menace de n'avoir
« plus que 235 ans à exister comme nous som-
« mes, c'est-à-dire, jusques vers l'an 1790? Ce
« sont là des choses qui font trembler les pusil-
« lanimes d'une terrible crainte future et les
« plongent en flots et troubles d'ennuyeuses
« passions. Cependant cet événement dont ils se
« tourmentent, ne peut arriver que vers l'an
« 1789, suivi de dix révolutions saturnales.
« Ils calculent aussi que vingt-cinq après, en
« 1814, cette révolution s'arrêtera; et, néan-
« moins, ils font un doute merveilleux si ce
« monde pourra durer. »

(1) *Les Contredits du seigneur DU PAVILLON LES JORRIZ, ou fausses et abusives prophéties de Nostradamus et autres astrologues*, 1560, Paris, in-12, chez l'Angelier. — Voyez Bibliothèque de l' Arsenal (9545); Bibliothèque royale (V. 2414).

(2) Feuillet 3.

— 1593. —

PROPHÉTIE

SUR LA SUCCESSION DES PAPES , ATTRIBUÉE
A SAINT MALACHIE(1).

On a attribué à saint Malachie une prophétie sur la succession des papes, que beaucoup de critiques regardent comme n'étant point émanée de ce saint. Ils se fondent sur ce que saint Bernard, qui a écrit la vie de saint Malachie, et Ange Manrique qui a rédigé les annales de Cîteaux et qui dit avoir eu en sa possession tous les papiers du saint, ne disent rien de cette prophétie. Le P. Ménestrier l'attribue à un moine du Mont-Cassin, nommé Arnold de Vion qui la publia en 1593.

Cette prédiction désigne par une qualité tous les papes qui doivent se succéder sur le siège de saint Pierre, depuis 1700 jusqu'à la fin du monde. Le titre donné à certains papes s'accorde si bien avec leur vie, que cette prédiction jouit depuis longtemps d'une grande vogue.

1700. *Flores circumdati.*

Les fleurs environnées. Clément XI. Il avait les fleurs de l'éloquence en particulier, et était de l'académie de la reine Christine de Suède.

(1) Citée dans beaucoup d'ouvrages et entre autres dans le Dictionnaire de Moreri, article *Malachie*.

1721. *De bona religione.*
De la bonne religion. Innocent XIII.
1724. *Miles in bello.*
Soldat à la guerre. Benoît XIII.
1750. *Columna excelsa.*
Une colonne élevée. Clément XII.
1740. *Animal rurale.*
L'animal de la campagne. Benoît XIV.
1. *Rosa umbria.*
La rose de Toscane.
 2. *Visus velox vel ursus velox.*
La vue perçante, ou l'ours léger.
 3. *Peregrinus apostolicus.*
Le pèlerin apostolique. Pie VI.
 4. *Aquila rapax.*
L'aigle ravisseur. Pie VII.
 5. *Canis et coluber.*
Le chien et le serpent. Léon XII.
 6. *Vir religiosus.*
L'homme religieux. Pie VIII.
 7. *De balneis Etruriæ.*
Des bains de Toscane. Grégoire XIV.
 8. *Crux de cruce.*
La croix de la croix.
 9. *Lumen in cælo.*
La lumière dans le ciel.
 10. *Ignis ardens.*
Le feu ardent.
 11. *Religio depopulata.*
La religion dépeuplée.
 12. *Fides intrepida.*
La foi intrépide.
 13. *Pastor angelicus.*
Le pasteur angélique.

14. *Pastor et nauta.*
Pasteur et marinier.
15. *Flos florum.*
La fleur des fleurs.
16. *De medietate lunæ.*
De la moitié de la lune.
17. *De labore solis.*
Du travail du soleil.
18. *De gloria olivæ.*
De la gloire de l'olive.

In persecutione extrema romanæ ecclesie sedebit Petrus romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus, quibus transactis, civitas septicollis diruetur, et iudex tremendus judicabit populum.

Dans la dernière persécution de la sainte Église romaine, il y aura un Pierre romain élevé au pontificat : celui-là paîtra ses brebis au milieu de grandes tribulations ; et ce temps fâcheux étant passé, la ville aux sept montagnes sera détruite, et le juge redoutable jugera le monde.

— 1810. —

PRÉDICTION

D'UNE RELIGIEUSE DE BELLEY.

FRAGMENT (1).

« Alors Dieu détourne sa main de celui

(1) Prophéties d'une religieuse de Belley publiées par M. de la Marne, Paris chez Hivert, quai des Augustins;

qui aura signé ces arrêts injustes (1); et le jour de la fête des siens son exil sera décidé. Les méchants triompheront; la Seine charriera des cadavres; le sang coulera sur et sous les pierres de la grande ville; des femmes, des enfants périront. Ceci arrivera avant la fin de juillet 1830.

« Et pendant le mois d'août une branche glorieuse des Bourbons sera coupée; un Bourbon doit périr; un autre avant sera élevé...

« Avant la fin de l'année il tremblera; ceux qui l'auront élevé tressailleront.

« Je vois la faim les poursuivre, et du sang couler. Des drapeaux funèbres s'élèvent; tout est perdu pour eux.

« Ils semblent triompher encore les insensés; ils se rient de Dieu.

« Les temples sont fermés; les ministres divins fuient; le grand sacrifice cesse.

« Malheur! malheur à la cité corrompue!

« Un nouvel an paraît. Le grand Pontife meurt.

« Ils ne s'entendent plus. Fuyez, enfants de Dieu! fuyez! le jour des morts est arrivé!

« Des cris retentissent de toutes parts. Vive la république! Vive Napoléon! Vive Henri! Vive Louis! Quelle confusion! Le feu, le sang, la faim, tout l'enfer!

« Malheur! malheur, trois fois malheur à la cité de sang! malheur à la cité de l'hérésie! malheur à la cité du crime!

— et *Demonville*, Exposé des différentes prédictions sur l'avènement du pontife saint et du monarque fort, p. 34, 1832, Paris.

(1) Expulsion des Jésuites.

« Les méchants veulent tout détruire ; leurs livres, leurs doctrines inondent le monde.

« Le jour de la justice est venu. Je vois à l'aspect de celui qu'on a méconnu, le monde fléchir et tomber.

« Une femme l'a sauvé, une femme le suit. Un ministre du Très-Haut le soutient. Ce ministre vient d'être oint de l'huile sainte ; Dieu les accompagne ; voilà votre Roi.

« Il paraît au milieu de la confusion de l'orage. Quel affreux moment ! les bons, les méchants tombent. Babylone est réduite en cendres. Malheur à toi, ville maudite !

« Je vis alors les clefs lumineuses paraître vers le nord. Un *saint* lève les mains au ciel ; il apaise la colère divine.

« Il monte sur le trône de saint Pierre. »

« Le *grand monarque* monte sur celui de ses pères ; le trône est posé au Midi.

« Tout s'apaise à leurs voix. Les autels se relèvent. La religion renaît, les méchants sont détruits et confondus, les injustices se réparent. Le grand monarque de sa main réparatrice a tout sauvé.

« Il ne fait que passer, sa gloire est courte.

« Il est né dans le malheur.

« En l'an 1840, l'enfant de l'exil lui succédera ; la paix alors sera donnée à la France.

« Mais la fin des temps ne sera pas éloignée. »

— 1816. —

APPARITIONS ET PROPHÉTIES

DE MARTIN, DE GALLARDON (1).

Le 13 mars 1816, le nommé Martin (Ignace-Thomas), âgé de 55 ans, né et demeurant à Gallardon près de Chartres (Eure-et-Loir), cultivateur, marié, fut envoyé à la maison royale de Charenton par le ministre de la police (M. Decazes), comme malade, d'après un certificat de M. le professeur Pinel qui le déclarait atteint de *manie intermittente avec hallucination des sens* ; il était escorté par M. André, officier de gendarmerie. Sa réclusion à la maison de Charenton parut au premier abord lui être fort pénible, mais cette impression se dissipa bientôt, et le soir, à la visite de MM. les médecins, il était parfaitement calme. Sa physionomie, sa parole et sa contenance n'avaient rien qui dé-

(1) Il a été publié sur ce personnage plusieurs notices plus ou moins étendues, mais contenant toutes à peu près les mêmes faits rapportés presque dans les mêmes termes. Il en a été publié une à Paris en 1818; une à Londres en 1819; une troisième à Paris en 1832, chez M. Bricon; il en a circulé plusieurs autres manuscrites rédigées par les élèves internes de la maison de Charenton, et entre autres par M. Ramon. — Celle qu'on va lire est en partie faite avec cette dernière relation, et en partie extraite du *Journal des presbytères et Archives de la Religion*, t. I des deux journaux réunis (p. 5, 84 et 182). Ce journal dit avoir fait usage d'une autre notice sans indiquer laquelle, ce qui nous empêche de la mentionner.

celât une maladie mentale ; il répondit avec une grande précision et en même temps beaucoup de simplicité aux questions qui lui furent faites touchant les motifs qui avaient déterminé les mesures qu'on avait prises à son égard.

De cet interrogatoire, qui dura peu, et de plusieurs autres qu'il subit devant diverses personnes, résultent les faits suivants :

Le 15 janvier 1816, Martin était dans son champ occupé à étendre du fumier, quand, sans avoir vu arriver personne, se présente devant lui un homme de taille moyenne, mince de corps, le visage effilé, délicat et très-blanc, vêtu d'une lévite ou redingote de couleur *blonde*, totalement fermée et pendante jusqu'aux pieds, ayant des souliers attachés avec des cordons, et sur la tête un chapeau rond à haute forme. Cet homme dit à Martin : « Il faut que vous alliez
 « trouver le roi, que vous lui disiez que sa per-
 « sonne est en danger, ainsi que celle des prin-
 « ces ; que de mauvaises gens tentent encore de
 « renverser le gouvernement ; que plusieurs
 « écrits ou lettres ont déjà circulé dans quelques
 « provinces de ses Etats à ce sujet ; qu'il faut
 « qu'il fasse faire une police active et générale
 « dans tous ses Etats, et surtout dans la capi-
 « tale ; qu'il faut aussi qu'il relève le jour du
 « Seigneur, afin qu'on le sanctifie ; que ce saint
 « jour est méconnu par une grande partie de
 « son peuple ; qu'il faut qu'il fasse cesser les
 « travaux publics ces jours-là ; qu'il fasse or-
 « donner des prières publiques pour la conver-
 « sion du peuple ; qu'il l'excite à la pénitence ;
 « qu'il abolisse et anéantisse tous les désordres

« qui se commettent dans les jours qui précèdent la sainte quarantaine : sinon toutes ces choses, la France tombera dans de nouveaux malheurs. »

Martin, un peu surpris d'une apparition si subite, lui répondit d'abord dans son langage :

« Mais vous pouvez bien en aller trouver d'autres que moi pour faire une commission comme ça. — *Non*, lui répliqua l'inconnu, *c'est vous qui irez*. — Mais, reprit Martin, puisque vous en savez si long, vous pouvez bien aller trouver vous-même le roi et lui dire tout cela ; pourquoi vous adressez-vous à un pauvre homme comme moi qui ne sait pas s'expliquer ? — Ce n'est pas moi qui irai, lui dit l'inconnu, ce sera vous ; faites attention à ce que je vous dis, et vous ferez tout ce que je vous commande. »

Après ces paroles, Martin le vit disparaître à peu près de cette sorte : ses pieds parurent s'élever de terre, sa tête s'abaisser, et son corps, se rapetissant, finit par s'évanouir à la hauteur de la ceinture, comme s'il eût fondu en l'air. Martin, plus effrayé de cette manière de disparaître que de l'apparition subite, voulut s'en aller, mais il ne le put : il resta comme malgré lui, et s'étant remis à l'ouvrage, sa tâche, qui devait durer deux heures et demie ne dura qu'une heure et demie, ce qui redoubla son étonnement.

De retour à Gallardon, Martin fit part aussitôt à son frère de ce qui venait de lui arriver ; et tous deux vinrent trouver M. le curé (l'abbé la Perruque) pour savoir ce que voulait dire

un événement aussi singulier. M. le curé essaya de les rassurer en rejetant sur l'imagination de Martin tout ce qu'il venait de lui raconter : il lui dit de continuer ses travaux comme à l'ordinaire, de manger, boire et bien dormir; mais il ne put guère le dissuader, et Martin assurait toujours qu'il savait fort bien ce qui en était.

Le 18 janvier, sur les six heures du soir, Martin étant descendu dans sa cave pour chercher des pommes à cuire, la même personne lui apparut debout, à côté de lui, pendant qu'il était à genoux, occupé à en ramasser : Martin, épouvanté, laisse là sa chandelle et s'enfuit.

Le samedi, 20 janvier, Martin étant sorti sur les cinq heures du soir pour aller dans une fourrière (endroit où l'on fait le vin) prendre du fourrage pour ses chevaux, au moment où il était près d'entrer dans ce lieu, l'inconnu s'offrit devant lui sur le seuil de la porte : Martin, l'apercevant, s'enfuit à l'instant même.

Le dimanche suivant, 21 janvier, Martin entra dans l'église à l'heure de vêpres; comme il prenait de l'eau bénite, il aperçut l'inconnu qui en prenait aussi, et qui le suivit jusqu'à son banc : cependant il n'y entra pas, mais il demeura à la porte du banc, ayant l'air très-recueilli durant toutes les vêpres et le chapelet. Pendant le temps de l'office l'inconnu n'avait point de chapeau ni sur sa tête, ni dans ses mains : étant sorti avec Martin, celui-ci l'aperçut ayant son chapeau sur la tête, et il suivit Martin jusqu'à sa maison. Comme il était entré sous la porte charretière, l'inconnu, qui jusque-là avait marché à ses côtés, se trouva tout à coup

devant lui face à face ; et lui dit : « Acquitez-
« vous de votre commission, et faites ce que je
« vous dis ; vous ne serez pas tranquille tant
« que votre commission ne sera pas faite. » A
peine eut-il prononcé ces paroles qu'il disparut,
sans que Martin, ni cette fois, ni aux appari-
tions suivantes, l'ait vu s'évanouir de la même
manière que la première fois. Martin demanda
aux personnes de sa famille qui étaient venues
à vêpres avec lui, si elles n'avaient rien vu ou
entendu de ce qui s'était passé à côté de lui ;
toutes affirmèrent qu'elles n'avaient rien vu ni
entendu.

Cependant, le 24 janvier, M. le curé dit une
messe du Saint-Esprit pour demander à Dieu
d'éclairer son paroissien et de l'instruire sur la
vérité de ce qu'il voyait. Martin avait lui-même
demandé cette messe ; il y assista lui et toute
sa famille. Au retour de la messe, Martin monta
dans son grenier chercher du blé pour le mar-
ché ; en ce moment l'inconnu lui dit d'un ton
ferme : « Fais ce que je te commande, il est
temps. »

Le curé de Gallardon crut alors devoir pré-
venir l'évêque de Versailles de ce qui se passait.
Il lui adressa Martin ; celui-ci accepta volontiers
une lettre de M. le curé, adressée à Monsei-
gneur, espérant par là, disait-il, *se débarrasser*
de ses tourmentes. Il partit le vendredi 26, et
se présenta le lendemain devant son évêque qui
l'interrogea et lui recommanda de demander au
personnage qu'il voyait quel était son nom.
Quelque temps après, l'évêque, à cause de la gra-
vité de la première apparition, crut devoir en

prévenir le ministre de la police (M. Decazes).

Le mardi 30 janvier l'inconnu apparut de nouveau à Martin et lui dit : « Votre commission est bien commencée, mais ceux qui l'ont entre les mains ne s'en occupent pas ; j'étais présent quoique invisible, quand vous avez fait votre déclaration : il vous a été dit de me demander mon nom et de quelle part je venais : mon nom restera inconnu ; je viens de la part de celui qui m'a envoyé, et celui qui m'a envoyé est au-dessus de moi (en montrant le ciel). » Martin répliqua : « Comment vous adressez-vous toujours à moi pour une commission comme celle-là, moi qui ne suis qu'un paysan ? Il y a tant de gens d'esprit ! — C'est pour abattre l'orgueil, répondit l'inconnu (avec un geste de la main vers la terre) ; pour vous, ajouta-t-il, il ne faut pas prendre d'orgueil de ce que vous avez vu et entendu ; pratiquez la vertu, assistez à tous les offices qui se font à votre paroisse les dimanches et les fêtes, évitez les cabarets et les mauvaises compagnies où se commettent toutes sortes d'impuretés et où se tiennent toutes sortes de mauvais discours. » Il lui dit aussi : « Ne faites aucun charrois les jours de dimanches et de fêtes. »

Durant le mois de février, l'inconnu apparut encore différentes fois à Martin ; il lui dit un jour : « Mon ami, on met bien de la lenteur dans ce que j'ai commandé ; voilà pourtant le temps de la pénitence et de la réconciliation qui approche. Il ne faut pas croire que c'est par la volonté des hommes que l'usurpateur est venu

l'an passé : c'était pour châtier la France... Toute la famille royale avait fait des prières pour rentrer dans sa légitime possession ; mais une fois revenue, elle a pour ainsi dire tout oublié. Après le second exil, elle a encore fait des vœux et des prières pour recouvrer ses droits, mais elle retombe dans le même penchant. — Comment donc, répondit Martin, venez-vous toujours me tourmenter pour une affaire comme ça ? » L'inconnu répliqua : « Persistez, ô mon ami ! et vous parviendrez. » Une autre fois, il lui dit en le pressant de faire sa commission : « Vous paraîtrez devant l'incrédulité, et vous la confondrez ; j'ai encore autre chose à vous dire qui les convaincra, et ils n'auront rien à répondre. » Il l'excita encore un jour par ces paroles : « Pressez votre commission, on ne fait rien de tout ce que je vous ai dit ; ceux qui ont l'affaire en main sont enivrés d'orgueil : la France est dans un état de délire ; elle sera livrée à toutes sortes de malheurs. » Dans une autre apparition, il lui fit cette annonce : « Si on ne fait pas ce que j'ai dit, la majeure partie du peuple périra, la France sera livrée en proie et en opprobre à toutes les nations, vous leur annoncerez aussi en quel temps la France pourra rentrer en paix ; ces choses je vous les dirai quand il en sera temps. » Enfin un autre jour, l'inconnu dit de nouveau à Martin : « Vous irez trouver le roi ; vous lui direz ce que je vous ai annoncé ; il pourra admettre avec lui son frère et ses fils. » En même temps il l'avertit « qu'il serait conduit devant le roi, qu'il lui découvrirait des choses

secrètes du temps de son exil, mais que la connaissance ne lui en serait donnée qu'au moment où il serait introduit en sa présence. »

Toutes ces apparitions et ces annonces fatiguaient beaucoup Martin ; il s'imagina donc qu'il pourrait y mettre fin en quittant le pays, et en s'en allant seul, comme il l'a dit, aussi loin qu'il pourrait aller, sans faire réflexion qu'il avait une femme et des enfants. Comme il n'avait pas encore tout à fait rejeté ces pensées, dont il ne s'était ouvert à personne, l'inconnu se présenta devant lui dans sa grange, où il était à battre son blé : « Vous aviez formé, lui dit-il, le dessein de partir, mais vous n'auriez pas été loin, il faut que vous fassiez ce qui vous est annoncé. » Et après ces mots il disparut.

Le 2 mars, nouvelle apparition : « Allez, dit l'inconnu à Martin, vous acquitter de votre commission ; que votre pasteur aille à Chartres, qu'il fasse assembler le conseil ecclésiastique, qu'il soit nommé une députation qui se rendra auprès du supérieur. Il la multipliera et saura où l'envoyer ; si l'on veut encore résister à ces choses, vous leur annoncerez la prochaine destruction de la France : il arrivera le plus terrible des fléaux, qui rendra le peuple de France en horreur à toutes les nations. »

Sur ces entrefaites, M. le comte de Breteuil, préfet d'Eure-et-Loir, reçut une lettre du ministre de la police générale. Le ministre invitait le préfet à vérifier « si ces apparitions données comme miraculeuses n'étaient pas plutôt un jeu de l'imagination de Martin, une véri-

table illusion de son esprit exalté; ou si enfin le prétendu envoyé, et peut-être Martin lui-même, ne devaient pas être sévèrement examinés par la police et ensuite livrés aux tribunaux. »

Le 5 mars, à cinq heures du soir, l'inconnu apparut à Martin, et lui dit : « Vous allez bientôt paraître devant le premier magistrat de votre arrondissement ; il faut que vous rapportiez les choses comme elles vous sont annoncées : il ne faut avoir égard ni à la qualité ni à la dignité. »

Le 6 mars, M. le curé et Martin se rendirent à Chartres chez M. le préfet. M. le curé fut introduit le premier, et interrogé séparément; il eut trois quarts d'heure d'entretien avec M. le préfet, auquel il rapporta les événements comme il les avait écrits, jour par jour, d'après les rapports que Martin lui en avait faits ; il répondit aussi aux objections que lui fit M. le préfet. « Au surplus, lui dit-il, il ne s'agit que de l'entendre, vous saurez par lui-même ce qui en est. M. le préfet fit donc entrer Martin, qui resta seul avec lui plus d'une heure. Martin, fort naïvement, et sans être en rien embarrassé. lui raconta tout ce qui lui était arrivé depuis le 15 janvier jusqu'à ce jour ; il en détailla toutes les circonstances, et soutint son dire avec fermeté ; il ajouta que celui qu'il appelait alors un fantôme s'était servi d'expressions que lui Martin ne connaissait pas, et par deux fois il en avait demandé l'explication à son frère. Le préfet a envoyé pour vérifier ce fait et la réponse qu'il a reçues'est trouvée conforme à la déclaration de Martin.

Cependant, frappé de la contenance du bon villageois, de son assurance, de sa naïveté, plus encore que du fond de sa narration, M. le préfet le fit sortir pour quelque temps ; et, prenant à part M. le curé, il lui témoigna toute sa surprise, le pressant plusieurs fois et avec instance de lui dire ce qu'il pensait de tous ces faits si extraordinaires : sur quoi M. le curé, ne jugeant pas qu'il convint de se déclarer le premier, se contenta de lui répondre : « Monsieur, écrivez-en à M. l'Evêque ; il sait l'affaire aussi bien que nous, puisque je lui en ai fait des rapports journaliers ; demandez-lui ce qu'il en pense. — Oui, répartit le préfet, je lui écrirai, mais je vais envoyer Martin au ministre, car il faut qu'il le voie et qu'il l'entende lui-même. » De suite il fit entrer Martin, et lui dit devant M. le curé : « Si je vous mettais dans les entraves et en prison pour faire de pareilles annonces, continueriez-vous à dire ce que vous dites ? » Comme vous voudrez, répondit Martin, sans paraître effrayé ; je ne puis que dire la vérité. » Mais, poursuivit M. le préfet, si vous paraissiez devant une autorité supérieure à la mienne, par exemple devant le ministre, répéteriez-vous, soutiendriez-vous ce que vous venez de me dire ? « Oui, monsieur, et devant le roi lui-même, » répliqua Martin, sans émotion et avec fermeté.

Le jeudi 7 mars, à cinq heures du matin, Martin partit de Chartres par la diligence, escorté de M. André, lieutenant de gendarmerie. Ils arrivèrent sur les onze heures à Rambouillet, pour le dîner, et se mirent à table d'hôte avec les autres voyageurs ; mais Martin dit : « C'est

le carême , je ne mangerai pas de viande ; » et il ne prit que du maigre. Arrivés à Paris sur les cinq heures et demie , ils descendirent rue Montmartre , et prirent leur logement même rue , hôtel de Calais , dans une chambre au second , à deux lits.

Le lendemain , vendredi 8 mars , Martin fut conduit par M. André à l'hôtel de la police générale , où ils entrèrent à neuf heures du matin. Comme ils se trouvaient dans la cour de l'hôtel , l'inconnu se présenta devant Martin , sans que son compagnon , qui était à quelque distance , vit ou entendit rien. « Vous allez , lui dit-il , être « interrogé de plusieurs manières ; n'ayez ni crainte ni inquiétude , mais dites les choses comme elles sont. » Après ces mots il disparut. Le ministre n'était point encore levé , il donna ordre qu'en attendant on interrogéât Martin ; ce qui fut fait successivement par deux secrétaires. Martin répondit à tout nettement , sans se démonter. Les secrétaires se retirèrent , et Martin reconnut alors la vérité de ce qui lui avait été dit : « Vous confondrez l'incrédulité , et ils n'auront rien à vous répondre. »

Après les secrétaires , le ministre fit entrer Martin dans son cabinet , où il le tint pendant trois quarts d'heure , et le retourna de nouveau dans tous les sens sur ce qu'il avait vu , entendu et fait écrire par M. le curé. Il prit aussi le ton d'autorité qu'il crut le plus propre à imposer à ce simple campagnard ; mais il ne put déconcerter Martin , qui lui répondit fort exactement et sans témoigner en aucune sorte être ému par toutes ses questions.

Le ministre voulut encore le sonder pour savoir si quelque intérêt n'était pas le principe de ses démarches ; sur quoi Martin lui répondit : « Ce n'est pas de l'argent que je veux ; il faut que j'aie à parler au roi, et que je lui dise ce qui m'est annoncé : ça m'a toujours été recommandé et je ne serai pas tranquille tant que ma commission ne sera pas faite. Les richesses ne peuvent aller avec la vertu ; il ne faut de richesses que pour la vie ; monseigneur, l'orgueil et la vertu peuvent-ils aller ensemble ? Celui qui pratique la vertu est l'ami de Dieu, et celui qui est dans l'orgueil est l'ami des démons et des réprouvés. »

« Mais, lui dit le ministre, vous voulez aller parler au roi ; c'est une chose qui n'est pas possible, moi-même je ne puis y aller que d'après un ordre par écrit. — « Je ne sais pas tout cela, répliqua Martin, mais il m'a toujours été dit qu'il fallait que j'aie à parler au roi, et que j'y parviendrais. »

Ensuite, revenant au personnage dont Martin rapportait les ordres et les annonces, le ministre lui demanda comment l'homme qui lui apparaissait était habillé, quelle taille il avait, quelle figure, s'il paraissait âgé ? Martin lui en fit le portrait que nous avons vu plus haut : « Eh bien, lui dit le ministre, vous ne le verrez plus, car je viens de le faire arrêter et conduire en prison. » — « Et comment, répartit Martin, avez-vous fait pour le faire arrêter, puisqu'il disparaissait tout de suite comme un éclair ? » — « S'il disparaissait pour vous, reprit le ministre, il ne disparaissait pas pour tout le monde. » Et s'adressant à

un de ses secrétaires : « Allez voir, lui ordonna-t-il, si cet homme que j'ai dit qu'on mette en prison y est encore. » Quelques instants après, le « secrétaire revint et fit cette réponse : « Mon-
« seigneur, il y est toujours. » — « Eh bien, dit
« alors Martin, si vous l'avez fait mettre en pri-
« son, vous me le montrerez et je le reconnai-
« trai bien ; je l'ai vu assez de fois pour cela. »

Après ces interrogatoires, se présente un homme qui visite avec soin la tête de Martin, en lui écartant les cheveux à droite et à gauche ; le ministre les tourne et retourne de même (sans doute pour examiner s'il ne portait pas quelque signe indicateur de la folie), à quoi Martin se contentait de dire : « Regardez tant que vous
« voudrez, je n'ai jamais eu de mal de ma vie. »

Enfin le ministre le congédie : « Allez-vous-en déjeuner, » lui dit-il. Martin descend à la cuisine, où on lui sert un morceau de rôti : « Moi, dit-
« il, je ne mange point de viande en carême,
« encore justement que c'est aujourd'hui le ven-
« dredi des quatre-temps. » On lui accommoda des œufs, qu'il mangea de bon appétit, comme n'étant nullement ému de la scène qui venait de se passer.

Revenu avec Martin à l'hôtel de Calais, M. André laissa Martin tout seul jusqu'à dix heures du soir, tant il craignait peu qu'il lui échappât. Au retour de M. André, quand ils furent montés ensemble, Martin l'interpella ainsi : « Mais
« le ministre m'avait dit qu'il avait fait mettre
« en prison l'homme qui m'apparaissait ? Il l'a
« donc relâché puisqu'il m'a apparu depuis et
« qu'il m'a dit : « Vous avez été questionné au

« jourd'hui , mais on ne veut pas faire ce que
 « j'ai dit : celui que vous avez vu ce matin a
 « voulu vous faire croire qu'on m'avait fait ar-
 « rêter ; vous pouvez lui dire qu'il n'a aucun
 « pouvoir sur moi , et qu'il est grand temps que
 « le roi soit averti. » A l'instant même M. André
 va faire son rapport à la police , tandis que Mar-
 tin , sans inquiétude , se couche et s'endort pai-
 siblement.

Le samedi 9 , Martin , s'étant levé , descendit
 peu après de sa chambre pour demander les
 bottes du lieutenant ; comme il remontait , l'in-
 connu se présenta devant lui au milieu de l'es-
 calier , et lui parla de la sorte : « Vous allez avoir
 « la visite d'un docteur , qui vient voir si vous
 « êtes frappé d'imagination , si vous avez perdu
 « la tête ; mais ceux qui vous l'envoient sont plus
 « fous que vous. » Rentré dans sa chambre ,
 Martin raconta ceci à M. André , qui lui répon-
 dit : « Je ne sais pas ce que vous allez voir. » M. An-
 dré sortit sur les deux heures après midi.

Ce jour-là même , sur les trois heures , un
 homme bien mis vint à l'hôtel de Calais deman-
 der à parler à M. André : c'était M. Pinel , mé-
 decin très-renommé pour les maladies men-
 tales.

Après cette visite du docteur , sur les cinq
 heures et demie du soir , Martin étant seul dans
 sa chambre , l'inconnu se présente à ses yeux et
 lui dit encore : « Il faut que vous alliez parler
 « au roi ; quand vous serez en sa présence , je
 « vous inspirerai ce que vous aurez à lui dire :
 « je me sers de vous pour abattre l'orgueil et
 « l'incrédulité. Si vous ne parvenez pas à ce

« but..., la France est perdue... On tâche d'é-
 « carter l'affaire, mais elle se découvrira par
 « une autre voie. »

Le dimanche 10 mars, au matin, entre sept et huit heures, Martin était encore dans sa chambre tout seul; l'inconnu lui apparut et lui parla ainsi : « Je vous avais dit que mon nom
 « resterait inconnu; mais puisque l'incrédulité
 « est si grande, il faut que je vous découvre mon
 « nom : Je suis l'archange Raphaël, ange très-
 « célèbre auprès de Dieu; j'ai reçu le pouvoir
 « de frapper la France de toutes sortes de plaies.»
 A ces mots, Martin, comme il l'a avoué depuis à M. le curé, fut saisi de frayeur et éprouva une sorte de crispation. L'ange lui annonça encore que la paix ne serait rendue à la France qu'après l'an 1840 (1). Martin, ainsi qu'il avait coutume, rendit compte à M. André de cette frappante apparition. Quelques heures après, ils sortirent ensemble, et M. André, ayant fait la rencontre d'un de ses amis, s'entretint avec lui pendant l'espace d'une heure.

Le lendemain matin, sur les sept heures, nouvelle apparition, dans laquelle l'ange lui dit : « Ceux qui étaient hier avec vous se sont en-
 « tretenus de vous; vous n'entendiez pas leur
 « langage (ils avaient parlé en anglais); mais
 « ils ont dit que vous veniez pour parler au roi,
 « et l'un a dit à l'autre que quand il serait re-
 « tourné dans son pays, il lui donnât de ses
 « nouvelles pour savoir comment la chose se

(1) Voici les propres expressions de l'ange à ce sujet :
 « Si la France ne se hâte de mettre fin à ses désordres,
 elle sera dans l'agitation jusqu'à l'an 1840.

« serait passée. » Au retour de M. André, Martin lui rapporta ceci, sur quoi le lieutenant lui dit : « Puisqu'il vient ainsi vous visiter, faites-le-moi donc voir la première fois qu'il viendra. »

Le même jour, 11 mars, et deux heures après, Martin reçut encore, en l'absence de M. André, l'ordre d'aller parler au roi : « Au moment, lui « dit l'ange, que vous serez devant lui, on vous « inspirera ce que vous aurez à lui révéler. Le « roi est entouré de gens qui le trahissent, et on « le trahira encore. Il s'est sauvé un homme des « prisons, on a fait accroire au roi que c'était « par finesse et par l'effet du hasard, mais la « chose n'était point telle : elle a été prémé- « ditée ; ceux qui auraient dû mettre à sa pour- « suite ont négligé les moyens, ils y ont mis « beaucoup de lenteur et de négligence ; ils l'ont « fait poursuivre quand il n'était plus possible « de l'atteindre. »

Martin a rapporté dans la suite cette particularité à un officier supérieur qui vint le voir à Charenton, et cet officier dit tout bas, mais de manière à être entendu du seul directeur : C'est Lavalette. En quittant Martin, cette fois l'ange lui dit : « Vous allez avoir encore aujourd'hui la visite du même docteur, » et il disparut.

Le soir, sur les quatre heures et demie, le docteur arriva comme il était à dîner. Martin remonte avec lui dans sa chambre, où se rend aussi M. André, qui rentrait dans le même moment. Le docteur inspecte Martin, lui tâte le pouls ; mais Martin lui dit : « Il vient encore de

« m'être annoncé qu'il faut que je parle au roi,
« que je fasse ma commission, que tant qu'elle
« ne sera pas faite, je ne serai pas tranquille. Il
« m'avait été dit que vous viendriez me revoir
« aujourd'hui ; mais parce que vous tardiez, je
« pensais qu'on m'avait trompé. » Le docteur
lui répond : « Ce ne sera rien que cela, nous fe-
rons passer cette maladie-là. — « Moi, dit Martin,
« je ne suis pas malade, puisque je bois, que je
« mange bien et dors de même. — « Assurément
il dort bien, témoigne M. André, car je ne dors
pas toute la nuit, et je l'entends ronfler. »

Le mardi 12 mars, sur les sept heures du ma-
tin, comme Martin finissait de s'habiller, l'ange
se montra près de la fenêtre et lui parla ainsi :
« On ne veut rien faire de ce que je dis ; plu-
« sieurs villes de France seront détruites, il n'y
« restera pas pierre sur pierre ; la France sera
« en proie à tous les malheurs ; d'un fléau on
« tombera dans un autre. » Dans ce moment,
Martin dit à M. André : « Puisque vous désirez
« le voir le voilà qui me parle. » Le lieutenant
saute aussitôt du lit, vient à la place que lui in-
dique Martin, étend les bras, tâtonne de toutes
parts. Pendant ce temps, Martin voyait l'ange
varier et changer de place. M. André, ne sen-
tant ni n'entendant rien, dit alors à Martin : « C'est
étonnant que je ne voie ni n'entende rien ;
comment se peut-il faire que l'un voie et en-
tende, et que l'autre ne voie ni n'entende rien ?
Passe encore pour voir, mais au moins je devrais
entendre. Martin répond : — « Je ne le comprends
« pas non plus ; mais il faut bien que l'un voie
« et entende, et que l'autre ne voie et n'entende

« pas, puisque je le vois et que je l'entends ; et
 « voilà comme il me dit. » M. André s'habille et
 sort, laissant Martin seul dans la chambre.

Sur les dix heures, nouvelle apparition, où
 l'ange dit à Martin : « On va prendre des infor-
 « mations de vous dans votre pays, pour savoir
 « les personnes que vous fréquentez. » Sur-le-
 champ Martin en donna avis à son frère par
 une lettre arrivée le 14 à Gallardon.

Suivant l'avis qu'avait reçu Martin, le minis-
 tre écrivit le 15 à M. le préfet, et le 16, M. le
 curé de Gallardon reçut du préfet la lettre sui-
 vante, dont voici le texte :

« Veuillez bien m'informer, monsieur, des
 « relations intérieures de Martin à Gallardon, et
 « ne me laissez rien ignorer de ce qui le con-
 « cerne. Je suis, etc. »

Aussitôt M. le curé prit dans le pays les infor-
 mations les plus exactes sur Martin, et dès le
 lendemain il envoya sa réponse à M. le préfet.

Lorsque Martin fut revenu au mois d'avril à
 Gallardon, MM. Pinel et Royer-Collard, méde-
 cins, demandèrent à M. le curé la même lettre
 de Martin et celle du préfet, pour constater le
 fait et l'insérer dans leur rapport. M. le curé les
 leur envoya aussitôt en original. Elles ont été
 déposées à l'hospice de Charenton.

L'après-dîner, le lieutenant sortit avec Martin ;
 ils allèrent ensemble proche le Val-de-Grâce, et
 le docteur Pinel, que M. André alla voir dans ce
 quartier, lui remit des papiers qu'il porta de
 suite à l'hôtel du ministre, toujours accompagné
 de Martin, avec lequel il revint à l'hôtel de Ca-
 lais. Ces papiers étaient le rapport de M. Pinel,

où il déclarait Martin atteint de *monomanie avec hallucination des sens*.

Le mercredi 15 mars, l'archevêque parut devant Martin : « On va, lui dit-il, vous conduire dans « une maison où vous allez être détenu, et votre « conducteur s'en retournera seul dans son « pays. » Lorsqu'il eut rejoint M. André, celui-ci lui dit : « — Nous allons nous promener. « Oui, « répondit Martin, vous allez me conduire dans « une maison où je resterai pour être examiné, « interrogé et questionné, et vous, vous vous en « retournerez seul chez vous. » — Non, nous nous en retournerons ensemble. — « Non, nous ne « nous en retournerons pas ensemble ; mais on « a beau faire, malgré tout ce qu'on fait contre « moi, je parviendrai à parler au roi, et on verra « bien que les affaires ne viennent pas de moi- « même. Il faut nécessairement que je les fasse. » M. André lui dit : On fera comme l'on voudra, il faut bien que je fasse aussi ce qu'on m'a commandé. Ils prirent donc une voiture de place, et se rendirent à Charenton.

Le jour même de son arrivée, sur les quatre heures après midi, M. Royer-Collard, médecin en chef, fit sa visite à l'hospice de Charenton et interrogea Martin, qui, sans hésitation, mais aussi sans empressement, commença de nouveau le récit des événements qui lui étaient arrivés.

En le quittant, le médecin en chef recommanda à son collègue, le médecin adjoint de la maison (M. Bleynie), au surveillant des malades (M. Legros), au premier élève en médecine (M. Ramon), et à tous les infirmiers du quartier où il avait été placé, de l'observer attentivement, de suivre

toutes ses démarches, et de lui rendre un compte très-exact de ce qu'il ferait ou dirait.

Il n'y eut rien de nouveau pour Martin le 14 mars, mais le 15 au matin, comme il était à s'habiller, l'ange s'offre à ses yeux et lui dit :
 « Puisqu'on vous traite de la sorte, je ne re-
 viendrai plus vous voir : qu'on fasse exami-
 ner la chose par des docteurs en théologie,
 et l'on verra si elle est réelle ou non. Si on ne
 veut rien croire, ce qui est prédit arrivera ;
 pour vous, mettez votre confiance en Dieu, il
 ne vous arrivera aucun mal, ni aucune peine.
 Je vous donne la paix ; n'ayez nul chagrin ni
 inquiétude. »

Il est à remarquer que Martin, ne comprenant point ce que c'était qu'un *docteur en théologie*, en demanda l'explication au surveillant de la maison de santé. La même chose lui était arrivée à Gallardon, au sujet de ces expressions figurées : « La France est dans le *délire*, elle sera en *proie* à toutes sortes de maux ; » M. le curé les lui expliqua.

Le 22 mars, Jacques Martin, frère de Thomas, arriva sur les neuf heures du matin à l'hospice de Charenton. Autant qu'on a pu en juger par ses discours, il s'y montra comme un homme rempli de sens et de droiture. Après avoir passé une partie de la journée avec son frère, il fut mandé dans l'après-midi dans la chambre où étaient assemblés les docteurs avec M. le directeur et les principaux de la maison. Interrogé sur son frère Thomas et sur tous les points qui faisaient le sujet des onze questions faites par M. Royer-Collard, et qu'on venait d'envoyer dans sa com-

mune, il répondit que l'on avait toujours observé chez Martin un caractère extrêmement doux et modéré; qu'on n'avait jamais remarqué en lui d'idées exaltées, sur quelque point que ce fût; qu'il avait toujours mené une conduite irréprochable et basée sur des sentiments religieux bien entendus et dégagés de tout fanatisme et de toute superstition; que les révolutions, de quelque nature qu'elles eussent été, n'avaient jamais produit sur son esprit une impression remarquable; qu'il avait toujours joui d'une bonne santé, au physique comme au moral; et que personne de sa famille n'avait eu de maladie d'esprit: il ajouta que lui-même étant à labourer avec son frère, il vit ce dernier s'arrêter dans l'attitude d'un homme qui écoute; il voulu alors s'arrêter aussi, mais il fut obligé de courir après son cheval, qui continua de marcher malgré lui: son frère lui fit part de ce qui s'était passé.

Dans le même temps que Jacques Martin rendait ce témoignage, le curé de Gallardon recevait, ainsi que le maire, le paquet renfermant les onze questions données le 18 mars au directeur par M. Royer-Collard. Leurs réponses à ces questions furent uniformes et précises: elles présentent Martin comme un homme franc, ouvert, modéré, remplissant ses devoirs fidèlement, mais sans ostentation, ennemi de la révolution, mais sans aigreur, ami du roi sans apparat, d'humeur gaie, d'un caractère ferme, point crédule, point ami du merveilleux, incapable de servir un parti aux dépens de la sincérité et de la vérité.

Ces réponses, qui furent d'abord adressées à Chartres à M. le préfet, arrivèrent à Charenton le surlendemain du départ du frère de Martin, en sorte qu'il ne pouvait y avoir aucune collusion de part et d'autre, quoiqu'il y eût dans tous les témoignages une si grande conformité.

Le mardi 26, sur les sept heures du matin, comme Martin commençait à écrire à son frère pour lui recommander l'ouvrage des champs, l'ange parut à côté de la table sur laquelle il écrivait. Martin a rapporté cette apparition dans la lettre suivante, qui a été copiée avant qu'on la mit à la poste.

Maison royale de Charenton, le 26 mars 1816.

« Mon frère, je t'écris cette lettre pour te
 « marquer que je suis toujours en bonne santé ;
 « je souhaite de tout mon cœur que la présente
 « vous trouve tous de même. Comme j'ai com-
 « mencé à t'écrire, la même apparition m'est
 « apparue ; elle m'a dit les choses en ces ter-
 « mes : « Mon ami, je vous avais dit que je ne
 « reviendrais plus vous voir ; je vous assure
 « que j'aurais une grande douleur si mes démar-
 « ches étaient inutiles. Je vous assure que le
 « plus terrible fléau est prêt à tomber sur la
 « France, et qu'il est à la porte. Les peuples en
 « voyant arriver ces choses seront saisis d'éton-
 « nement et sécheront de frayeur. Ce qui avait
 « été prédit autrefois est arrivé comme il avait
 « été annoncé ; de même la chose arrivera si
 « l'on ne pratique pas ce que j'ordonne. La
 « France n'est plus que dans l'irréligion, l'or-
 « gueil, l'incrédulité, l'impiété, l'impureté, et

« enfin livrée à toutes sortes de vices : si le peuple se prépare à la pénitence, ce qui est prédit sera arrêté ; mais si l'on ne veut rien faire de ce que j'annonce, ce qui est prédit arrivera. » L'archange me dit aussi que je ne pouvais désirer une meilleure santé ; que l'on me fasse visiter par les docteurs les plus savants, qu'ils ne pourraient trouver aucune maladie en moi ; il me dit aussi que si je suis retenu, c'est que l'on veut faire une épreuve de moi ; il dit que c'est une erreur de vouloir m'éprouver après toutes les choses qui sont écrites. »

Martin a aussi déclaré que l'ange lui avait dit avant de disparaître : *Je vous donne la paix ; n'ayez nul chagrin ni inquiétude.*

Depuis que Martin était retenu à l'hospice de Charenton, il était obligé de se trouver à la visite du médecin, mais il n'y parut point les 27 et 28 mars. Nous allons le suivre dans un rapport particulier concernant une apparition qui lui arriva ce dernier jour.

« Le jeudi 28 mars, sur les cinq heures après midi, comme je me promenais dans le jardin, l'archange se présente devant moi, et me dit : *Pourquoi n'allez-vous pas à la visite ?* Je lui réponds : J'y vais ; il me dit, mais brièvement : *Elle est faite ;....* et moi, c'était par exprès que je tardais toujours à y aller ; je m'amusais tant que je pouvais, parce que tous ces gens-là qui étaient de la visite se moquaient de moi. L'ange ajouta : « Vous ne voulez pas mentir ; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (*Act. 5, 20*). L'ange de lumière ne peut annoncer les choses de ténè-

« bres ; l'ange de ténèbres ne peut pas annon-
 « cer les choses de lumière. Qu'on profite de
 « la lumière, tandis qu'on a la lumière ; pour
 « vous, mettez votre confiance en Dieu, il ne
 « vous arrivera aucun mal. » Et il disparut
 comme les autres fois.

Le même jour, 28 mars, M. le Gros, sur-
 veillant, fit venir Martin dans sa chambre, et
 mettant la conversation sur les apparitions de
 l'ange : « Puisque vous le voyez ainsi, lui dit-il,
 quand vous le verrez, vous lui demanderez
 qu'il me prenne sous sa protection, je serais
 bien aise d'être sous la protection d'un ange. —
 « Oui, répondit Martin, je le lui demanderai. » Il
 n'eut pas la peine de le faire : car, dès l'apparition
 suivante, l'ange le prévint et lui dit :
 « Quelqu'un de la maison vous a demandé que
 « je le prisse sous ma protection ; vous lui direz
 « que celui qui pratiquera la religion telle
 « qu'elle est annoncée, et qui aura une ferme
 « croyance, sera sauvé. »

Cependant l'affaire de Martin s'ébruitait sour-
 dement à la cour. M. de la Rochefoucault, qui
 en fut instruit, vint à Charenton le 29 mars,
 ainsi qu'un ecclésiastique (M. Dulondel) qu'en-
 voyait monseigneur (l'ancien) archevêque de
 Reims, pour voir, examiner Martin, et s'instruire
 de sa propre bouche du fond de son affaire et de
 ses circonstances. Martin, présenté par M. le di-
 recteur, leur rapporta fidèlement ce qui lui était
 arrivé la veille. A la prière de M. de la Roche-
 foucault, M. le curé de Gallardon vint à Paris,
 pour donner de vive voix des renseignements
 à M. l'archevêque de Paris (M. de Périgord).

Durant ces diverses négociations, Martin eut encore une apparition non moins remarquable que les précédentes. Voici comment il l'a rapportée lui-même :

« Le dimanche 31 mars, j'étais, sur les deux
 « à trois heures de l'après-midi, dans le jardin,
 « il m'a apparu et m'a dit : Il y aura des dis-
 « cussions : les uns diront que c'est une imagi-
 « nation ; les autres que c'est un ange de
 « lumière, et d'autres que c'est un ange de té-
 « nèbres : je vous permets de me toucher. Il
 « me prend la main droite avec sa main droite,
 « et me la serre réellement. » Et comme Martin
 l'a dit à M. le directeur en lui prenant la main
 aussi sensiblement que je serre la vôtre : « Il
 « ouvre sa redingote par devant ; quand elle a
 « été ouverte, cela m'a semblé plus brillant que
 « les rayons du soleil, et je n'ai pu l'envisager. »
 (Martin fut obligé de mettre sa main devant ses
 yeux.) « Il ferma sa redingote, et quand elle fut
 « fermée, je n'ai plus rien vu de brillant ; il m'a
 « semblé comme auparavant. » Cette ouverture
 et cette fermeture se sont opérées sans aucun
 mouvement de sa part. « Il retire son chapeau
 « en arrière, et me dit, en touchant son front
 « avec la main : « L'ange rebelle porte ici les
 « marques de sa condamnation, et vous voyez
 « que je n'en ai pas ; » il me dit, en finissant :
 « Rendez témoignage de ce que vous avez vu et
 « entendu. »

Le 2 avril, une personne vint prendre Martin pour le conduire à Paris. Voici dans quels termes Martin rapporte son entretien avec Louis XVIII, qui eut lieu le même jour :

« Le mardi 2 avril 1816, comme j'étais à dîner à la maison de santé (Charenton), il vint quelqu'un de la part du ministre de la police générale, qui depuis quatre semaines me retenait. (A dater de son départ de Chartres jusqu'à sa sortie de Charenton.) Ce monsieur me dit de venir à Paris.

« Arrivé à la police, M. Decazes me demanda si je voulais parler au roi. « Oui, et ma commission ne sera pas faite avant de parler à lui-même, comme on m'a ordonné de lui annoncer ce qu'on m'a dit. » — Mais que devez-vous dire au roi? — « Dans le moment je ne sais pas ce que je dois lui dire; les choses me seront annoncées quand je serai devant le roi. » Le ministre me dit alors : Eh bien ! vous y serez conduit. Vous verrez un bon roi qui est notre père à tous !

« Le ministre passa dans une autre chambre pour mettre son habit d'ordonnance, et moi j'étais seul dans le cabinet où il m'avait parlé. L'ange m'apparut sous les formes ordinaires, et il me dit : « Vous allez parler au roi, qui sera la personne à laquelle on vous présentera, vous serez seul avec lui, n'ayez aucune crainte de paraître devant le roi; pour ce que vous avez à lui dire, les paroles vous viendront à la bouche. » Car, quand je devais aller chez le roi, continue Martin, je ne savais pas ce que je devais lui dire, et je ne l'ai su qu'en le disant. Et en effet, je n'ai point été embarrassé dans tout ce que je lui ai dit depuis le commencement jusqu'à la fin; et c'est là dernière fois qu'il (l'ange) m'a apparue.

« Le ministre revint donner une lettre à un homme, et lui dit : « Conduisez cet homme-là au premier valet de chambre du roi. » On voulait me mener en voiture, mais moi je dis que cela ne valait pas la peine, car il n'y avait que la Seine à traverser. Nous arrivâmes aux Tuileries sur les trois heures, et sans que personne ait dit rien. Nous arrivâmes jusqu'au premier valet de Louis XVIII, à qui on remit la lettre, et qui, après l'avoir lue, me dit : « Suivez-moi. » Nous nous arrêtâmes quelques moments, parce que M. Decazes, qui était venu au palais en voiture, était venu avant nous, et il était chez le roi. Quand le ministre sortit, je suis entré ; et, avant que je dise un mot, le roi dit au valet de chambre de se retirer, et de fermer les portes.

« Le roi était assis devant sa table, en face la porte ; il y avait des plumes, des papiers et des livres. J'ai salué le roi en disant : « Sire, je vous salue. » Le roi m'a dit : « Bonjour, Martin. » Et je me suis alors dit à moi-même : Il sait donc bien mon nom. « Vous savez, sire, sûrement, pourquoi je viens? — Oui, je sais que vous avez quelque chose à me dire, et l'on m'a dit que c'était quelque chose que vous ne pouviez dire qu'à moi ; asseyez-vous. » Alors, je me suis assis dans un fauteuil qui était placé vis-à-vis le roi, de manière qu'il n'y avait que la table entre nous. Alors, je lui demandai comment il se portait ; le roi me dit : « Je me porte un peu mieux que ces jours passés ; et vous, comment vous portez-vous? — « Moi, je me porte bien. »

— « Quel est le sujet de votre voyage ? » — Et je lui ai dit (1) :

« Vous pouvez faire appeler, si vous le voulez, votre frère et ses fils. » Et le roi m'interrompit en disant : « Cela est inutile, je leur dirai ce que vous avez à me dire. » Après cela, je racontai au roi toutes les apparitions que j'avais eues.

« Quand je lui parlai de l'homme sauvé de la prison, le roi me dit : « Je le sais, c'est-Lavallette.

« Moi, je continuai en lui disant : Il m'a été dit que le roi examine tous ses employés, et surtout ses ministres. — Ne vous a-t-on pas nommé les personnes ? — Non, il m'a été dit qu'il était facile au roi de les connaître ; moi, je ne les connais pas.

« Enfin, lui ayant dit toutes les particularités des apparitions, le roi m'è dit : « Je sais tout cela : l'archevêque de Reims (le grand aumônier) m'a tout dit. Mais il me semble que vous avez quelque chose à me dire en particulier et en secret. » Et, alors, je sentis venir à ma bouche les paroles que l'ange m'avait promises, et je dis au roi : « Le secret que j'ai à vous dire, c'est que vous occupez une place... » (*Nous ne finissons point la phrase ; il n'est pas encore temps de le faire*). Le roi alors m'interrompit

(1) Pour ce qui va suivre, les anciennes relations diffèrent un peu de celle-ci, parce qu'alors Martin n'avait pas encore divulgué un secret qu'il avait dit à Louis XVIII en lui promettant de n'en point parler pendant la vie de ce dernier. Cependant l'ouvrage sur lequel nous composons cette notice ne croit pas devoir encore le publier.

en disant : « Comment, comment ! mon frère et ses enfants étant morts... » (Fin de phrase supprimée par la même raison que ci-dessus.) Et moi, alors, je lui dis : « Je ne connais rien à tout cela ; mais je sais bien que... (Nouvelle suppression motivée comme ci-dessus.) Et c'est si vrai ce que je vous dis, qu'il est vrai qu'un jour, étant à la chasse avec le roi Louis XVI, votre frère, dans la forêt de Saint-Hubert.... » (Nous n'achevons point la phrase ; il suffit, pour le moment, d'avertir nos lecteurs qu'ici Martin raconte au roi, dans tous ses détails, un fait qui était personnel à Louis XVIII, et qui avait eu lieu dans le temps où la reine Marie-Antoinette était grosse, tandis que Louis XVIII ne savait pas encore sa grossesse.) C'est à ce récit que le roi, frappé d'étonnement, et profondément ému, dit : « O mon Dieu ! ô mon Dieu ! cela est bien vrai ; il n'y a que Dieu, vous et moi qui sachions cela ; promettez-moi de garder sur toutes ces communications le plus grand secret. » Et moi, je le lui promis. Après cela, je lui dis : « Prenez garde de vous faire sacrer ; car, si vous le tentiez, vous seriez frappé de mort dans la cérémonie du sacre. » Dans le moment, et jusqu'à la fin de la conversation, le roi pleura toujours. Je continuai alors à lui dire :

« Souvenez-vous de votre détresse dans l'adversité, du temps de votre exil ; vous avez pleuré sur la France ; et il fut un temps où vous n'aviez pas d'espoir d'y rentrer, voyant la France alliée avec tous ses voisins. »

« Oui, il a été un temps où je n'avais aucun espoir. » — « Dieu n'a pas voulu perdre la fa-

mille royale; il a fait rentrer la famille des Bourbons. Mais où sont les actions de grâces qui ont été rendues pour un tel bienfait?

« Pour châtier encore une fois la France, l'usurpateur a été tiré de son exil. Ce n'a pas été par la volonté des hommes, ni par un effet du hasard que ces choses ont été permises ainsi; il est rentré sans force, sans armes, sans qu'on se mit en défense contre lui; vous avez été obligé de quitter la capitale, croyant tenir encore une ville de France, et vous avez été obligé de l'abandonner. » — « C'est bien vrai, je croyais rester à Lille. » — « Quand l'usurpateur est rentré, il s'est formé un gouvernement, une armée; et quand il s'est présenté aux ennemis, du premier coup, il a été sans ressources, sans asile, sans armées, et rejeté de ses sujets. Vous êtes encore rentré en France; où sont les actions de grâces qui ont été rendues à Dieu pour un miracle si éclatant? »

« C'est vrai, dit Louis XVIII, je n'y ai pas pensé. » Je lui dis : « Le bon Dieu ne vous a pas donné la pensée parce que vous n'avez pas... » (Le reste de la phrase se rapporte au secret, et ne peut pas encore être publié).

« Je continuai en lui disant : Il m'a toujours été dit que je parviendrais à vous parler, et que je parviendrais à faire l'affaire qui m'avait été annoncée, et je vois bien qu'il (l'ange) ne m'a pas trompé, car je suis avec vous. Il m'a été dit que vous ne chancelleriez pas pour croire quand je vous dirais les choses. » — « Non, je ne puis chanceler, puisque c'est la vérité. »

« Ne vous a-t-il pas dit comment il fallait que je m'y prisse pour gouverner la France? — Alors je lui répondis... (Cette réponse tient encore au secret, nous ne pouvons la donner à présent.) Envoyez dans les provinces des gens de confiance pour préparer... (Nouvelle suppression par le même motif que ci-dessus.) Il m'a été annoncé de vous dire que si vous ne faites pas ce qui vous a été annoncé, vous ferez tomber la France dans de nouveaux malheurs.

« Que les rois de France doivent se rappeler qu'ils portent le titre de *rois très-chrétiens*, quoique je ne sache pas si cela est comme cela; qu'ils doivent se rappeler de leur devoir de faire rentrer le peuple dans la *chrétiété*. » Alors le roi, en me recommandant surtout le secret, me dit qu'il me promettait de faire toutes les recherches possibles pour trouver celui duquel je lui avais parlé, et pour...! » (Le reste est supprimé comme tenant au secret).

Martin fait ensuite au roi le récit de ses dernières apparitions que nous avons fait connaître. Il continue ainsi :

« Après cela, lui ayant dit que l'ange qui m'avait apparu était celui qui conduisit le jeune Tobie à Ragès et qui le fit marier, il m'a pris la main en disant : « Que je touche à la main que l'ange a serrée; priez toujours pour moi. »

« Le roi m'ayant fait des questions sur le curé de Gallardon, je lui ai répété ce que je lui avais déjà dit au sujet des dimanches et fêtes et des désordres qui se commettent. Et je lui ai particulièrement rappelé le principal objet de ma mission, de rendre... (les paroles ont rapport au

secret), et le roi m'a répondu : « Je ferai en sorte de remédier à tout. »

« J'ai salué le roi en lui disant : Je vous souhaite une bonne santé. Il m'a été dit, qu'une fois ma commission faite auprès du roi, je vous demande la permission de m'en retourner au centre de ma famille, comme il m'a été annoncé que vous ne me refuserez pas. » — « Puisque vous avez été obéissant jusqu'à présent, je ne veux pas vous rendre désobéissant ; j'ai donné des ordres pour vous renvoyer. » — « Il m'a toujours été annoncé qu'il ne m'arriverait aucune peine ni aucun mal. » — « Il ne vous en arrivera pas non plus ; vous vous en retournerez demain ; le ministre va vous donner à souper et à coucher, et des papiers pour vous en retourner. » — « Mais, je serais content si je retournais à Charenton pour leur dire adieu, et pour prendre une chemise que j'ai laissée. » — « Cela ne vous a-t-il pas fait de la peine d'être à Charenton ? y avez-vous été bien ? » — « Pas du tout de peine ; et bien sûr que si je n'y avais pas été bien, je ne demanderais pas à y retourner. » — « Eh bien, puisque vous désirez y retourner, le ministre vous y fera conduire de ma part. »

« Je suis retourné rejoindre mon conducteur qui m'attendait, et nous avons été ensemble à l'hôtel du ministre (1). »

Sa mission terminée, Martin s'est rendu dans sa famille à Gallardon, où il est arrivé le jeudi 4 avril 1816. Il a repris de suite et a toujours

(1) L'entretien de Martin avec le roi a duré au moins 55 minutes.

continué son ancien train de vie sans la moindre émotion, sans le plus petit étonnement de ce qui lui était arrivé, n'ayant plus aucune espèce d'apparition, mais gardant sur tous ces événements le plus profond silence. Il répondait aux curieux qui lui faisaient des questions à cet égard : « Quand vous avez des affaires, vous autres, n'allez-vous pas les faire? eh ! bien, j'ai été faire les miennes. »

Le 6 avril, Martin fit une visite à M. de Breteuil pour lui raconter les derniers événements de son histoire; revenu à Gallardon, il a continué dans le sein de sa famille sa vie simple et laborieuse, estimé et honoré de la plupart des habitants.

Au mois d'août 1830, il devint l'objet des poursuites des révolutionnaires de son village, et il fut obligé de se cacher pour s'y soustraire.

Voilà le récit exact et fidèle de tous les événements extraordinaires qui regardent Martin de Gallardon. Maintenant il est temps de se demander quel degré de créance il est permis à tout esprit droit et chrétien d'y accorder. La place qui nous reste ne nous suffit pas pour traiter cette question dans tous ses développements.

Nous dirons d'abord que la plupart des personnes ayant la foi, qui ont vu Martin et suivi son histoire, croyaient à son inspiration divine : tels sont M. la Perruque, curé de Gallardon, M. l'évêque de Versailles, M. le comte de Breteuil, alors préfet d'Eure-et-Loir, M. le docteur Royer-Collard, médecin en chef de la maison royale de Charenton, M. de Rhoulac-

Dumaupas, directeur de cette maison ; le grand aumônier de France, M. l'abbé Dulondel, M. le comte de Larochefoucault-Doudeauville, M. le marquis de Montmorency, etc.

Les autres personnes étaient dans une grande incertitude sur le compte du cultivateur de la Beauce, et n'osaient porter un jugement sur cette histoire, tout en avouant que Martin ne paraissait pas avoir été fou. Mais ce qui doit exercer une grande influence sur l'idée qu'on peut se former de cette histoire, c'est le rapport de MM. Pinel et Royer-Collard au ministre. Ces messieurs, après avoir exposé les faits, posèrent les trois questions suivantes : « Martin est-il aliéné ? est-il un imposteur ? est-il la dupe de gens habiles qui l'ont poussé dans un intérêt quelconque ? » Ils répondent à ces questions en entrant dans les détails les plus approfondis, et ils les résolvent toutes les trois par la négative. Il ne reste donc, d'après ce rapport de gens compétents et d'une grande instruction sur ce sujet, qu'à tirer la conclusion que *Martin était vraiment inspiré*. C'est aussi notre sentiment, ou plutôt l'opinion vers laquelle nous penchons le plus ; car nous n'oserions décider la question d'une manière absolument affirmative. Il est impossible de ne pas être frappé du rapport qui existe entre l'histoire de Martin et celle de Jeanne d'Arc. Pourquoi la miséricorde divine qui avait suscité cette héroïne chrétienne pour sauver le royaume très-chrétien, n'aurait-elle pas employé le même moyen pour donner au souverain des avertissements d'où dépendait le salut de la France ? Hélas ! il est bien à craindre

que ces avertissements n'aient été stériles ; les maux qui affligent notre patrie eussent pu sans doute être prévenus, en suivant d'autres voies plus conformes à ces avis.

— 1819 - 1826. —

PROPHÉTIE

SUR LES MALHEURS QUI MENACENT LA FRANCE,

Par un ecclésiastique qui annonce *la croix de Migné* huit ans avant son apparition, comme signe de la vérité de son inspiration (1).

Un ecclésiastique d'une vie exemplaire, dit M. Vrindts (p. 44), voyait tout en noir depuis plusieurs années, et on l'en blâmait sans cesse. Il croit apprendre dans l'oraison que de grands désastres accableront bientôt la France ; il les annonce dans un temps où le royaume semblait prospérer ; on s'en raille. Il s'associe des personnes d'une rare piété, et fait une neuvaine avec elles ; il écrit ensuite une lettre datée de l'an 1819, qui existe, nous savons en quelles mains, où il annonce un bouleversement général, une révolution terrible, ajoutant qu'il n'y aurait qu'un instant entre ces deux cris qu'on pousserait, *Tout est perdu et Tout est sauvé*, et que le calme se rétablirait ensuite ; et pour confirmer sa prédiction, il finit par ces paroles : « Il paraîtra une « croix, et si cette croix ne paraît pas, que mon « secret meure avec moi. » Or cette croix, il en

(1) *La Croix de Migné vengée* par M. VRINDTS, Paris, 1829. — La religion constatée, t. II.

fait une description qui peint exactement celle de Migné. Et ce prêtre mourut une année avant l'apparition miraculeuse.

Croix miraculeuse de Migné. — Le 17 décembre 1826, trois mille personnes étaient rassemblées sur une place du bourg de Migné, près Poitiers, pour entendre un sermon. Au moment où le prêtre rappelait à ses auditeurs la croix lumineuse qui apparut à Constantin et à son armée, poursuivant l'impie Maxence, tout à coup une croix semblable, grande et d'une régularité parfaite, se montre dans les airs, au-dessus des spectateurs.

Ce fait est certifié par les témoignages les plus nombreux et les plus positifs. On aurait eu et l'on aurait encore, si c'était nécessaire, l'attestation des trois mille personnes qui étaient présentes.

Nous allons donner les preuves principales du miracle de Migné.

Voici d'abord une déposition écrite cinq jours seulement après l'événement. Elle est adressée à l'évêque de Poitiers, dans le diocèse de qui les faits venaient de se passer.

« Monseigneur,

« Nous soussignés, Pasquier, curé de S. Por-
 « chaire, et Marsault, aumônier du collège royal
 « de Poitiers, réunis depuis un mois et demi à
 « M. Boin-Beaupré, curé de Migné (1), pour
 « donner à ses paroissiens les exercices du jubilé,
 « avons l'honneur de faire part à Votre Grandeur
 « de l'événement extraordinaire dont nous avons

(1) Bourg d'environ 2000 âmes, situé à une lieue au nord de Poitiers.

« été témoins, à la clôture de notre station. La
« docilité et la ferveur du plus grand nombre
« des habitants de cette commune nous conso-
« laient de nos travaux ; mais nous avons encore
« à gémir sur la résistance de plusieurs qui ren-
« daient nuls pour eux les efforts de notre zèle.

« Le dimanche, 17 du présent mois, nous
« avons terminé les exercices du jubilé par la
« plantation d'une croix, cérémonie à laquelle
« assistaient deux à trois mille personnes de
« Migné et des paroisses voisines. La croix étant
« plantée, au moment où l'un de nous adressait
« aux fidèles une exhortation où il leur rappelait
« celle que virent autrefois Constantin et son
« armée, en marchant contre Maxence, parut
« dans la région inférieure de l'air, au-dessus
« de la petite place qui se trouve devant la porte
« principale de l'église, une croix lumineuse,
« élevée au-dessus du niveau de la terre d'en-
« viron cent pieds ; ce qui nous a donné la faci-
« lité d'en évaluer à peu près la longueur, qui
« nous a paru être de quatre-vingts pieds. Ses
« proportions étaient régulières ; et ses contours,
« déterminés avec la plus grande netteté, se des-
« sinaient parfaitement sur un ciel sans nuage,
« qui commençait cependant à s'obscurcir, car
« il était près de cinq heures du soir. Cette croix,
« de couleur argentine, était placée horizontale-
« ment dans la direction de l'église, le pied au
« levant et la tête au couchant. Sa couleur était
« la même dans toute son étendue, et elle s'est
« maintenue sans altération près d'une demi-
« heure. Enfin la procession étant rentrée dans
« l'église, cette croix a disparu.

« On ne peut, m^{on}seigneur, se faire une idée
 « du saisissement religieux qui s'est emparé des
 « spectateurs à l'aspect de cette croix. Presque
 « tous se sont à l'instant jetés à genoux, en ré-
 « pétant avec transport, et les mains élevées au
 « ciel, le cantique *Vive Jésus ! vive sa croix !*

« Ce prodige que nous attestons, qu'attestent
 « avec nous les soussignés, et que sont prêts à
 « attester avec eux tous ceux qui ont été témoins
 « oculaires, a produit d'heureux effets. Dès le
 « soir même, et encore plus le lendemain, plu-
 « sieurs personnes qui s'étaient montrées rebel-
 « les à la grâce se sont approchées du tribunal
 « de la pénitence et se sont réconciliées avec
 « Dieu.

« Migné, 22 décembre 1826.

« Signatures : Pasquier, curé de S. Por-
 « chaire ; Marsault, aumônier du collège royal ;
 « Boin-Beaupré, curé de Migné ; de Curson,
 « maire de Migné ; Naudin, adjoint ; Marrot,
 « fabricien ; Sursault, fabricien ; Dandry, ma-
 « réchal des logis de la gendarmerie à Poitiers ;
 « Fournier, ancien adjudant sous-officier » ; et
 quarante et un autres témoins.

Voulant que les détails et les circonstances de
 l'événement fussent constatés avec précision et
 rigueur, l'évêque de Poitiers nomma une com-
 mission d'hommes instruits qu'il chargea de se
 rendre sur les lieux et d'y faire toutes les infor-
 mations désirables. Après avoir terminé leurs
 enquêtes les membres de la commission présen-
 tèrent le rapport suivant :

« Monseigneur,

« Votre Grandeur ayant commis, par son or-
« donnance du 16 janvier dernier, MM. l'abbé
« de Rochemonteix, son vicaire général, et
« Taury, chanoine honoraire de la cathédrale et
« professeur de théologie au grand séminaire,
« pour informer sur l'apparition extraordinaire
« d'une croix, qui aurait eu lieu à Migné dans le
« courant du mois de décembre 1826, ils ont
« l'honneur de lui exposer que d'après ses in-
« tentions, ils se sont adjoints pour procéder à
« cette enquête MM. de Curson, maire de la com-
« mune, témoin oculaire du fait; Boisgiraud,
« professeur de physique au collège royal de
« Poitiers (1); J. Barbier, avocat, conservateur-
« adjoint de la bibliothèque de la ville; et V. Lar-
« nay, désigné pour remplir les fonctions de
« secrétaire.

« La commission ainsi formée a pris une con-
« naissance exacte des lieux où le phénomène
« avait été observé; elle a interrogé plusieurs
« témoins à la place même qu'ils occupaient
« pendant l'apparition; et elle en a entendu un
« nombre plus considérable dans divers autres
« lieux où la réunion était plus facile.

« Parmi eux, Votre Grandeur distinguera
« plusieurs agriculteurs, témoins habituels des
« spectacles variés qu'offrent l'atmosphère à ceux
« qui passent la meilleure partie de leur vie en
« plein air; plusieurs artisans, accoutumés à
« juger de la régularité des formes, des propor-

(1) Protestant. et en conséquence naturellement prévenu
contre le miracle catholique de Migné.

« tions, et de la grandeur absolue des objets ;
« enfin, un certain nombre de personnes instrui-
« tes, qui, par leurs connaissances et leur carac-
« tère moral, assurent le plus haut degré de
« confiance à leurs dispositions.

« Il a été dressé de toutes les opérations ci-
« dessus énoncées un procès-verbal détaillé, dont
« la minute est jointe au présent rapport, avec
« la description géométrique des lieux et des
« objets dont la connaissance a paru susceptible
« d'offrir quelque intérêt dans la matière pré-
« sente.

« Voici, monseigneur, ce qui, de l'avis una-
« nime des commissaires de Votre Grandeur,
« résulte des nombreux documents qu'ils ont
« recueillis et pesés de concert.

« Le dimanche 17 décembre 1826, jour de la
« clôture d'une suite d'exercices religieux donnés
« à la paroisse de Migné, à l'occasion du jubilé,
« par M. le curé de S. Porchaire et M. l'aumô-
« nier du collège royal, au moment de la plan-
« tation solennelle d'une croix, et tandis que ce
« dernier adressait à un auditoire d'environ trois
« mille âmes un discours sur les grandeurs de la
« croix, dans lequel il venait de rappeler l'appa-
« rition qui eut lieu autrefois en présence de
« l'armée de Constantin, on aperçut dans les airs
« une croix bien régulière et de vastes dimen-
« sions. Aucun signe sensible n'avait précédé sa
« manifestation, nul bruit, nul éclat de lumière
« n'avait annoncé sa présence. Ceux qui l'aper-
« çurent d'abord la montrèrent à leurs voisins,
« et bientôt elle fixa l'attention d'une grande
« partie de l'auditoire, au point que M. le curé

« de S. Porchaire, averti par la foule au milieu
« de laquelle il s'était placé, crut devoir aller
« interrompre le prédicateur. Alors tous les yeux
« se portèrent vers la croix, qui avait paru tout
« d'abord exactement formée, et qui était placée
« horizontalement, de manière à ce que l'extré-
« mité du pied répondit au-dessus du pignon
« antérieur de l'église, et que la tête se portât
« en avant, dans le même sens que la direction
« de cette église, vers le couchant d'été. La tra-
« verse qui formait les bras coupait le corps
« principal à angle droit ; chacun des bras, égal
« à la tête, était environ le quart du reste de la
« tige.

« Ces diverses parties étaient partout d'une lar-
« geur sensiblement égale, terminées latérale-
« ment par des lignes bien droites, bien nettes
« et fortement prononcées, et coupées carré-
« ment à leurs extrémités par des lignes droites
« et également pures.

« Au jugement de plusieurs témoins, ces
« pièces avaient une certaine épaisseur qui les
« faisait voir comme un peu arrondies lorsqu'on
« les regardait sous un angle oblique, et régu-
« lièrement équarries lorsqu'on se rapprochait
« de la verticale.

« Du reste, aucun accessoire ne paraissait te-
« nir à cette croix ; ni l'accompagner ; toutes ses
« formes étaient pures, et ressortaient très-dis-
« tinctement sur l'azur du ciel. Elle n'offrait
« point aux yeux un éclat éblouissant, mais
« une couleur partout uniforme, et telle, qu'au-
« cun témoin n'a pu la définir d'une manière
« précise, ni lui trouver un objet de juste com-

« paraison. Seulement on s'accorde plus généra-
 « lement à en donner une idée à l'aide d'un
 « blanc argentin, nuancé d'une légère teinte de
 « rose.

« Il résulte certainement de l'ensemble des
 « dépositions, que cette croix n'était pas à une
 « hauteur considérable ; il est même très-pro-
 « bable qu'elle ne s'élevait pas à deux cents pieds
 « au-dessus du sol ; mais il serait difficile de rien
 « fixer de plus précis que cette limite.

« La longueur totale de la tige pouvait être
 « de cent quarante pieds, et sa largeur, à en
 « juger par les données les moins rigoureuses, de
 « trois à quatre pieds (1).

« Lorsqu'on a commencé à apercevoir la croix,
 « le soleil était couché depuis une demi-heure
 « au moins ; et elle a conservé sa position, ses
 « formes, et toute l'intensité de sa couleur, pen-
 « dant une demi-heure environ, jusqu'au mo-
 « ment où on est rentré dans l'église pour rece-
 « voir la bénédiction du saint sacrement. Alors
 « il était nuit, les étoiles brillaient de tout leur
 « éclat. Ceux qui sont rentrés les derniers ont

(1) « Comme la situation de la croix était horizontale, on
 « a déterminé la longueur de la partie comprise entre le
 « pied et le croisement des branches en mesurant la dis-
 « tance qui séparait les spectateurs placés directement au-
 « dessous de ces deux points. Ses autres dimensions, et
 « particulièrement sa largeur, ont été conclues des propor-
 « tions qu'on leur attribuait entre elles et avec la lon-
 « gueur et sa précédente. Il est facile de s'apercevoir que
 « ces dimensions, beaucoup plus grandes que celles qu'on
 « lui donnait à la vue simple, devaient l'être en effet,
 « comme cela a lieu pour tous les objets très-élevés. »
 (Note du Rapport.)

« vu la croix commencer à se décolorer ; ensuite
« quelques personnes restées au dehors l'ont vue
« s'effacer peu à peu, d'abord par le pied, et suc-
« cessivement de proche en proche, de manière
« à présenter bientôt quatre branches égales,
« sans qu'aucune de ces parties eût changé de
« place depuis le premier moment de l'appari-
« tion, et sans que celles qui avaient disparu
« laissassent aux alentours la plus légère trace de
« leur présence.

« Il paraît qu'aucun observateur ne s'est ap-
« pliqué à suivre cet évanouissement graduel
« jusqu'à son dernier terme, mais on sait qu'il
« était entièrement consommé lorsqu'on est sorti
« de l'église, immédiatement après la bénédic-
« tion.

« La journée où cet événement a eu lieu avait
« été très-belle, après une suite de plusieurs
« jours pluvieux. Au moment de l'apparition le
« temps était encore serein et la température
« assez douce pour que peu de personnes s'aper-
« çussent de la fraîcheur du soir. Le ciel était
« pur dans toute la région où se montrait la
« croix, et l'on apercevait seulement quelques
« nuages dans deux ou trois points éloignés de
« là et voisins de l'horizon (1).

« Voilà, monseigneur, ce qui nous a paru
« constituer les circonstances matérielles du
« fait. Quant à son influence morale sur ceux

(1) « Ces nuages n'ont été vus que par un très-petit
« nombre de personnes : on ne pouvait en effet les aperce-
« voir que de quelques positions toutes particulières, dans
« lesquelles la vue n'était pas bornée par l'église ou des
« maisons. » (Note du *Rapport*.)

« qui en ont été les témoins, nous avons constaté
« que la plupart furent dans l'instant même
« saisis d'admiration et d'un religieux respect.
« On vit les uns se prosterner spontanément de-
« vant ce signe du salut ; les autres avaient les
« yeux tout mouillés de larmes ; ceux-ci expri-
« maient par de vives exclamations l'émotion
« de leurs âmes ; ceux-là élevaient leurs mains
« vers le ciel en invoquant le nom du Seigneur :
« il n'en est presque aucun qui ne crût y voir un
« véritable prodige de la miséricorde et de la
« puissance de Dieu.

« Nous avons de même constaté que plusieurs
« personnes qui avaient résisté à tout l'entraîne-
« ment des exercices du jubilé, sont revenues
« par suite de cet événement aux pratiques de la
« religion, dont elles restaient éloignées depuis
« longues années, et que d'autres, qui par leurs
« œuvres et par leurs discours semblaient an-
« noncer que la foi était entièrement éteinte
« dans leurs cœurs, l'ont sentie se ranimer tout
« à coup et en ont donné des marques non équi-
« voques.

« Enfin, l'impression produite par ce specta-
« cle extraordinaire a été si vive et si profonde,
« qu'elle arrachait encore des larmes à quelques-
« uns de ceux qui déposaient devant nous, après
« plus d'un mois d'intervalle depuis l'évène-
« ment.

« Avant de terminer ce rapport, qu'il nous
« soit permis, monseigneur, d'exprimer à Votre
« Grandeur les sentiments qui nous ont été in-
« spirés à nous-mêmes par la connaissance plus
« approfondie que nous avons été appelés à pren-

« dre de ce fait. Si nous avons été surpris des
 « particularités qui concernent l'existence phy-
 « sique du phénomène, nous avons admiré bien
 « davantage les conseils adorables de la Provi-
 « dence, qui a fait concourir cet événement avec
 « des circonstances si propres à lui donner les
 « heureux résultats qu'il a eus en effet. Lors-
 « qu'on sait que le hasard n'est qu'un nom, que
 « rien ici-bas n'a lieu sans dessein et sans une
 « cause bien déterminée, on ne peut être que vi-
 « vement frappé de voir apparaître tout à coup
 « au milieu des airs une croix si manifeste et si
 « régulière, dans le lieu et dans l'instant précis
 « où un peuple nombreux est rassemblé pour
 « célébrer le triomphe de la croix par une solen-
 « nité imposante, et immédiatement après que
 « l'on vient de l'entretenir d'une apparition mi-
 « raculeuse qui fut autrefois si glorieuse au
 « christianisme de voir que ce phénomène étou-
 « nant conserve toute son intégrité et la même
 « situation, tandis que l'assemblée reste à le
 « considérer, qu'il s'affaiblit à mesure que celle-
 « ci se retire, et qu'il disparaît à l'instant où
 « l'un des actes les plus sacrés de la religion ap-
 « pelle toute l'attention des fidèles.

« Arrêté à Poitiers, en séance commune, le 9
 « février 1827.

« Signatures : Les membres de la commis-
 « sion : De Rochemonteix, vicaire général ;
 « Taury, prêtre ; Boisgiraud aîné ; J. Barbier ;
 « Victor de Larnay. »

Plusieurs extraits du procès-verbal des dépo-
 sitions mentionnées dans le rapport qui précède
 sont sous nos yeux. Nous certifions qu'elles ex-

priment avec un remarquable accord ce que raconte la commission. Après les avoir exposés, les rapporteurs déclarent que « ils eussent pu « facilement en obtenir un nombre plus consi- « dérable. »

« Lorsque nous avons été sur les lieux, disent- « ils, la foule se pressait autour de nous ; les en- « fants mêlaient leurs voix à celles des person- « nes plus âgées, pour expliquer dans le plus « grand détail tout ce qui concernait l'appari- « lion, et pour faire remarquer certaines cir- « constances qui, à leur âge, peuvent frapper « davantage et qui avaient fait peu d'impression « sur les esprits plus occupés des idées morales « qui se rattachent à cet événement. Ce n'est « qu'avec peine que nous sommes parvenus à « isoler les témoins ci-dessus désignés, pour leur « adresser nos questions et recueillir leurs ré- « ponses suivant la forme que nous nous étions « prescrite. Enfin, lors de notre dernière réunion « à Migné, on nous a présenté, peu avant notre « départ, une liste de plusieurs individus qui « demandent instamment à être entendus, con- « sidérant comme une faveur singulière de pou- « voir contribuer par leurs dépositions à constater « l'apparition de la croix.

« Si nous n'avons donc pas multiplié davan- « tage les témoignages écrits, c'est d'une part la « difficulté de trouver un espace de temps assez « considérable où nous fussions tous libres à la « fois des occupations obligées qui concernent « chacun de nous, de l'autre l'espèce d'impac- « tience qui se manifestait presque dans toute la « France, même parmi des personnes dont les

« désirs devaient nous commander une haute
 « considération ; mais c'est surtout parce que les
 « dépositions déjà recueillies nous paraissaient
 « présenter, dans les points essentiels, d'une ma-
 « nière bien positive un accord tel, qu'il serait
 « impossible de leur ajouter un plus grand degré
 « de certitude, quel que fût le nombre des té-
 « moins qu'on soumettrait à l'examen. »

Lorsque le phénomène arriva, le préfet de la Vienne, M. le comte de Castéja, dont la résidence est à Poitiers, se trouvait à Paris où le retenaient ses fonctions de membre de la Chambre des députés. M. Desplaces-Desessarts, premier conseiller de préfecture du département, lui écrivit alors pour l'informer de l'événement. La lettre était ainsi conçue :

Poitiers, 31 décembre 1826.

« Monsieur le comte,

« Je crois devoir vous entretenir d'un événe-
 « ment très-extraordinaire qui s'est passé à Migné
 « il y a aujourd'hui quinze jours, et qui a eu pour
 « témoins trois ou quatre mille personnes.

« Le dimanche 17 de ce mois, jour de la clô-
 « ture de la mission pour le jubilé dans la com-
 « mune de Migné, on a planté une croix, comme
 « c'est l'usage. Le temps ayant été magnifique
 « toute la journée, beaucoup d'habitants des com-
 « munes voisines et de la ville de Poitiers s'é-
 « taient rendues à cette pieuse cérémonie.

« Comme on avait été processionnellement
 « chercher la croix chez le particulier qui en
 « avait fait le don, ce ne fut qu'au moment du
 « coucher du soleil qu'elle put être élevée sur le

« calvaire qui avait été préparé. Lorsqu'elle fut
« placée, M. l'abbé Marsault, aumônier du col-
« lège royal de cette ville et l'un des deux ec-
« clésiastiques qui ont prêché la mission à Migné,
« monta sur les marches du nouveau calvaire,
« et adressa un discours à son nombreux audi-
« toire. Il parla de la croix miraculeuse qui appa-
« rut à Constantin lorsqu'il combattait Maxence,
« il rappela la conversion de Clovis; et à peine
« avait-il achevé ces citations, qu'une croix lumi-
« neuse d'environ quatre-vingts pieds de lon-
« gueur fut aperçue de tous les assistants. Le
« soleil était alors couché, le ciel était pur et sans
« un seul nuage; de sorte que tout le monde put
« voir que cette croix, située horizontalement
« au-dessus de la petite place qui est devant la
« porte principale de l'église, était d'une couleur
« argentine qui tranchait parfaitement avec l'a-
« zur du ciel, et si bien formée que les deux par-
« ties du croisillon étaient absolument égales
« entre elles, et que ses quatre extrémités sem-
« blaient avoir été terminées à la scie. Elle était
« tellement détachée de ce qu'on appelle le fir-
« mament et si près de la terre, que lorsqu'on
« se plaçait tout près et en face de la grande porte
« de l'église, on voyait la croix au-dessus de sa
« tête, et que lorsqu'on s'éloignait de sa première
« position d'une quarantaine de pas, elle parais-
« sait alors faire un angle de 35 degrés avec le
« terrain de la petite place dont il a été parlé :
« d'où il résulterait que l'élévation de cette croix
« au-dessus du sol n'était que d'environ une cen-
« taine de pieds, supposant le pas de deux pieds
« et demi, et l'angle estimé réellement de 45 de-

« grés. Au surplus , peu importe la précision de
« cette circonstance , puisque la proximité de
« cette croix était telle , que ceux qui se trou-
« vaient auprès du calvaire voyaient à leur
« droite la partie où était le croisillon, et que,
« lorsqu'ils passaient sous cette même croix
« et s'en éloignaient à une certaine distance, ils
« voyaient à leur gauche la partie où était le croi-
« sillon.

« Cette croix lumineuse est restée constam-
« ment à la même place à peu près une demi-
« heure, c'est-à-dire jusqu'à la nuit. Elle a dispa-
« ru en s'effaçant lentement, mais sans éprouver
« de changement dans sa forme. Personne n'a vu
« cette croix se former, et les premiers qui l'ont
« aperçue l'ont vue tout à coup telle qu'elle vient
« d'être dépeinte.

« Voilà, monsieur le comte, le phénomène mi-
« raculeux qu'ont vu et examiné, près d'une
« demi-heure, trois ou quatre mille personnes,
« et qu'attestèrent par écrit toutes celles qui
« savent signer. Je vous citerai , parmi ces té-
« moins oculaires, le maire , M. de Curzon, dont
« je n'ai pas besoin de vous faire l'éloge , puis-
« que vous le connaissez, et que comme moi vous
« appréciez sa sagesse et ses lumières ; le respec-
« table curé de Migné, M. Beaupré ; celui de
« St.-Porchaire, M. Pasquier ; l'aumônier du col-
« lége , M. Marsault ; le marchal des logis de la
« gendarmerie, le sjeur Landry, homme froid et
« pas dévot, qui, se promenant là pour le main-
« tien du bon ordre, a vu tranquillement tout ce
« que je viens de vous dire. Il y a sans doute
« encore beaucoup d'autres personnes remar-

« quables dont je n'ai point entendu parler.

« Mais ce qui vous mettra à même de juger
 « de l'impression qu'ont faite et la mission et
 « l'apparition de la croix lumineuse, c'est que
 « dans une commune qui était loin d'être reli-
 « gieuse, tout le monde, un bien petit nombre
 « d'individus exceptés, tous se sont approchés
 « des autels; qu'il n'y a plus ni haines ni divi-
 « sions, que tous les habitants ont l'air de ne
 « former qu'une seule famille; et que la joie et
 « la satisfaction sont peintes sur toutes les fi-
 « gures.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le doyen du conseil de préfecture,
 « DESPLACES-DESESSARTS. »

Plusieurs personnes allèrent de Paris et d'autres lieux au bourg de Migné, afin de s'assurer par elles-mêmes et immédiatement de la vérité des témoignages, du bruit desquels la France commençait à retentir. M. de Ranchin, député de Tarn en 1827, visita aussi le théâtre de l'événement, et écrivit sur ce qu'il y avait appris une relation qui a été imprimée. Nous en extrairons quelques passages :

« Plus de deux cents témoins oculaires furent
 « entendus par la commission chargée de véri-
 « fier les faits; leurs dépositions furent unani-
 « mes. Sur trois mille témoins oculaires, dont
 « plusieurs n'étaient rien moins que religieux,
 « pas un ne s'est inscrit en faux contre la réalité
 « de cette apparition sur le lieu même où le
 « phénomène a paru...

« Les incrédules, ne pouvant plus nier le fait
« en lui-même, voulurent en écarter tout ce
« qu'on pourrait y voir de surnaturel. »

Après un récit de l'apparition, M. de Ranchin ajoute : « Comme l'église ne pouvait con-
« tenir tous ceux qui voulaient y entrer, plu-
« sieurs restèrent dehors, devant la porte
« d'entrée ; et, quoique le recueillement ne leur
« permit pas de détourner la tête, il y en eut
« quelques-uns qui, étant plus à portée de la
« croix céleste, s'aperçurent que, dès les pre-
« mières paroles de la bénédiction, elle avait
« commencé à s'effacer par le pied, et qu'elle
« avait totalement disparu à l'instant où le prê-
« tre avait prononcé les dernières paroles.....

« J'entendis vêpres à Migné. Je fus édifié à la
« vue d'un peuple naguère si irrespectueux et si
« insubordonné, et aujourd'hui si doux, si sou-
« mis. Ils sont religieux sans ostentation, pieux
« sans affectation, modestes et recueillis dans
« leur église. Au dehors et dans leurs familles
« règnent la paix et la bonne foi. Leurs figures
« portent toutes l'empreinte de ce calme heu-
« reux qui est inséparable d'une bonne con-
« science. C'est vraiment un peuple régénéré.

« Je repartis pour Poitiers où je désirais
« avoir une entrevue avec le maréchal des logis
« de la gendarmerie. On prétendait qu'il avait
« rétracté sa déposition. J'eus une entrevue
« avec lui dès le lendemain ; je lui demandai
« s'il avait effectivement donné lieu aux bruits
« qui circulaient sur sa rétractation. Il me ré-
« pondit, avec autant d'assurance que d'énergie,
« que c'était faux, qu'il ne disait que la vérité,

« et qu'il avait vu la croix miraculeuse aussi
 « bien et aussi distinctement qu'il me voyait
 « moi-même, et qu'il l'attesterait en tous temps,
 « en toutes occasions, envers et contre tous.

« J'ajouterai qu'il est à ma connaissance que
 « trois personnes, dont l'une était fortement
 « prononcée contre le miracle, ayant été aux
 « enquêtes sur les lieux, en sont revenues toutes
 « aussi convaincues que moi. Celui qui s'obsti-
 « nait à ne pas croire, et qui s'est rendu à l'évi-
 « dence, est un juge d'instruction. Il m'a fait
 « lui-même l'aveu de son opiniâtreté passée et
 « celui de sa conviction actuelle. Les deux au-
 « tres sont des personnes de distinction, et di-
 « gnes de foi, qui habitent la capitale. A la suite
 « de renseignements exacts qu'elles se sont pro-
 « curés sur les lieux, elles ont également acquis
 « la certitude du miracle.»

Un membre distingué de l'Académie des sciences, un savant astronome, M. Cassini, a examiné le fait. Voici le jugement qu'il en a porté. « Nous rions de pitié de ceux qui vou-
 « draient comparer la croix lumineuse de Migné
 « à un arc-en-ciel solaire, comme de ceux qui
 « l'assimilent à un arc-en-ciel lunaire. C'est un
 « effet de réfraction, ont dit certains ignorants ;
 « dites plutôt *de réflexion*, ont repris d'autres
 « un peu plus savants.... Eh ! Messieurs, pour
 « expliquer le phénomène à votre manière il ne
 « vous manque qu'une chose, mais indispensa-
 « ble : un rayon soit du soleil, soit de la lune,
 « qui, étant malheureusement absents, n'ont pu
 « donner lieu ni à réflexion, ni à réfraction, ni
 « à arc-en-ciel ; d'autant qu'il n'y avait ni nua-

« ges, ni vapeurs, ni pluie. Cherchez donc quel-
« que autre explication d'une apparition dont
« trois mille témoins déposent, qui pendant une
« demi-heure et à une hauteur qui excédait
« cent pieds a subsisté sans mouvement, sans
« altération, sous des formes bien nettes, bien
« tranchées. C'est ce que nous portons défi d'at-
« tribuer raisonnablement à une cause physique
« naturelle. Et notre opinion sur ce point est
« appuyée de l'autorité de plusieurs savants,
« faits pour prononcer sur une telle matière.
« Mais que ce météore, enfant de tant de ha-
« sards et de puissances mystérieuses si contrai-
« res, soit venu se placer dans ce lieu à point
« nommé, lorsque le prédicateur parlait de la
« croix apparue à Constantin; que ceux qui
« l'ont vu, subjugués par tous les sentiments
« religieux, aient cédé à la puissance du mira-
« cle; que des savants distingués au nombre
« desquels il y en avait d'une opinion peu favo-
« rable à la croix, l'aient attesté; qu'ils aient
« concouru à établir la nature et la vérité de ce
« fait extraordinaire, qu'il soit cru miraculeux
« par une foule d'hommes sans préjugés comme
« sans préventions, dont la modestie, amie de la
« science et de la vérité, examine avec connais-
« sance et discute avec calme; que des magis-
« trats, des ministres de la religion, voisins des
« lieux, et obligés devant Dieu de dévoiler les
« prestiges de l'erreur, aient établi des commis-
« sions, reçu leurs rapports, ordonné une en-
« quête, religieusement et civilement juridique,
« agi si sérieusement et avec tant de crédulité :
« ce serait assurément un miracle, un prodige

« mille fois plus inadmissible que celui dont
« nous admettons le réalité (1). »

— 1829. —

VISIONS PROPHÉTIQUES

D'UNE ANCIENNE RELIGIEUSE (2).

Une ancienne religieuse, morte depuis peu en odeur de sainteté, trouva au sein d'une respectable famille un asile contre la fureur des tyrans de 1793, qui après l'avoir chassée de sa communauté, la faisaient rechercher pour la mettre, comme tant d'autres, au nombre de leurs victimes. Là, elle tomba dans une maladie de langueur, qui, au bout de six mois, fit désespérer de sa vie. Un médecin, républicain modéré, lui donnait secrètement ses soins. Dans une de ses dernières visites, la malade lui ayant dit : « Guérissez-moi donc, monsieur le médecin, » il lui répondit brusquement : « Nous ne sommes plus dans le temps où les apôtres faisaient des miracles. » Après cette réponse, il dit en particulier aux maîtres de la maison : « Dans vingt-quatre heures votre religieuse n'existera plus. » Lorsqu'il se fut retiré, la religieuse mit sur sa poitrine un sacré cœur, et dormit d'un profond sommeil pendant deux heures. S'étant réveillée, elle dit à sa garde : « Je suis guérie ; je vais me lever. » Effrayée en pensant que ce langage,

(1) Paroles citées dans *La croix de Migné vengée*, ch. 61.

(2) Tableau des trois époques, Paris, 1829.

qu'elle regardait comme un dernier effort de la nature, annonçait une mort prochaine, sa garde courut en prévenir les maîtres, qui, s'étant rendus avec empressement dans la chambre de cette religieuse, la trouvèrent en parfaite santé. Frappés du plus grand étonnement, ils en croyaient à peine leurs yeux et leurs oreilles; mais leur conviction fut pleine et entière quand ils la virent se mettre de suite à table avec eux et manger comme si elle n'eût jamais été malade. L'étonnement du médecin fut encore plus grand, lorsque, venant le lendemain dans la persuasion que sa malade était morte ou prête à mourir, il la trouva parfaitement rétablie. Le règne de la terreur ayant cessé, cette religieuse passa dans un autre département où elle fut appelée pour aider à fonder un établissement en faveur des pauvres infirmes. Pendant qu'elle s'occupait à cette bonne œuvre, il survint à la généreuse dame qui lui avait donné l'hospitalité pendant plusieurs années un sujet de peine d'autant plus accablant qu'elle ne pouvait le faire connaître à personne. Peu de temps après, elle reçut une lettre de sa religieuse, qui lui disait : « Je suis « bien étonnée, madame, d'après l'étroite et « sainte amitié qui existe entre nous, que vous « n'ayez pas soulagé votre cœur en me faisant « part de la peine qui vous accable; mais le bon « Dieu m'a fait connaître ce que vous avez voulu « me cacher... » A la lecture de cette lettre la respectable dame fut convaincue que cette connaissance de son chagrin, dont elle n'avait fait part à qui que ce fût au monde, était surnaturelle; et, se rappelant la guérison miracu-

leuse qu'elle avait vue de ses yeux, elle fut plus persuadée que jamais de la sainteté de cette religieuse. Voilà les faits qui peuvent inspirer de la confiance en cette religieuse dont on va lire les prédictions. Sa première est du 6 janvier 1815, elle annonçait les cent-jours. Pendant que je priais, dit la religieuse, pour le parfait rétablissement de la religion et de la légitimité en France, il me fut dit : « La France n'a pas reconnu le bienfait que je « lui ai accordé en la délivrant de l'anarchie et « de la tyrannie ; au lieu de me témoigner sa « reconnaissance, elle m'outrage ; je vais encore « la châtier en permettant que le *vautour de « l'Europe* y rentre. — *Seigneur, m'écriais-je, tout est perdu si Bonaparte rentre en France ;* il me fut dit : « Il n'y restera pas longtemps ; « j'armerai l'Europe contre lui, la France sera « cernée comme une ville qu'on assiège, et avant « six mois les Bourbons remonteront sur le « trône de leurs pères... » Cette prédiction s'est accomplie à la lettre, comme tout le monde sait. La seconde prédiction regarde les événements futurs, et voici ce que dit cette religieuse. « Le dimanche d'avant la Toussaint 1816, je faisais mon oraison sur l'instabilité du cœur humain... Je fus tout à coup frappée d'objets horribles... Je vis des personnes de tous les états qui se livraient à des désordres affreux... Il me fut dit : « Tu vois les crimes qu'on commet ; et qui retient mon bras vengeur (1) ?... Je vais donc

(1) Je passe sous silence une partie de cette prédiction. le temps de la publier n'est pas encore venu.

« encore frapper la France pour le bonheur des uns et le malheur des autres. » Je vis dans ce moment un gros nuage qui était si noir que j'en fus épouvantée ; il couvrit toute la France, et dans ce nuage j'entendis des voix confuses qui criaient, les unes, « Vive la république ! » les autres, « Vive Napoléon ! » les autres, « Vive la religion et le grand monarque que Dieu nous garde ! » En même temps il se donna un grand combat, mais si violent qu'on n'en avait jamais vu un semblable ; le sang coulait comme quand la pluie tombe bien fort, surtout depuis le midi jusqu'au nord, car l'ouest me parut plus tranquille. Les méchants voulaient exterminer tous les ministres de la religion de Jésus-Christ et tous les amis de la légitimité. Ils en avaient fait périr un grand nombre, et criaient déjà victoire, lorsque tout à coup les bons furent ranimés par un secours d'en haut, et les méchants furent défaits et confondus... Le temps de tous ces bouleversements ne sera pas de plus de trois mois, et celui de la grande crise où les bons triompheront ne sera que d'un moment. Quand les méchants auront répandu une très-grande quantité de mauvais livres, ces événements seront proches. Aussitôt après qu'ils seront arrivés, tout rentrera dans l'ordre, et toutes les injustices, de quelque nature qu'elles soient, seront réparées, ce qui sera très-facile, la plupart des méchants ayant péri dans le grand combat ; et ceux qui auront survécu seront si effrayés du châtement des autres, qu'ils ne pourront s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu et d'admirer sa toute-puissance : plusieurs se convertiront. La reli-

gion fleurira ensuite de la manière la plus admirable. J'ai vu des choses si belles à cet égard que je n'ai pas d'expressions pour les peindre! »

FIN.